

AWM4

**Australian Imperial Force unit war diaries,
1914-18 War**

Engineers

Item number: 14/10/31 Part 6

Title: Headquarters 4th Australian
Divisional Engineers

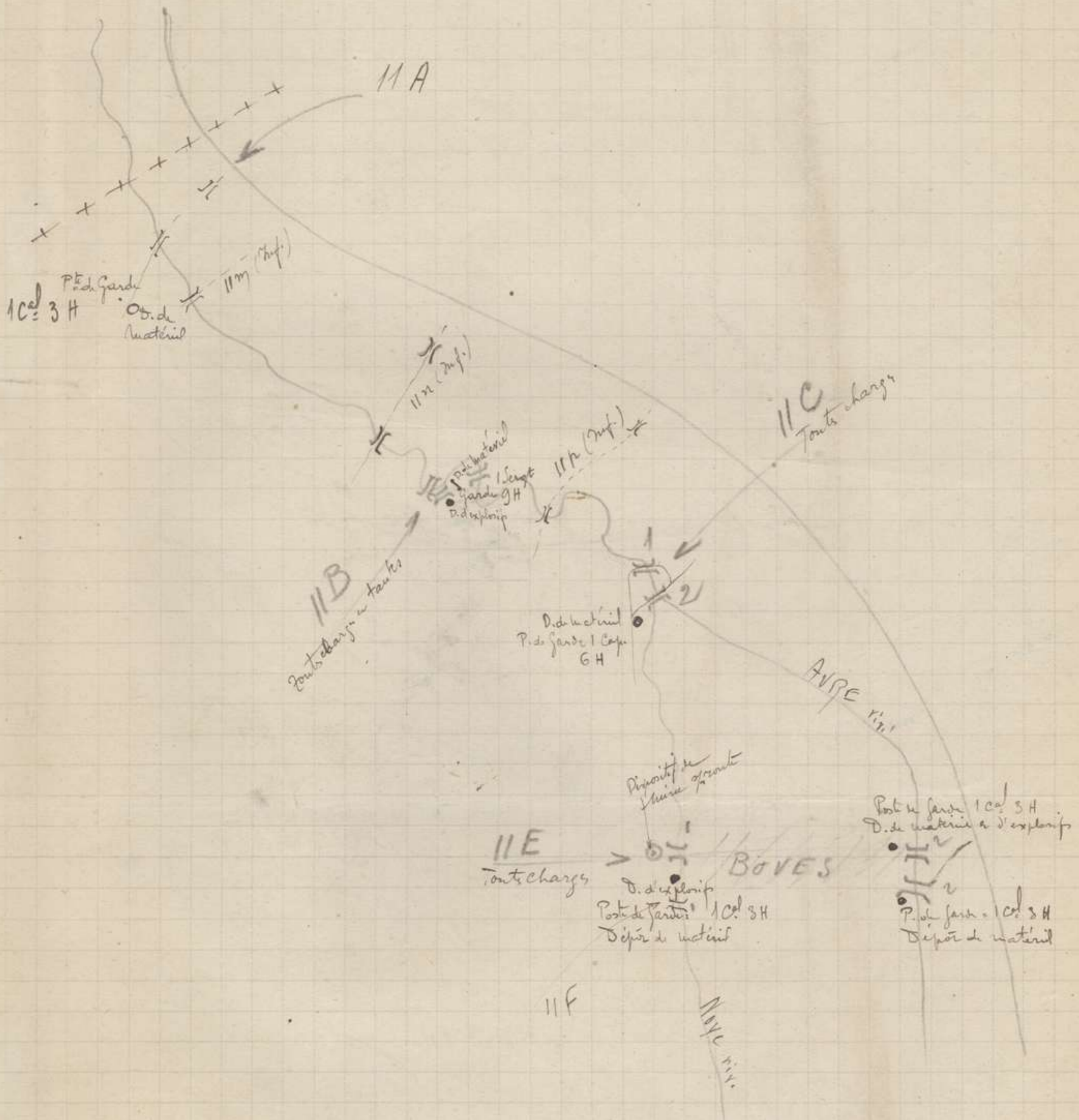
August 1918



AWM4-14/10/31PART6

11B 1-2-3=

Relevé employé aux ponts :



193

193

350

Сягну

11.A.

11.B.

11.C.

11.E.

11.F.

11D project

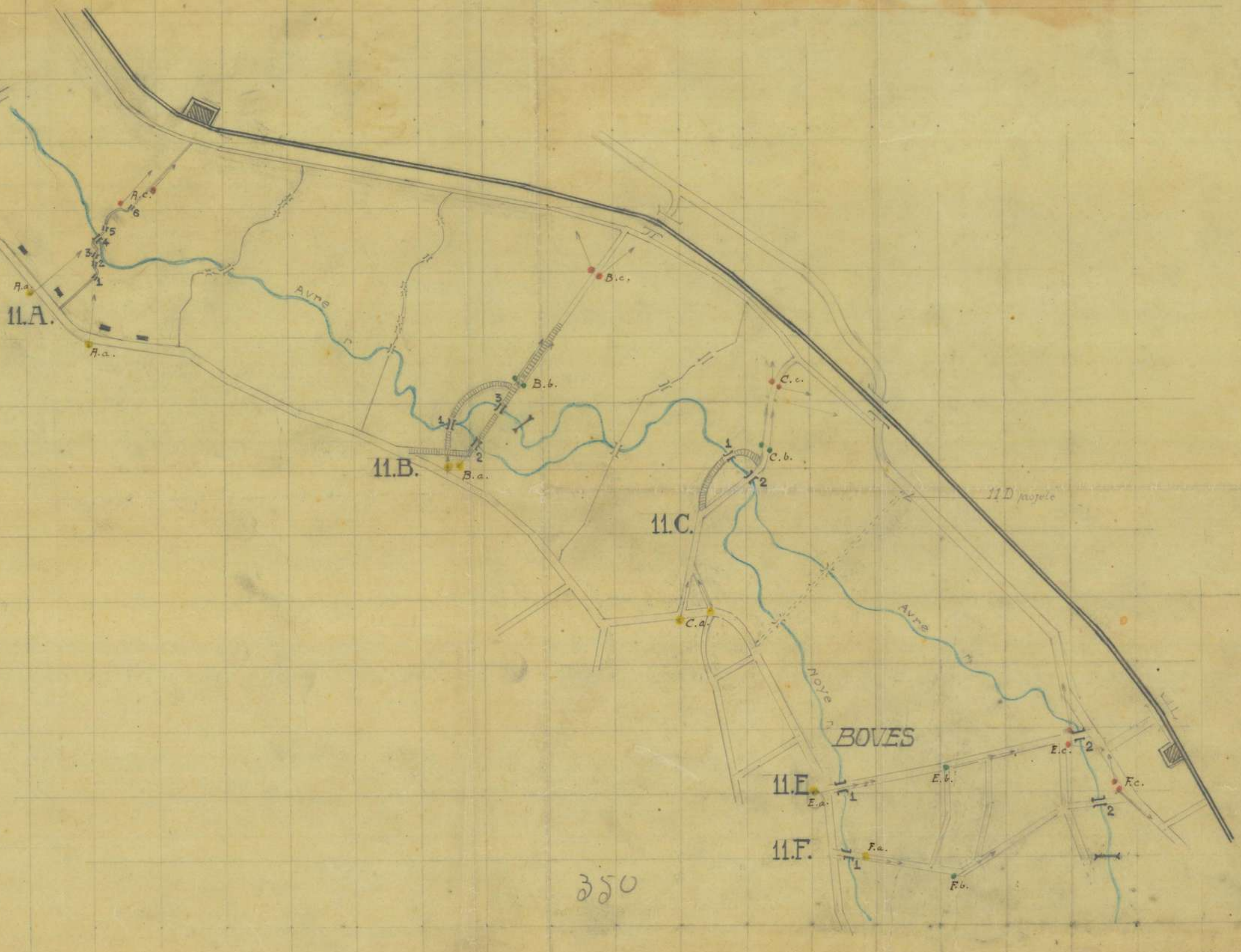
BOVES

AVRE

AVRE

AVRE

NOYE



350

193

APPENDIX

L

Consignes
des Lonts.

7-7-18

Par application des présents
consignes, les sapeurs suivants
ont été chargés des passages
ci-après (et matériel y appartenant) :

1/m. Beyssi 19/1 - { 11-G
11-E
11-F

1/m. Bardou 19/1 - { 11-B
11-p.

1/m. Maulien 19/1 - { 11-A
11-m
11-n

Le 1/m. Rouquette 19/1, agent de liaison des Lonts en
temps normal, serait employé, en cas d'alerte, de
préférence au passage 11-n qu'il devra particulièrement
bien connaître.

Le 7-7-18
Le Cap. Jaidif O. le Gén.
Jaidif

Designation des Ouvrages	Effectifs des Postes de Garde (Infanterie)	En cas d'Alerte																	Temps normal	Total du personnel affecté pour les destructions (colonnes 12 à 31)	Observations															
		Réparations (Sections en ligne)								Destructions																										
		Compagnie 19/1				Compagnie 19/51				Sections au Repos				Sections en ligne																						
		Off.	S/Off.	Caf.	Sep.	Off.	S/Off.	Caf.	Sep.	Off.	S/Off.	Caf.	Sep.	Off.	S/Off.	Caf.	Sep.	Off.				S/Off.	Caf.	Sep.												
Passages:	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
11-A													1	4					1		14						1				1	1	19		(a) peuvent être remplacés par des aspirants ou adjudants	
11-m	1	3												2							2											1	4		(b) agent de liaison - Reste au bureau du Commandant du génie -	
11-n			1	1		14					1			2					1	1	3						1	1							(c) ces 4 hommes doivent être à leur poste en permanence, et sont désignés nominativement. Rendre compte de leur désignation au Commandant du génie. Ils doivent être immédiatement remplacés en cas d'indisponibilité	
11-p	1	9												2							2										1	1	9			
11-B											1		9								2	2					1				1	2	12			
11-C	1	6													1	4					6		1	1	4						1	2	8			
11-E															1	1	8				1		1	6							1					
11-F	1	6														2	7						1	6							3	4	28			
Total	4	24	1	1		14	1		1	14	1	2	2	19	1	1	4	19	1	2	3	22	1	2	2	16					(c) 4	1	6	11	80	

Consignes. - Le Secteur de Ponts de la 37^e DI est reparti en 2 Sous-secteurs entre les 2 C^{os} du Génie comme l'indique le tableau ci-dessus.

Les ordres concernant le service des Ponts sont adressés directement par le Commandant du génie aux Chefs de Detachement de chaque C^o intéressé. - Le Chef de Detachement en rend compte à son Commandant de C^o et le tient au courant de la situation.

Les sections sont commandées par leur chef de section titulaire. En cas d'indisponibilité du chef de section titulaire le Commandant de chaque C^o désigne des sections au repos seront toujours commandées par un chef de grade d'adjudant ou d'aspirant, afin que qu'il ait présent à bord, au commencement de l'alerte, un chef de section de cad grades, dans ce but les Commandants de C^o font les désignations essentielles nécessaires.

Les chefs des sections au repos doivent se tenir parfaitement au courant des détails du service des ponts. - Les consignes techniques spéciales, sont déposés au Bureau du C^e du génie ou le sont par les titulaires de leur arrondissement. Ils font ensuite les reconnaissances de détail.

Les effectifs de colonnes 20 à 27 sont à faire de cadence, de l'alerte n°2, au point de rassemblement fixé par les plans d'alerte et de défense pour les sections au repos. - Les effectifs de colonnes 4 à 11 sont prêts, pendant le contact, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27; en cas d'insuffisance, des ordres spéciaux seront donnés au moment opportun. - En temps normal, les réparations font l'objet de propositions spéciales, de la part du Commandant du génie, adressés au Commandement - Les sapeurs de la 1^{re} et 2^e mentionnés à la colonne 31 ont comme missions: garde et surveillance des explosifs, garde des ponts, agent de liaison spécial pour les ponts.

Le 3-7-18
Le Cap Paraf et le Génie
[Signature]



Approuvé par Décision du Général cd^e le 31/05 n° 1679/3 du 11 Mai 1918.

1933
31^e C.A.
Génie

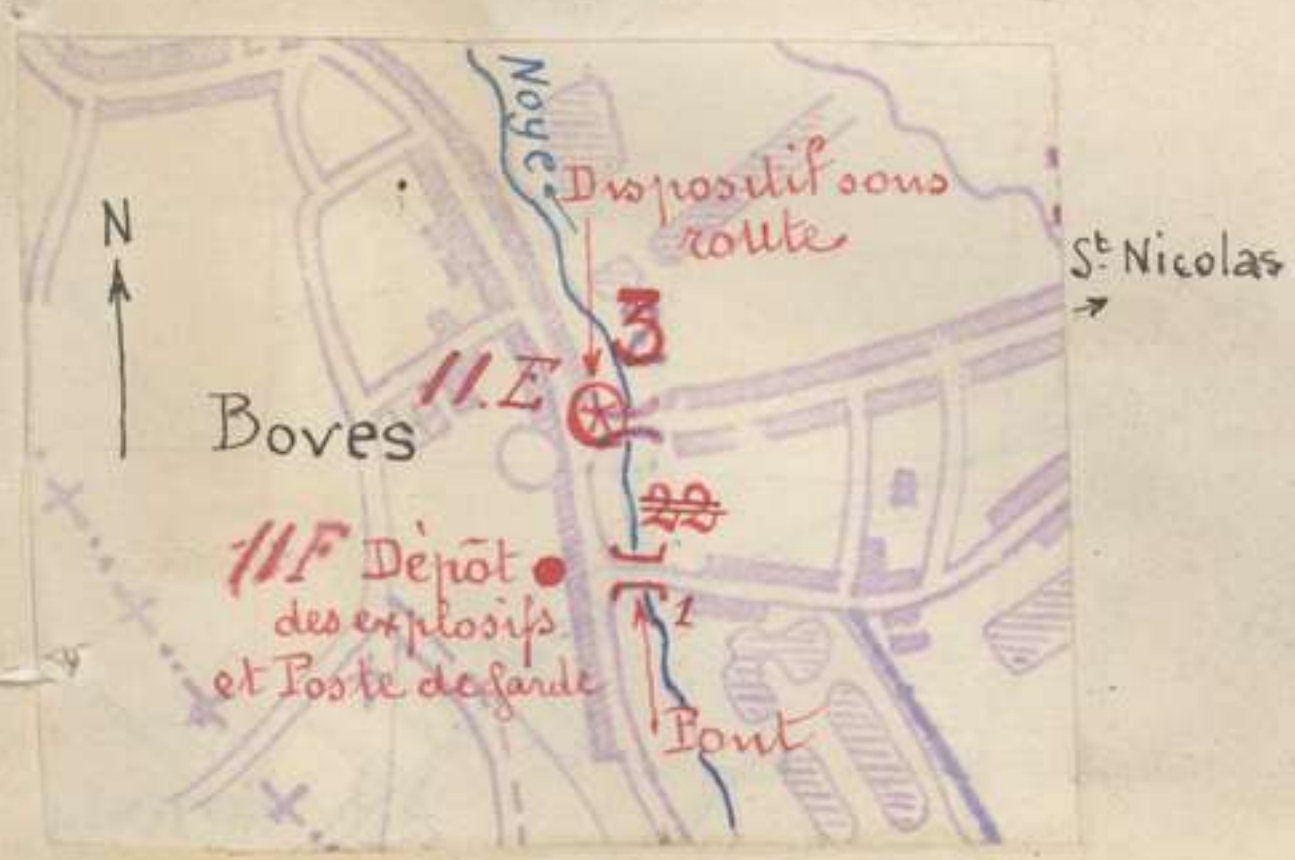
Cie H/5

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du dispositif sous route N° 3 (à Boves)
du passage I.F.

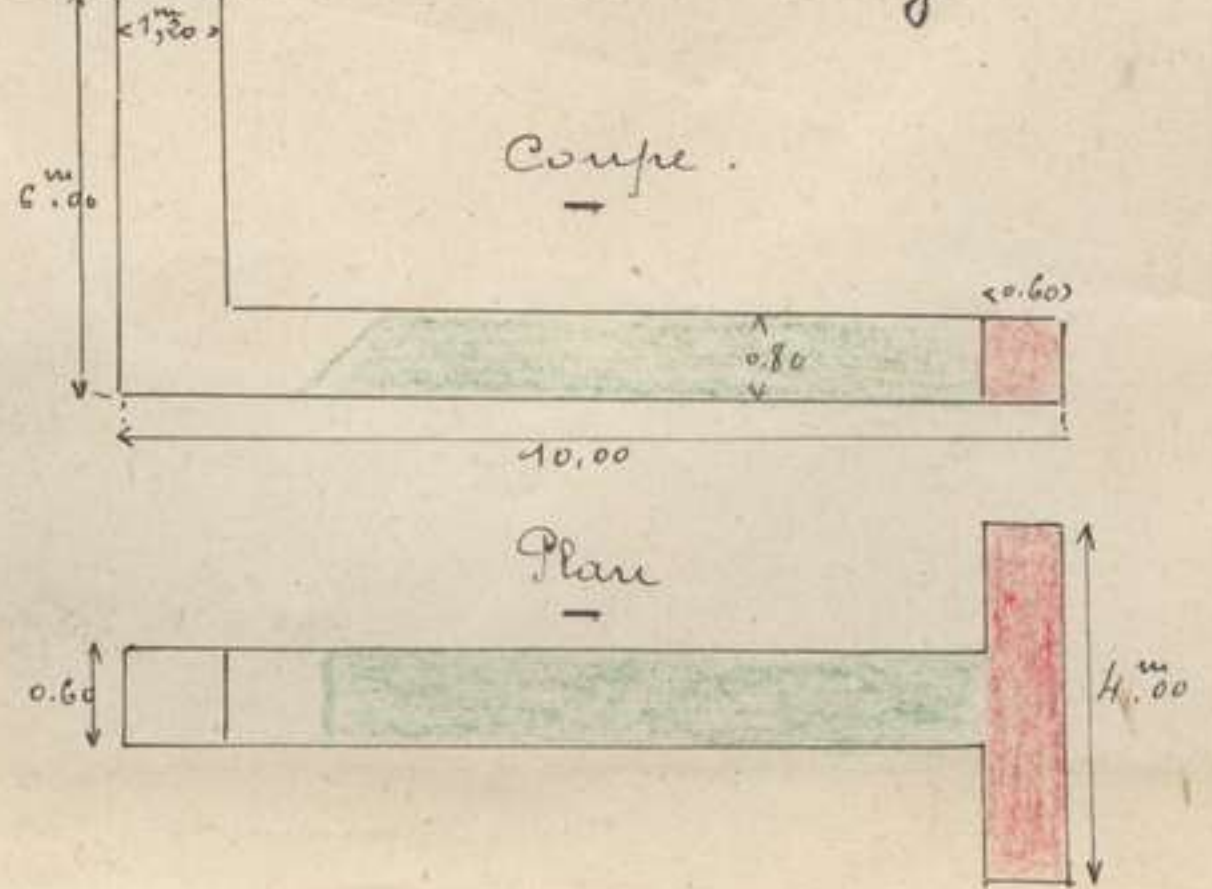
APPL N° 12
12353

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Coupure à l'intersection des routes - Caquy - Paraquet et Boves - St Nicolas. devant l'église de Boves -
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1500 kg. d'explosifs (6.00 de bourrage)
Emplacements de la charge	Dispositif déchargé - La charge est déposée, 8 rue du Paraquet à Boves.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 caporal, 3 hommes d'infanterie et 1 ¹ / _m (agent technique) pour le dispositif N° 3 et le Pont N° 22 I.F. 1
Personnel de mise en oeuvre.	1 caporal et 10 ¹ / _m de la Cie H/5 stationnée à Boves
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général. Commandant l'Armée

Extraits de la carte.



Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.



G. G. le 10 Mai 1918
 Le Colonel Bizouard
 Commandant le Génie du 31^e C.A.
 Bizouard

1931: C. 193

Approuvé par Décision du Général C. L. S. C. A. n° 1649/3 du 11 mai 1918

Consigne.

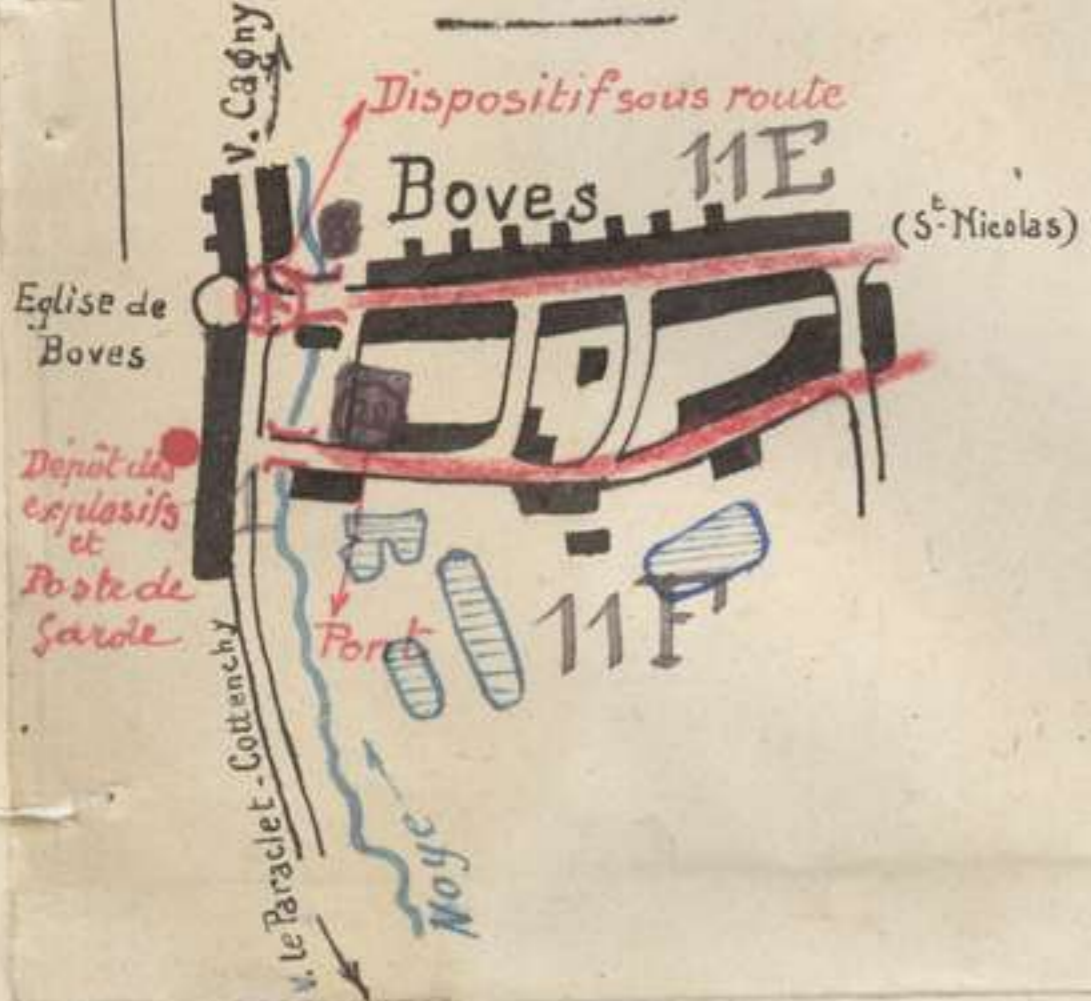
APPENDIX 51/354

Génie Projets

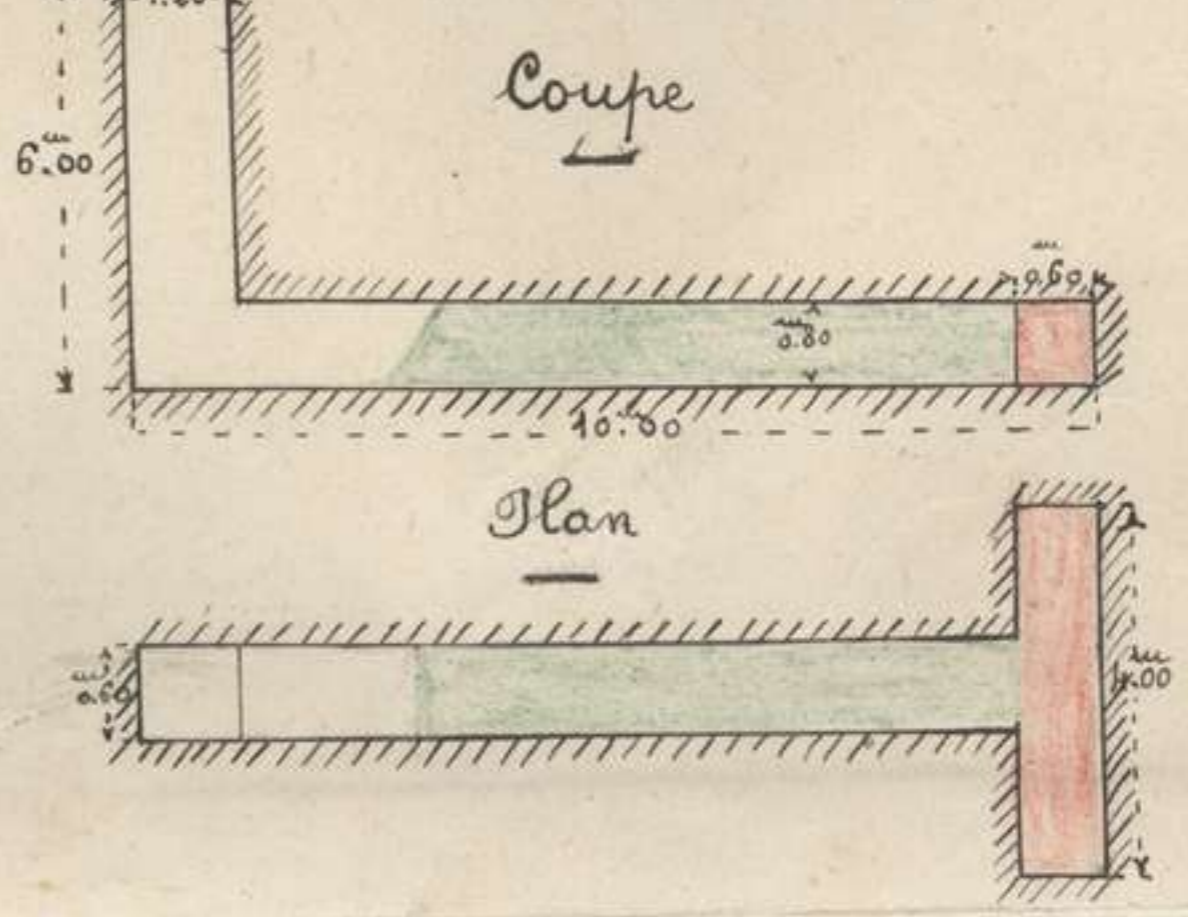
pour la destruction éventuelle
du dispositif sous route
du passage 11E

Indication sommaire sur les emplacements du ponts et sa nature.	Coupure à l'intersection des routes Cagny-Paraclet et Boves. St-Nicolas. devant l'Eglise de Boves.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1500 ^{kg} d'explosifs (6.00 de ^{blotie (ou attendant cheddite)} bourrage)
Emplacements de la charge	Dispositif déchargé - Sa charge est déposée - à pied d'œuvre, 8 Rue du Paraclet à Boves.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal + 3 hommes d'infanterie + 1 spm (agent technique pour les dispositifs sous route et 11 F.1)
Personnel de mise en œuvre.	2 s/aff + 4 Caporals + 28 spm de la C. L. S. C. A. n° 1649/3 Stationnés à Paris pour les ponts des passages 11E et 11 F.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



Croquis du ponts et répartition des éléments de la charge.



G. L. le 10 mai 1918
 Le Colonel Bizouard
 Commandant le Génie du 31^e C. A.
 Bizouard

31^e C.A.

Génie

Projet

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du ~~Fort de la Chapelle~~
Passage 11 E - pont n° 2.

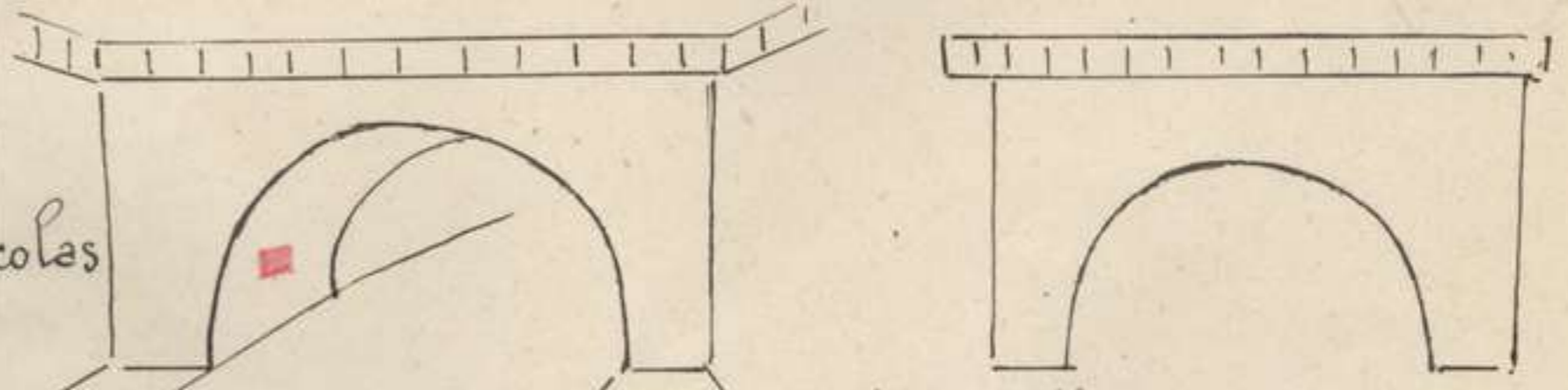
APPENDIX

355

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont Route sur l'Ayre au Sud-Est de Boyes - Pont en maçonnerie, en plein cintre
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	450 ^{kg} dans 1 chambre ^{de la chambre (en attendant cheddite)} de 4 ^m de bourrage. Charge constituée par de la cheddite.
Emplacements de la charge	Pont chargé.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal + 6 hommes d'Infanterie et 1 S ^m (agent technique) pour les passages 11.E2 et 11.F2.
Personnel de mise en oeuvre.	1 S ^{off} + 1 caporal + 10 S ^m de la C ^{te} 31 ^e C.A stationnés à Boyes + pour la disposition de la charge.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général Commandant l'Armée.

Extraits de la carte.

Esquisse du pont et répartition des éléments de la charge.



G. G. le 10 Mai 1918.
Le Colonel Bisouard
Commandant le Génie du 31^e C.A
Whitcomb

193

193 Approuvé par Décision du Général d^e le 31/c. a. n^o 16719/3 du 11 Mai 1918

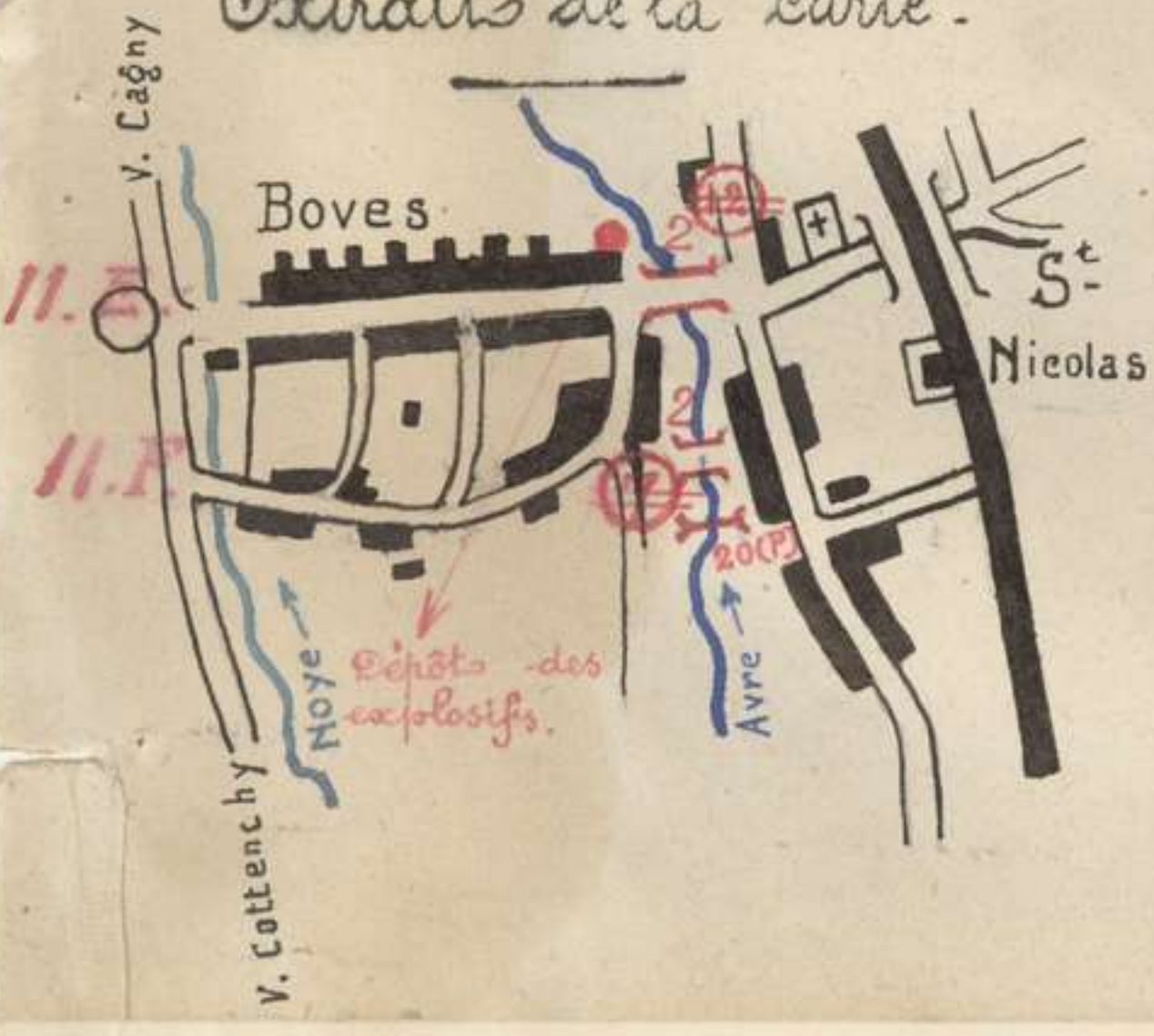
31^e C. A.
Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Pont n^o 1142 (Est de Boyes)

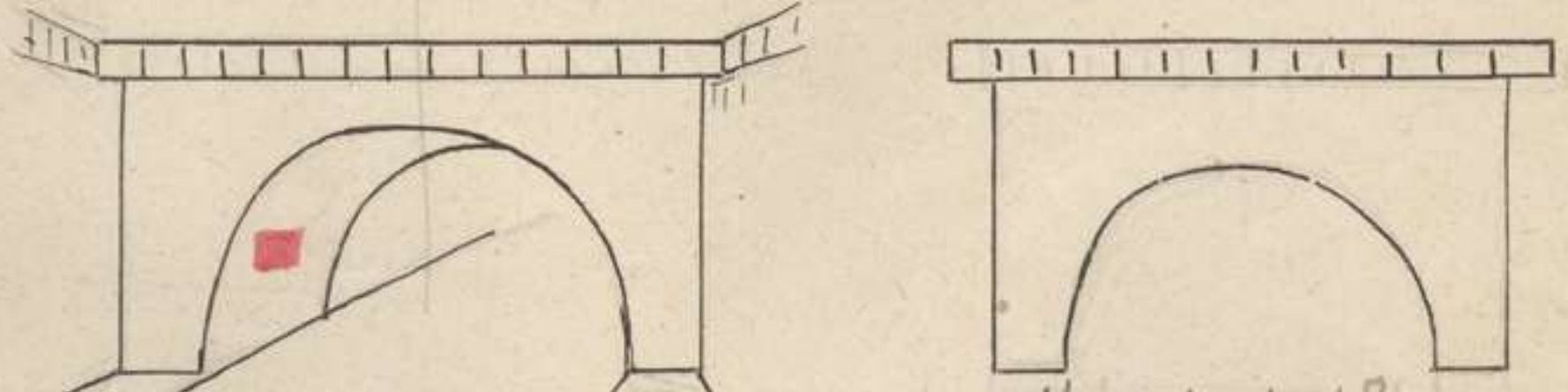
APPENDIX 356

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	Pont Route sur l'Avre au Sud-Est de Boyes Pont en maçonnerie, en plein cintre.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	150 ^{kg} dans ^{chambre en attente de charge} 1 chambre, ^{2 m} de ^{4 m 00} de ^{la chaudière} bourrage. Charge ^{constituée par} la chaudière.
Emplacements de la charge	Pont déchargé. Sa charge est déposée 8, rue Victor-Hugo à Boyes. Le Pont est chargé ^{les cordons} sont placés
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 sergent, 5 hommes d'infanterie et 1 s/m (agent technique) pour les ponts 12 et 7 11.E.2. et 11.F.2.
Personnel de mise en oeuvre.	1 caporal et 9 s/m de la c ^o 11/5 stationnée à Boyes.
Autoute qui a qualité pour ordonner la destruction	Général Commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



Proquis du Ponts et répartition des éléments de la charge.

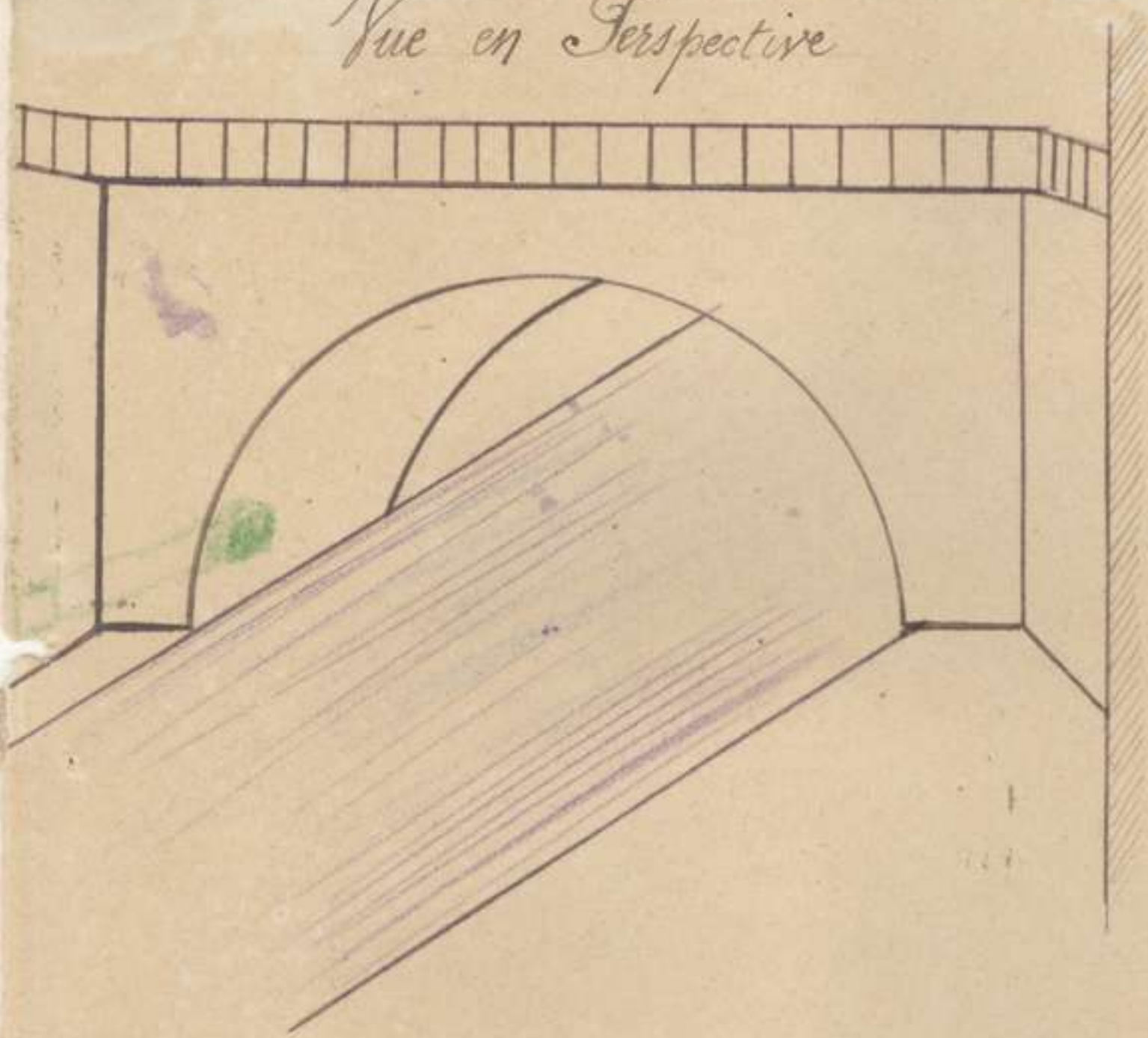


G. F. le 10 Mai 1918
 Et Colonel Bizouard
 Commandant le 31^e C. A.
W. W. W.

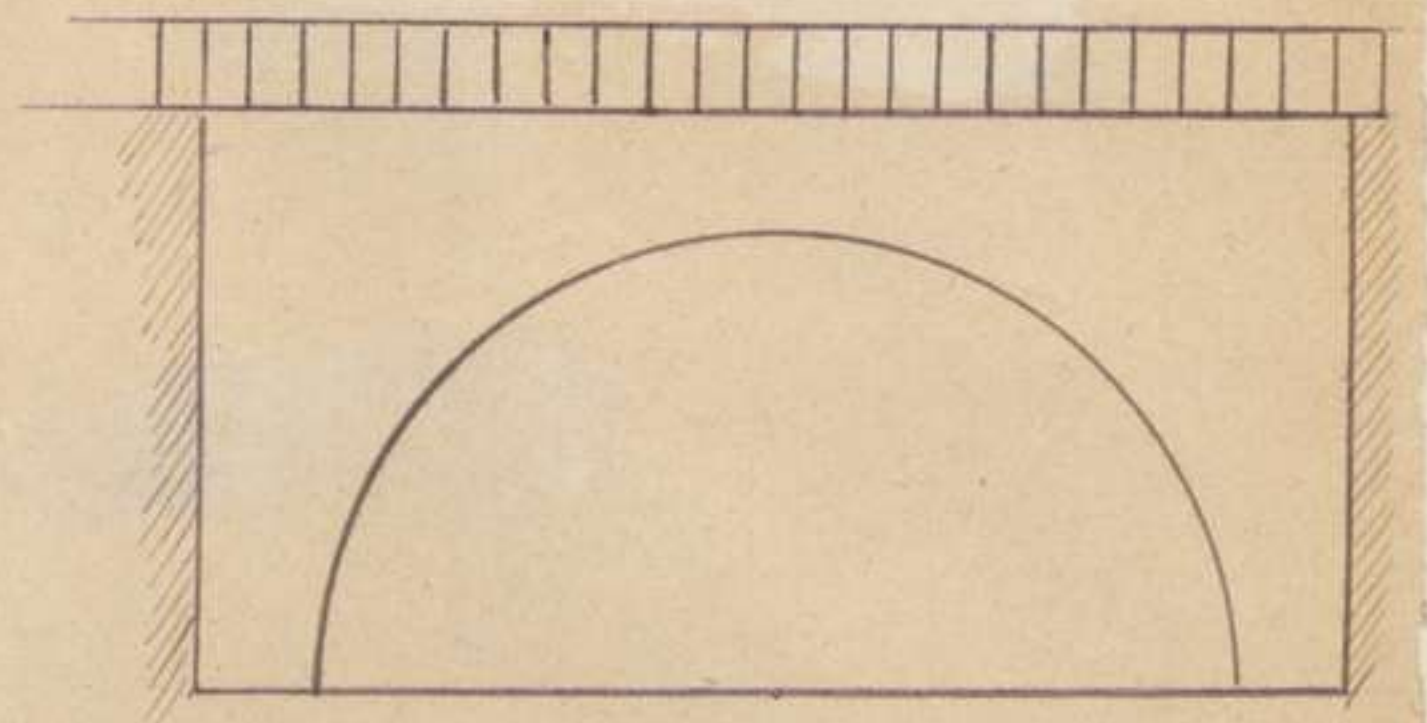


Pont en pierre sur l'Arve N^o ~~17~~ 11.E.2^e Arve

Vue en Perspective



Elevation



Consigne en cas de Destruction

APPENDIX

Pont n° ~~12~~ ^{11E.2.} (sur l'Arve)

Personnel: 1 officier, 1 Caporal, 10 sapeurs.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le grade désigné se rend avec son personnel à la poudrière sise ²⁴ rue Victor Hugo pour y prendre les explosifs et ^{amorçages} procéder au chargement du pont de la façon suivante:

150 kilogs dans la chambre et 3^m de bourrage

Ce travail terminé un s/m. est envoyé au Capitaine Comd^t la ^{Lieut} ~~Comp~~ 4/5 à Boves pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'Ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée. — Ordu transmis par le Capitaine et le Lieut Bonin

P.C. du Lt. Bonin. 8 rue du Paraclet.

31^e C.A.

Génie

[Signature]

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Passage 11 B.
ponts n^{os} 1, 2, 3

Cie 19/1
359

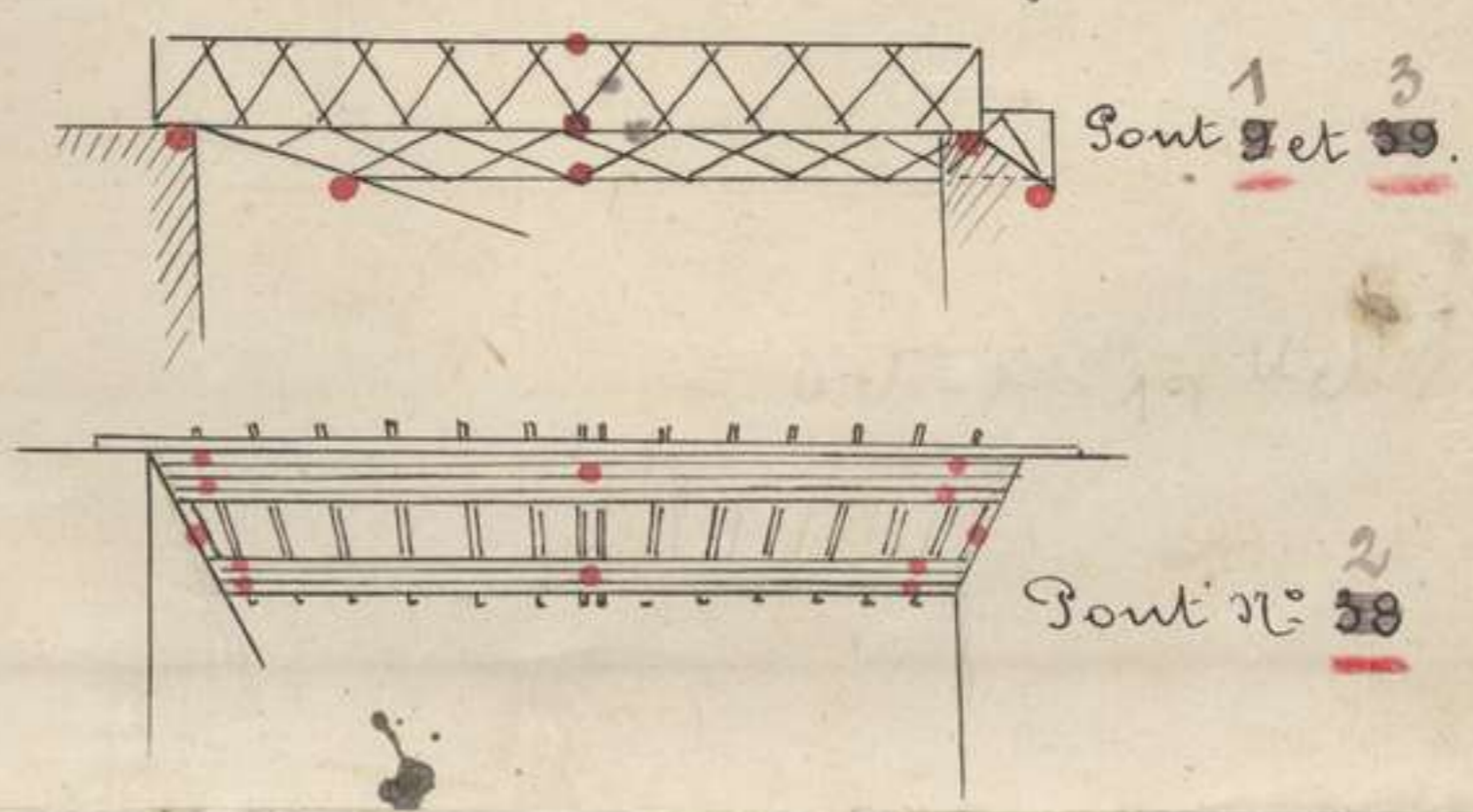
APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	Ponts Route sur l'Avre au S.O de Fort Manoir culées en charpente - Gabiers métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	Pour chaque pont. 1 charge de 10 ^{kg} à chaque angle du pont contre la culée. 4 charges de 7 ^{kg} réparties au milieu des poutres sous les maubourgs. 2 charges de 0 ^{kg} 500 de mélinite contre le montant central.
Emplacements de la charge	Les charges de rupture sont placées ainsi que les courbes détachants, à moins celles des culées déposées à la ferme Nord de Boves. ^{du pont n^o 2} ainsi que les charges de ^(ou ferme de 11 B) culées.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal + 9 hommes d'Infanterie et (1 s/m (agent technique) agent de liaison) (entant au bureau Du C ^{dt} du génie)
Personnel de mise en oeuvre.	1 sous-off ^r + 3 caporaux + 12 hommes de la Cie 19/1. pt n ^o 1 1 ^{er} 4 1/2 m. pt n ^o 2 1 ^{er} 4 1/2 m de l'c = 19/1 pt n ^o 3 1 ^{er} 4 1/2 m.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



Croquis du Ponts et répartition des éléments de la charge.



G. L. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
commandant le Génie du 31^e C.A.

[Signature]

31^e 1918
C.A.
Génie

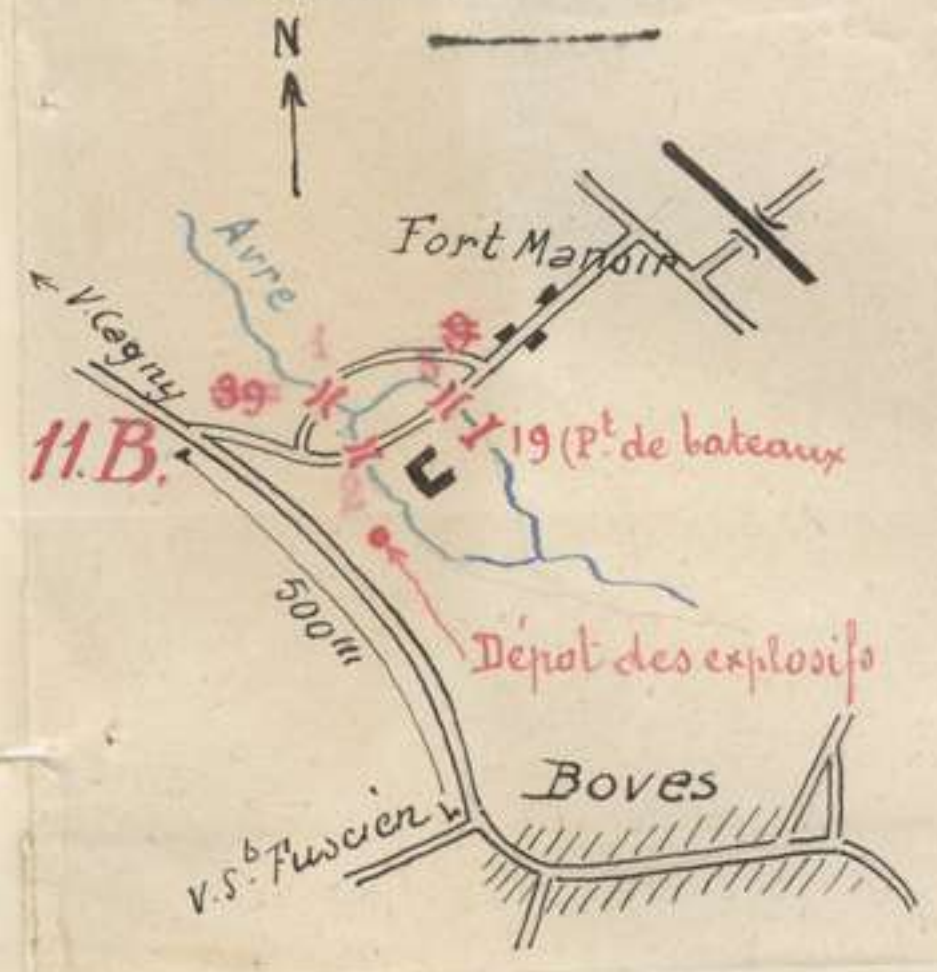
C.A. 19/

Consigne.
pour la destruction éventuelle
des Ponts ~~N° 9 - 38 et 39 au~~ N°s 11B.3 - 11B.2 et 11B.1
Sud-Ouest de Fort Manoir.

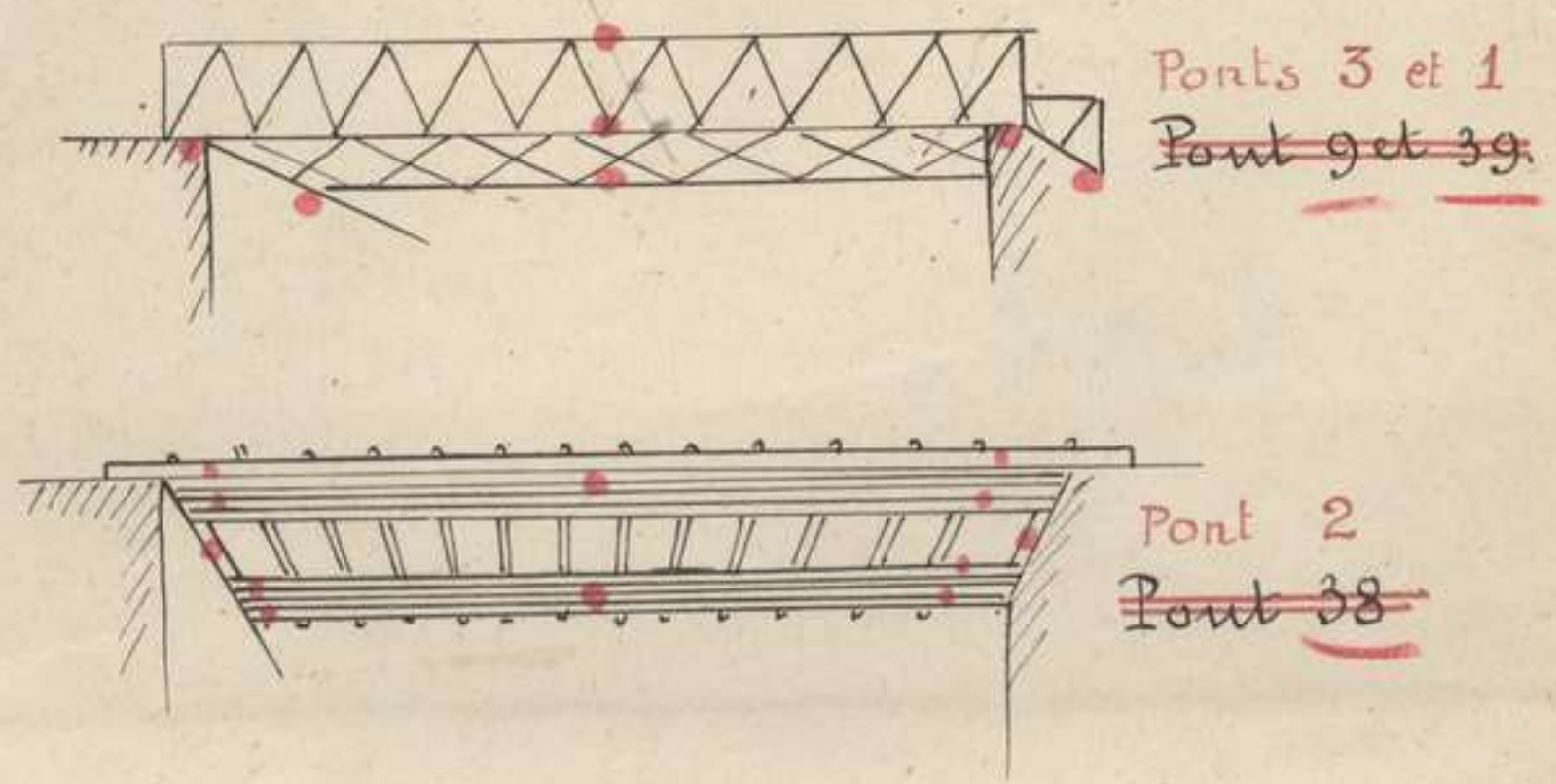
APPENDIX
K 360
L

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	Ponts - Route sur l'Avre au S.O. de Fort Manoir coulés en charpente - Tablier métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	Pour chaque pont. 1 charge de 10 kg à chaque angle du pont contre la culée. 3 kg 980 4 charges de 5 kg réparties au milieu des poutres. 2 charges de 0.540 de mélinite contre le montant central.
Emplacements de la charge	<i>Les charges de rupture sont déposées sur les ponts de charges. Ses charges sont déposées à la ferme 500 m Nord de Boyes. Au dépôt d'explosifs de la ferme de 11 B.</i>
Personnel chargé de la garde des explosifs	Mergent , 1 caporal, 4 hommes d'infanterie et 1 s/m pour les ponts 9 - 38 - 39 - 37 - 10. 11B.3, 11B.2, 11B.1, 11C.1, 11C.2 (Red/m agent de liaison entre au bureau du Cdt. Du Génie)
Personnel de mise en oeuvre.	Pour le pont N° 3 1 caporal, 2 s/m } De la C.A. / stationnée — do — N° 38 1 caporal, 4 s/m } — do — N° 39 1 caporal, 4 s/m } à Boyes. 1 s/m 3 cap. 3 s/m 12 s/m
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



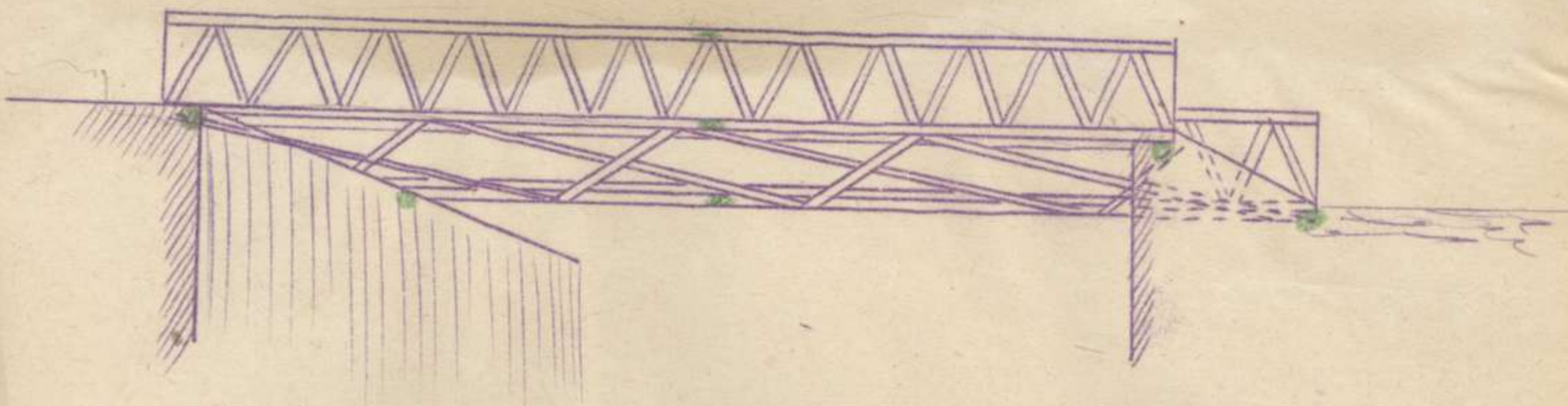
Esquisse des Ponts et répartition des éléments de la charge.



C. G. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31^e C.A.
Bizouard



The perspective



Consigne en cas de Destruction

APPENDIX

Pont N° 9 ^{11B.3} (sur l'Avre)

Personnel: 1 Caporal, 4 S/m.

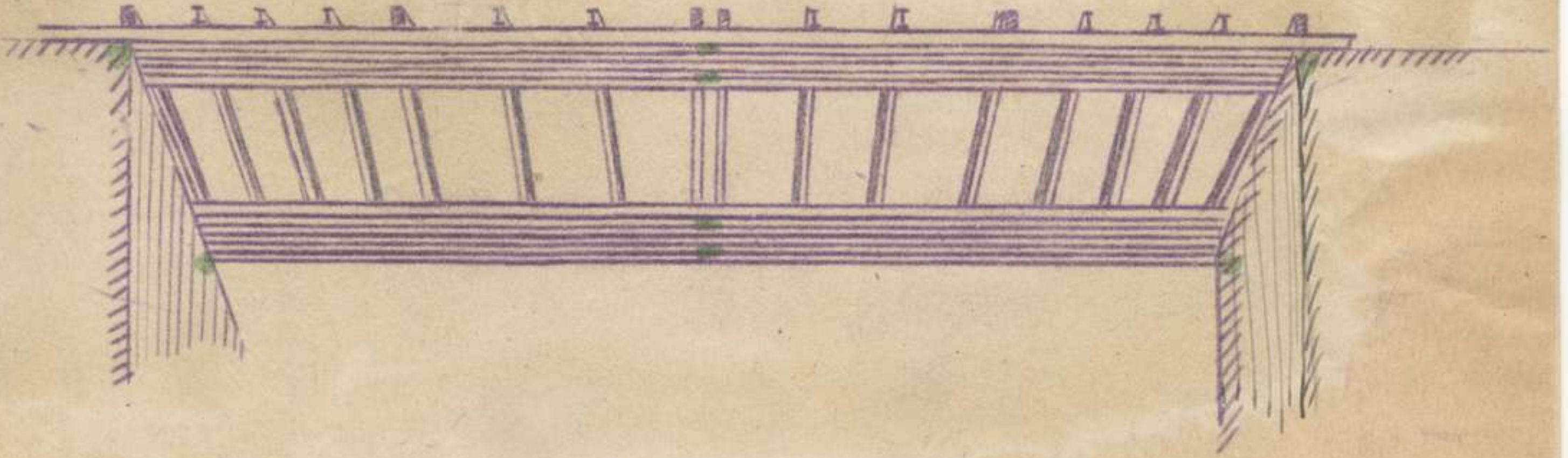
Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le gradé désigné se rend avec son personnel à la poudrière de la Ferme Nord de Boves, pour y prendre les explosifs, et procéder au chargement du pont de la façon suivante:

1 charge de 10 kilos à chaque angle du pont contre la culée } mise de feu
4 charges de 7 kilos réparties au milieu des pontons } pyrotechnique
2 charges de 9 kilos contre le montant central } double

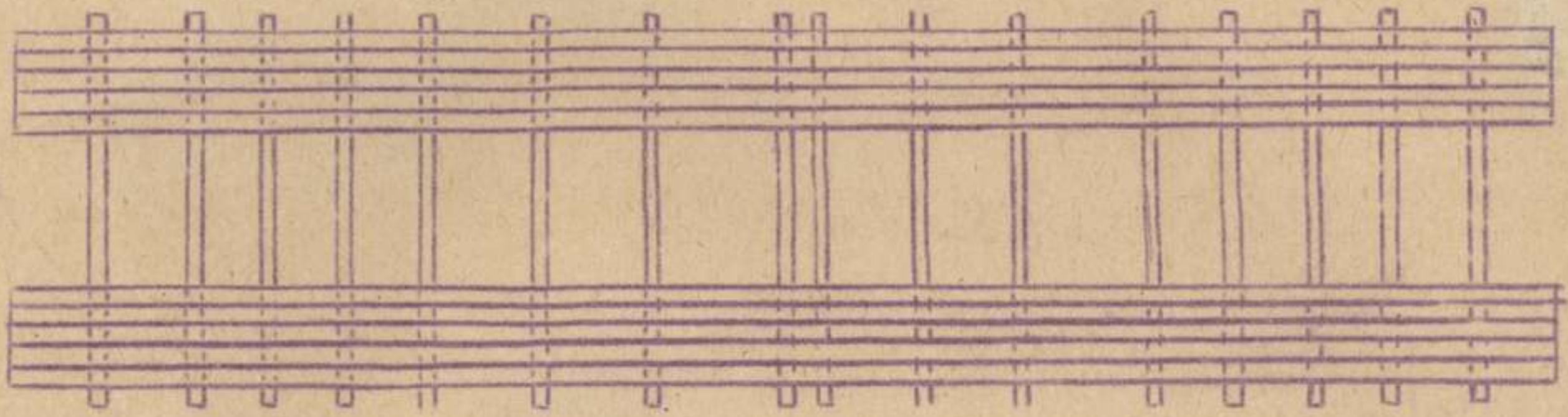
Le travail terminé, un S/m est envoyé au Capitaine Lieutenant Bouriet Commandant le Génie 4/5 à Boves, pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée transmis par le Capitaine et le Lieut Bouriet

P. C. du Lt. Bouriet: Ferme Nord de Boves (Piste 11B)



Plan vu de dessous.



Consigne en cas de Destruction

364.

APPENDIX

Pont N° ^{11 B. 2} ~~38~~ (sur l'Avre)

Personnel: 1 Sergent, 1 Caporal, 4 S^m.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le grade désigné se rend avec son personnel à la poudrière de la Ferme Nord de Boves, pour y prendre les explosifs, et procéder au chargement du pont de la façon suivante:

1 charge de 10 kilos à chaque angle du pont contre la culée } mise de feu
4 charges de 4 kilos réparties au milieu des pontes } pyrotechnique
double

Ce travail terminé un rapport est envoyé au Capitaine Lieutenant Bourget Commandant le Génie 4^e à Boves, pour rendre compte.

Cette destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée. Transmis par le Capitaine et le Lieut Bourget

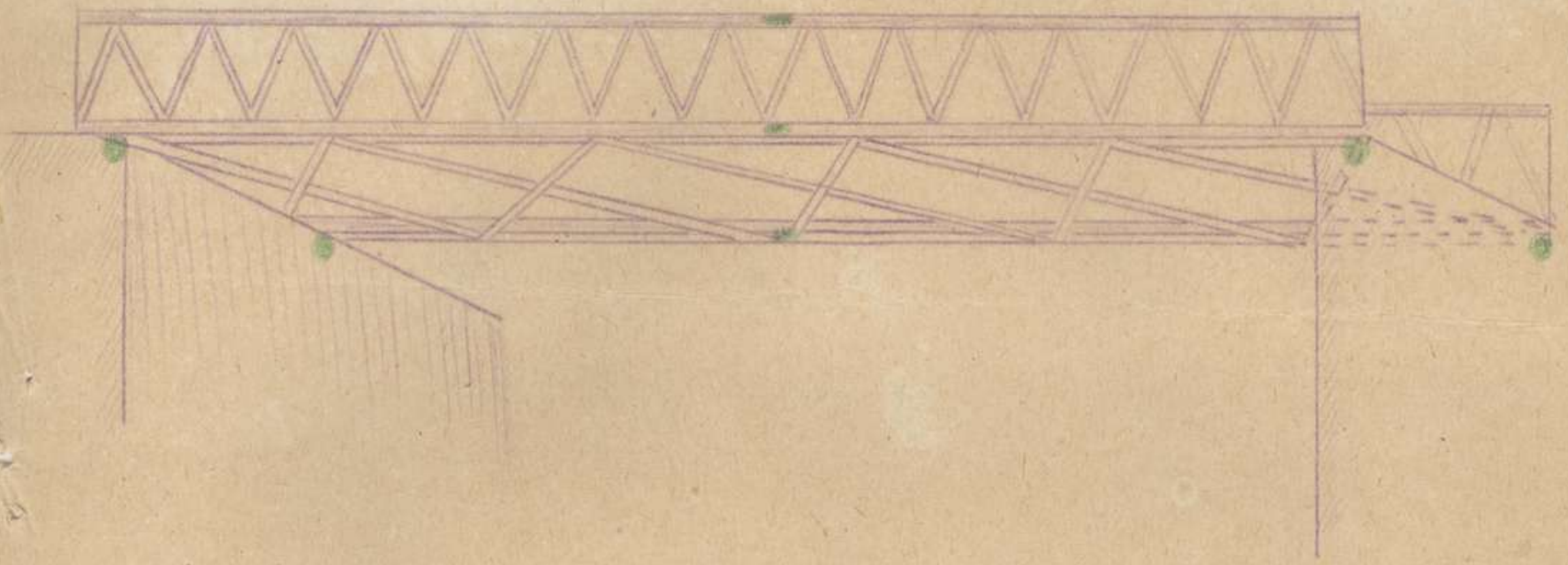
P.C. du G. Bourget: Ferme Nord de Boves (liste 11 B)

APPENDIX



Pont n° ~~39~~ 11.B.1

Vue perspective



366.

ANNEXE DIX

Consigne en cas de Destruction

Pont N° ^{M.B.1} ~~39~~ (Sur l'Arve).

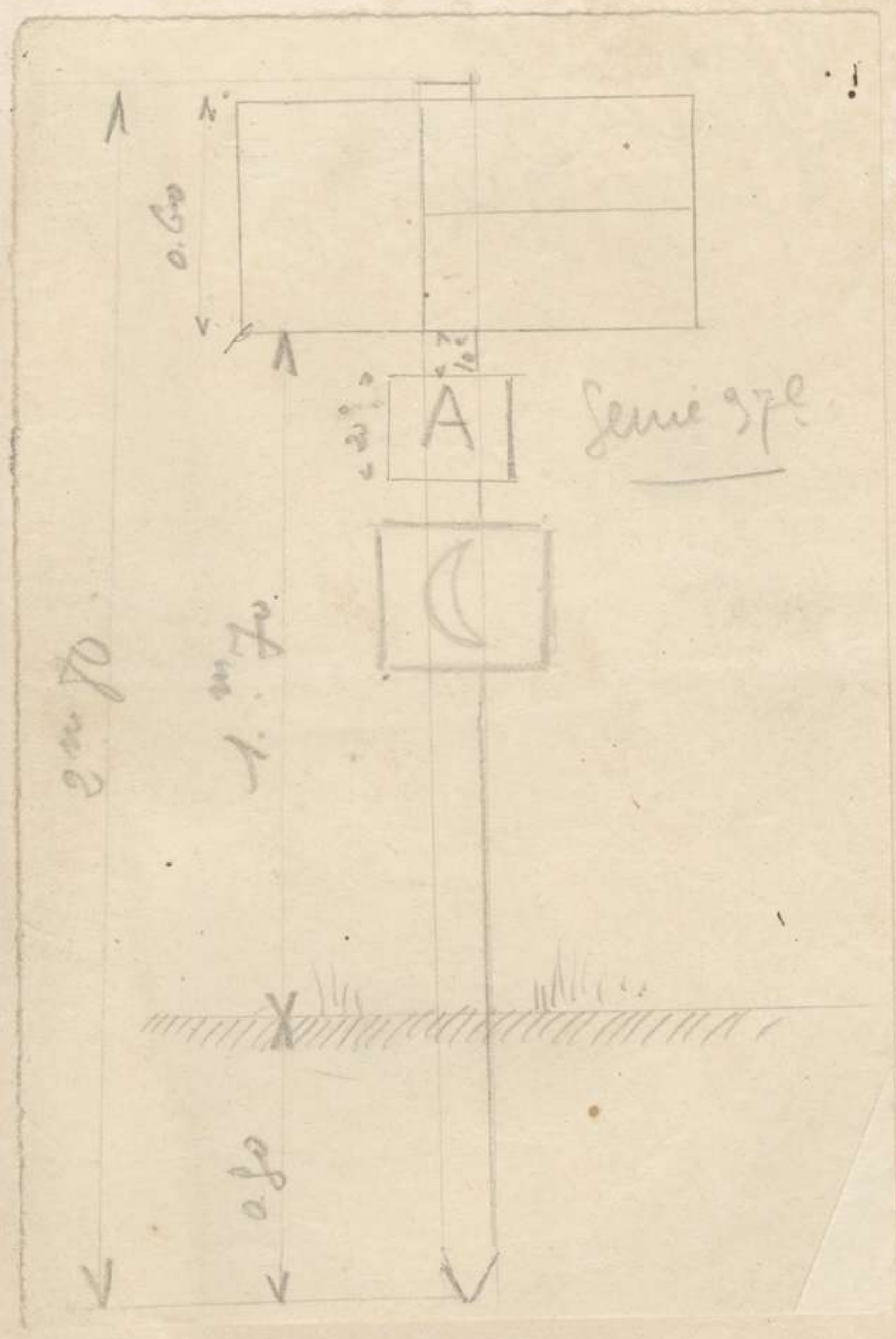
Personnel: 1 caporal, 4 sapeurs.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le grade désigné se rend avec son personnel à la poudrière de la Ferme Nord de Boves pour y prendre les explosifs et procède au chargement du Pont de la façon suivante:

1 charge de 10 kilogs à chaque angle du pont contre la calée	}	Mise de feu pyrotechnique double
4 charges de 7 kilogs réparties au milieu des poutres.		
2 charges de 2 K contre le montant central		

Le travail terminé un s/m. est envoyé au Lieutenant Douvet
Capitaine Commandant la C^o 4/5 à Boves pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'Ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée. Transmis par le Capitaine et le Lieut Douvet



31:103

Approuvé par Décision du Général C. P. 31/C.A. n° 1649/17 du 11 Mai 1918

Consigne.

Génie

Projets

pour la destruction éventuelle
du ~~Pont n° 22~~

368
C. P. 19/51

Passage 11 F. pont n° 1

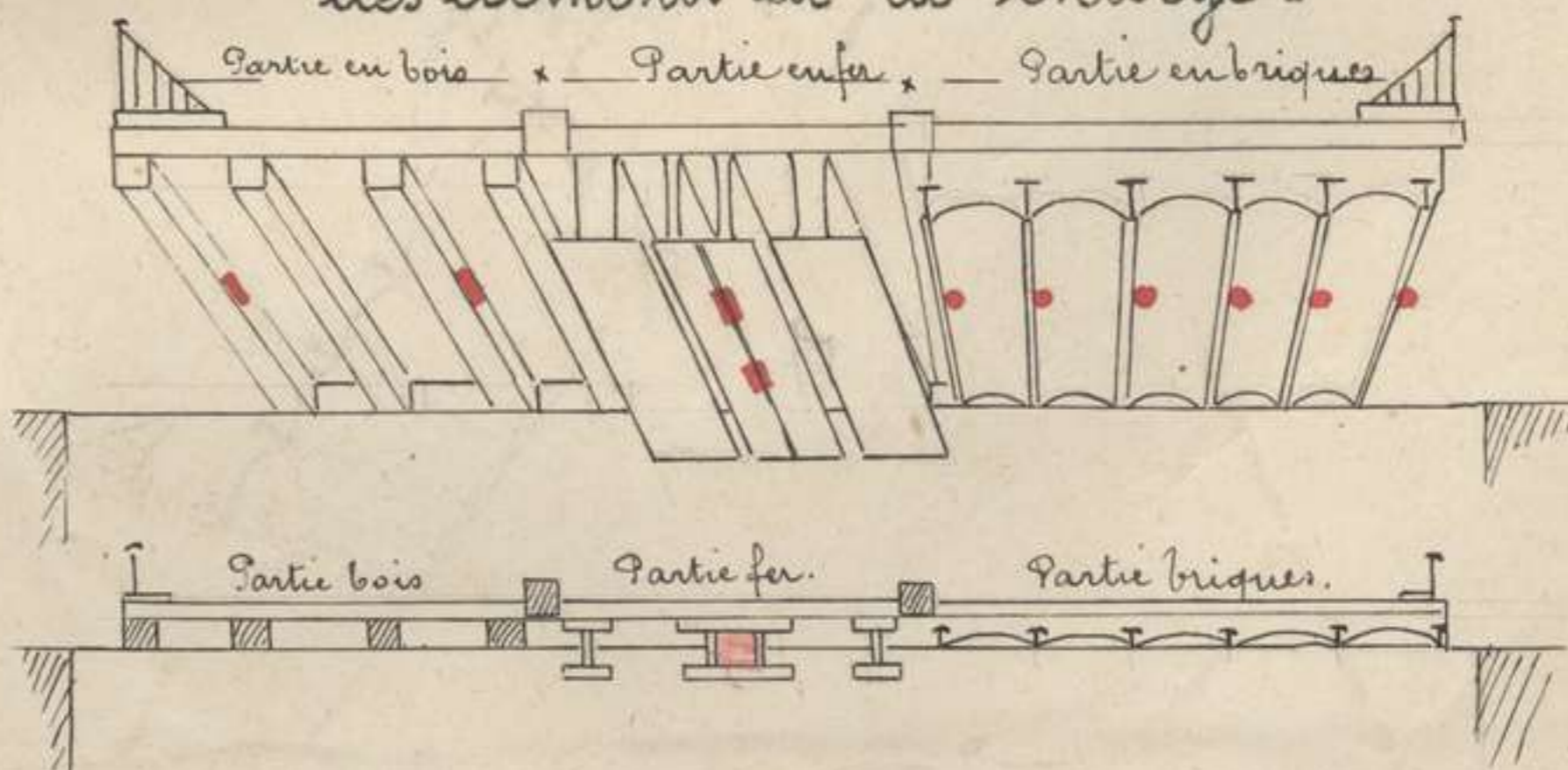
APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Bout Route sur la Goye. - culées en maçonnerie. Se tablier coupé en 3 parties: l'une en fer, l'autre en bois, la troisième en briques.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	4 charges de 17 kg ^{incluse} réparties au centre des ponts. 6 charges de 2 kg ^{incluse} réparties à chaque extrémité du pont.
Emplacements de la charge	Les charges des tabliers en bois et en briques sont déposés 8 rue du Paralet, à Bouas; celles du tablier métallique sont en place.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal + 3 hommes d'Infanterie + 1 s/m (agent technique) pour les dispositifs sous route et 11 F. 1.
Personnel de mise en oeuvre.	1 s/off + 1 Caporal + 4 s/m de la C. V. 40 stationnée à Bouas.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée

Extraits de la carte.

Voir croquis du dispositif sous route ~~(#)~~ passage 11 E.

Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.



G. F. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31^e C. A.

193

31^e C.A.

Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Pont n° ~~7~~ ^{11.F.2} (Est de Boyes)

88 R 369

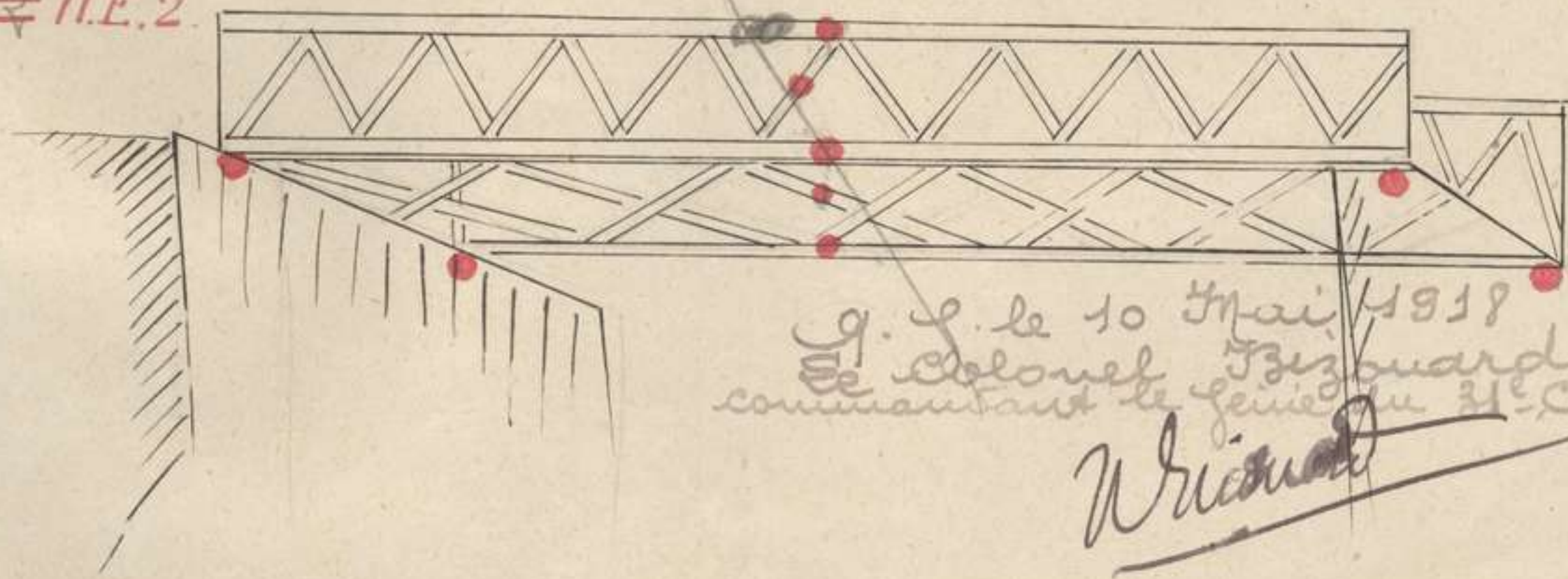
APPENDIX

Indication sommaire sur le remplacement du pont et sa nature.	Pont Route sur l'Ayre, à l'Est de Boyes. Culée en maçonnerie - tablier métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	4 charges de 10 ¹⁰ 4 Kg de melinite à chaque angle contre la culée 4 charges de 3 ³ 789 Kg. melinite réparties au centre des ponts. 2 charges de 2 ² 540 Kg melinite le montant central.
Emplacements de la charge.	Bout de charge: les charges sont déposées, 2 sur Victor - Bugey à Boyes. ^{sur les charges de culée} les cordons sont en place
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 sergent, 6 hommes d'infanterie et 1 th (agent technique) pour les ponts 7 et 12 11.F.2. et 11.E.2
Personnel de mise en oeuvre.	1 sergent et 3 ³ s/m de la C ^e 11/5 stationnée à Boyes.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée

Extraits de la carte.

Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.

Voir pont n° ~~7~~ 11.E.2



193
31^e C.A.

Génie

Projets

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du ~~Pont n° 4 (8) de Boyes~~
Passage 11 F. pont N° 2.

APPENDIX

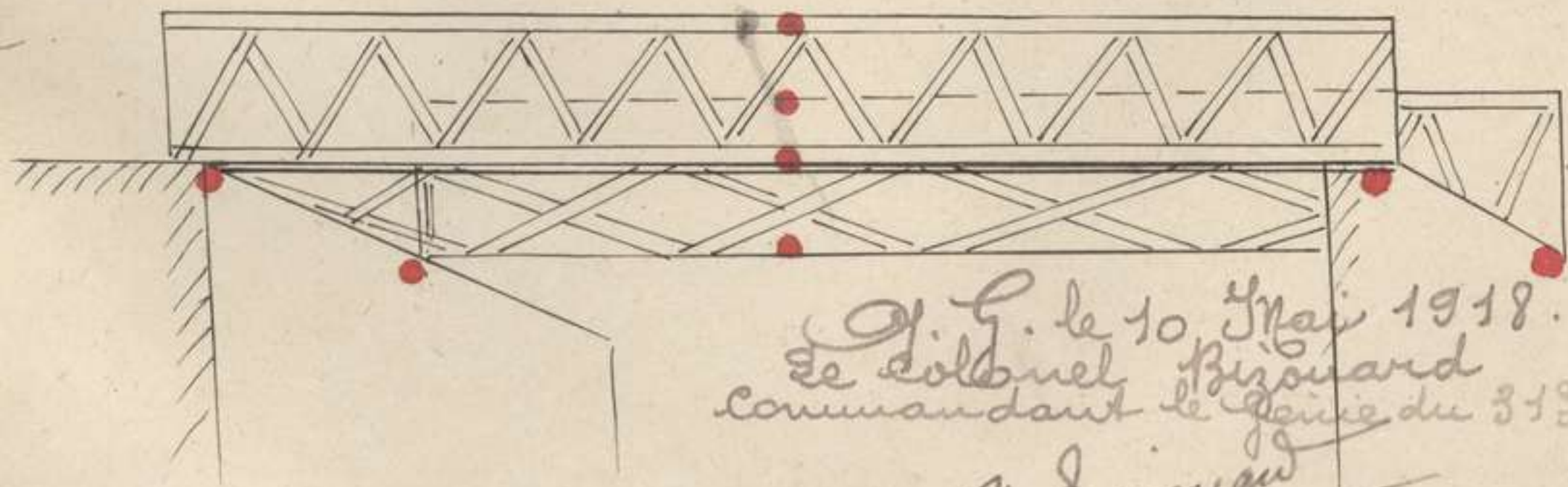
570
C. G. 19/51

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont Route sur l'Ayre, à l'Est de Boyes. Culée en maçonnerie - Tablier métallique
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	4 charges de 10 kg à chaque angle contre la culée. 4 charges de 4 kg réparties au centre des pontons contre les membrures 2 charges de 2 kg contre le montant central.
Emplacements de la charge	Pont chargé, sauf les charges de culée déposées à Rue Victor Hugo à Boyes.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal et 6 hommes d'infanterie + 1 spm (agent technique pour les ponts 11 E et 11 F.)
Personnel de mise en œuvre.	1 Caporal + 4 spm de <i>de Collet</i>
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée

Extraits de la carte.

Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.

Voir pont N° 2 du passage 11 E



G. G. le 10 Mai 1918.
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31^e C.A.
W. Siouan

371.

193

APPENDIX



View perspective



Point 1907

Consigne en cas de Destruction

APPENDIX

Pont N° ^{11.F.2.} 7 (sur l'Arve)Personnel: 1 Col 4 S/m

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le gradé désigné se rend avec son personnel à la poudrière sise Rue Victor Hugo^{no 2}, pour y prendre les explosifs, et procède au chargement de la façon suivante:

4 charges de 14 kilos à chaque angle contre la culée.

4 charges de 4 kilos réparties au centre des pontes.

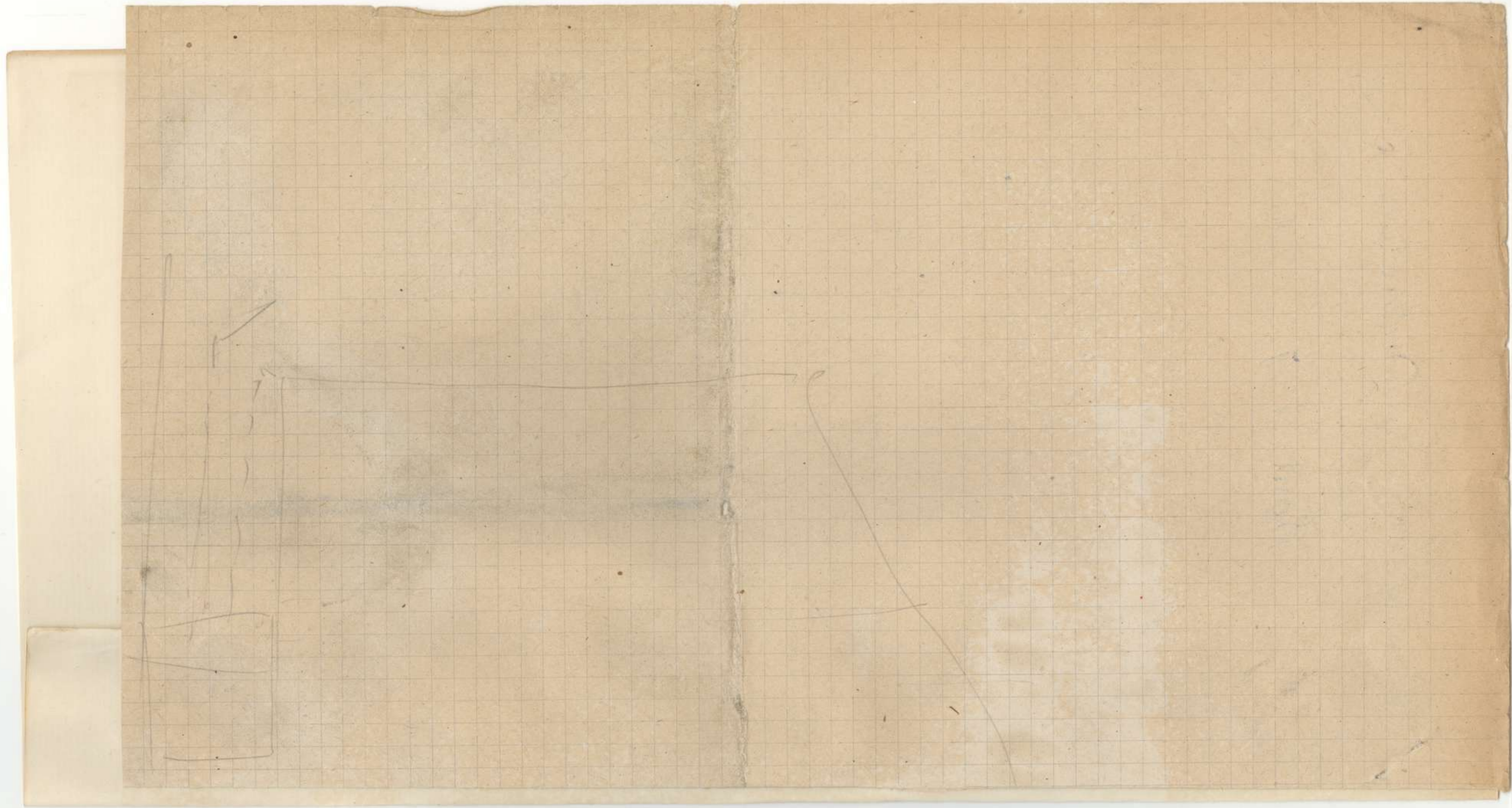
2 charges de 2 kilos contre le montant central.

Ce travail terminé, un S/m est envoyé au Capitaine Commandant le Génie 4/5, à Bovet, pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée.

Ordre transmis par le Capitaine et le Lieutenant Bouvier.

P. C. du St. Bonni - Rue du Paraclet.



193
31^e C. A.
Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Pont n° 3 (à Boyes)

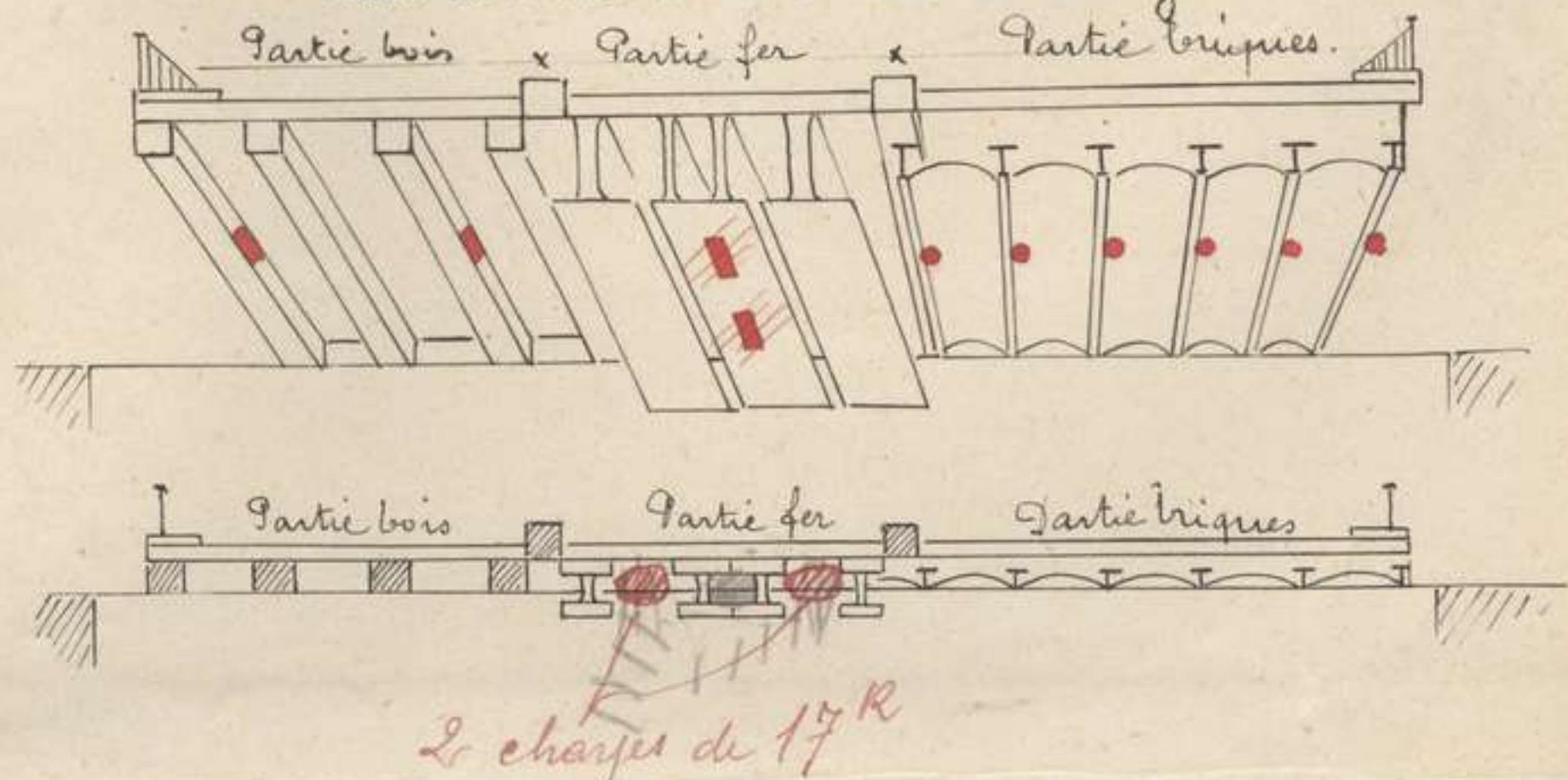
C 1^{ie}/9/80 1^{er} R 313
APP VOIX

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	Pont Route sur la Huye... enlées en maçonnerie. Le tablier comprend 3 parties l'une en fer, l'autre en bois, la troisième en briques
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	4 charges de 17 ^R réparties au centre des ponts 6 charges de 2 ^R réparties à chaque extrémité du pont
Emplacements de la charge	Ponts déchargés ^{sauf le pont en fer qui contient} des charges sont déposés ^{entre les poutrelles et} du Paralet à ^{ces charges sont les ames} Boyes.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1. caporal, 3 hommes d'infanterie et 1 s/m (adjudant technique pour le Pont n° 3 et le dispositif n° 3 ^{Poursuite})
Personnel de mise en oeuvre.	1 sergent et 4 s/m de la C ^{ie} H/5 stationnée à Boyes
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée

Extraits de la carte.

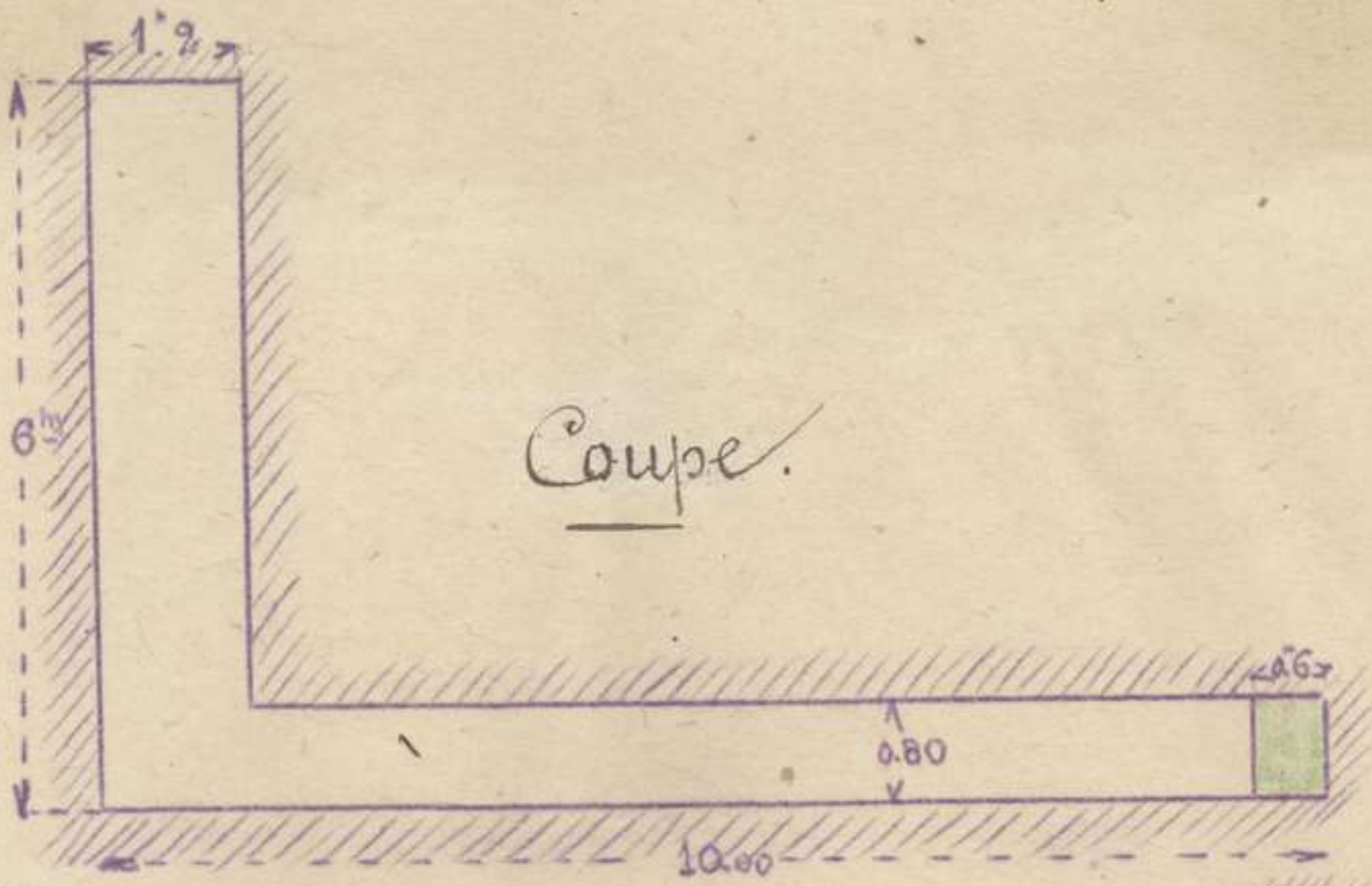
Plan dispositif sous route n° 3 (Boyes)

Esquisse du Pont et répartition des éléments de la charge.

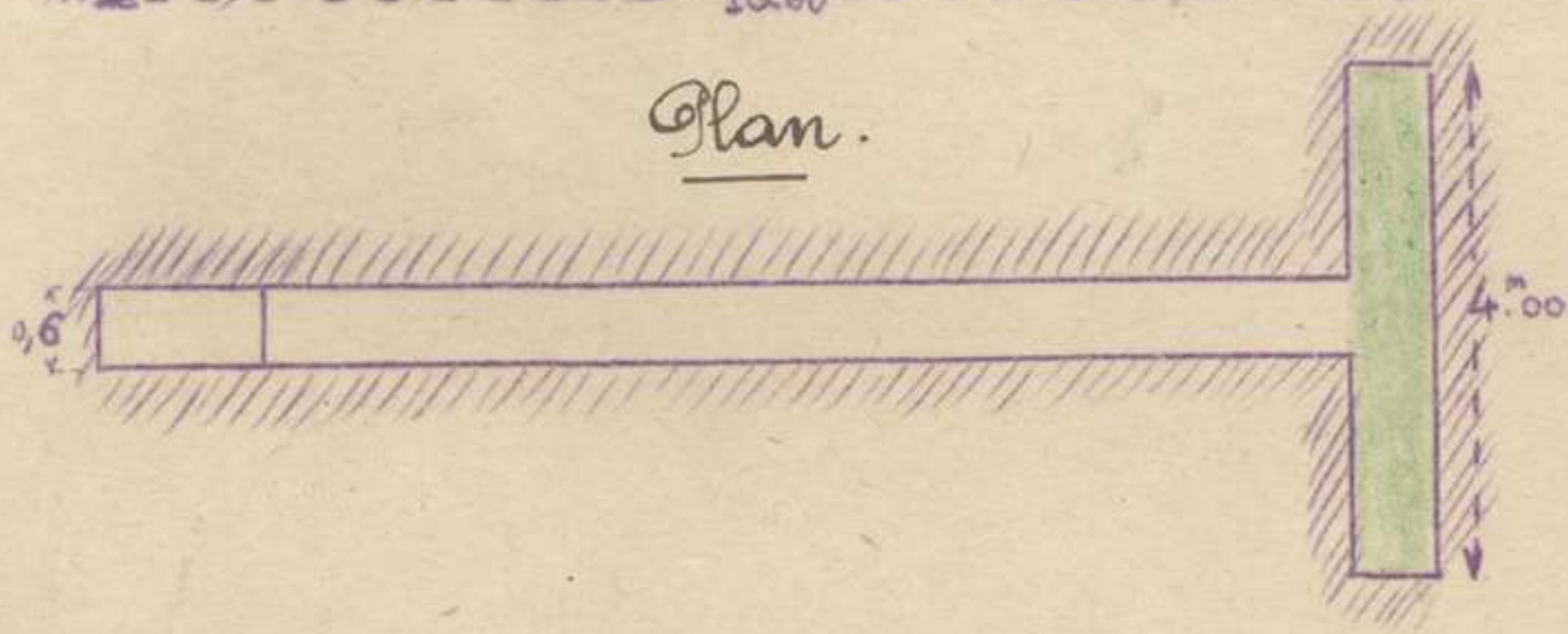


2 charges de 17^R
C. G. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31^e C. A.
Vuouan

Dispositif n°



Plan.



Consigne en cas de Destruction

 375
 APPENDIX

Dispositif N°3 (Place de l'Église)

Personnel: 1 Col - 10 S/m.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le grade désigné se rend avec son personnel à la porcherie, sise 8 rue du Paraclét, à Boves, pour y prendre les explosifs, et procède au chargement de la façon suivante:

1500 kilos d'explosifs 6 mètres de bourrage

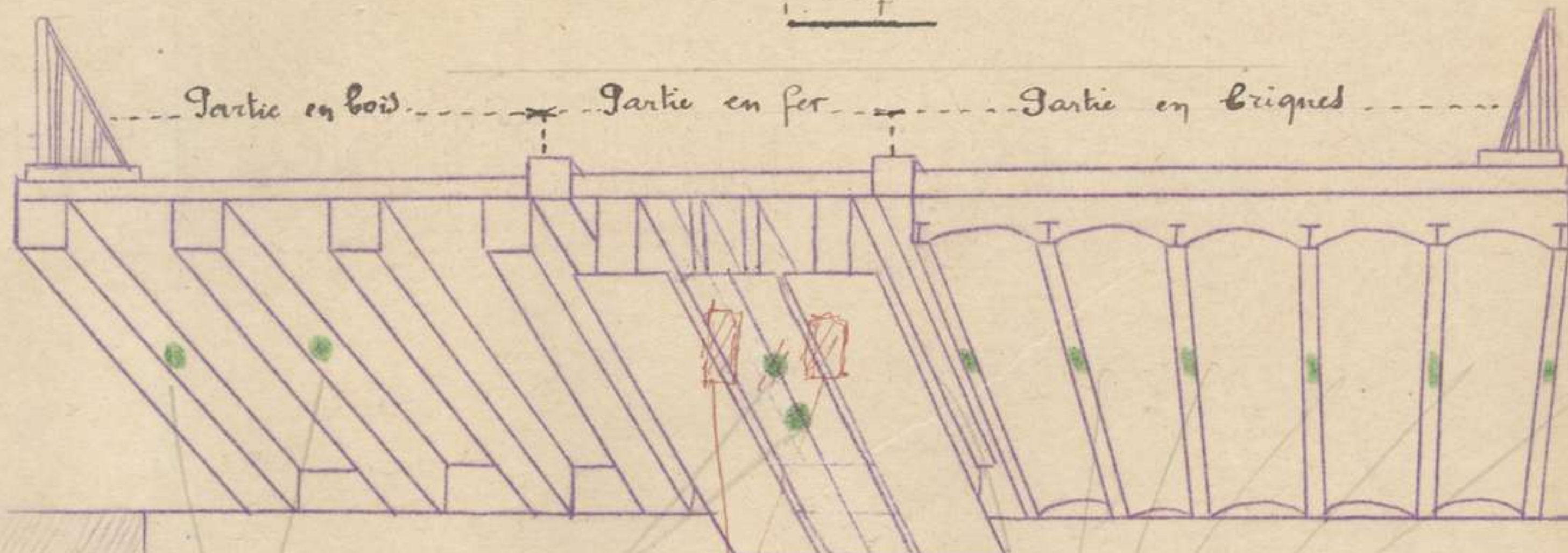
Ce travail terminé, un S/m est envoyé au ~~Lieutenant Bonin~~ Capitaine Commandant le Génie 4/5, à Boves, pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée française par le Capitaine et le lieutenant Bonin.

P.C. du Lt. Bonin: 7 rue du Paraclét.

Pont n° ~~22~~ 11F APPENDIX

Vue perspective

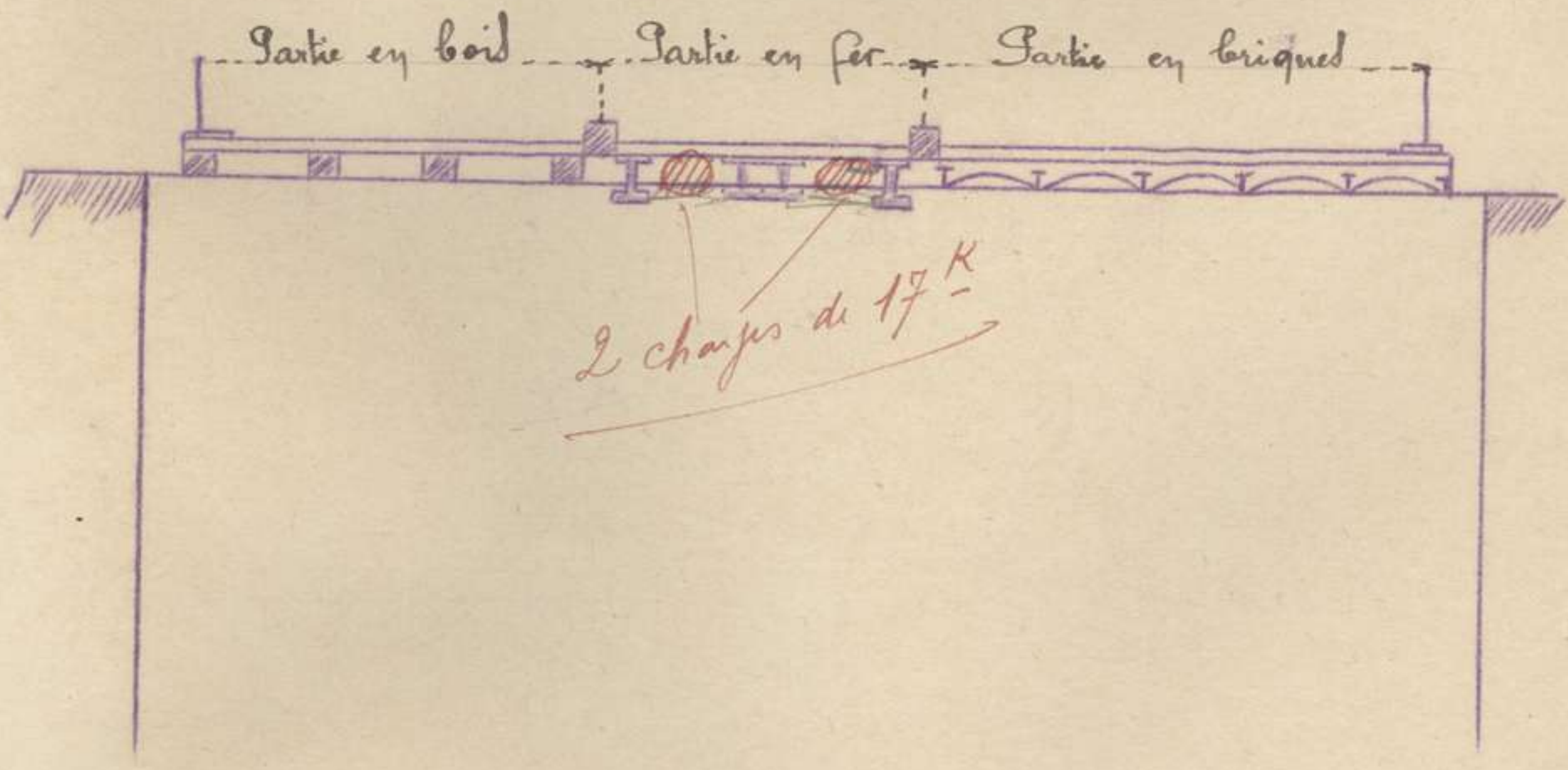


17^K

2 charges de 17^K
 Mariées entre les poutrelles
 Couctes les ames, au
 moment de la construction
 du pont par les Anglais
 - explosion flakine -

2^R

Coupe transversale



2 charges de 17^K

Consigne en cas de Destruction

APPENDIX

Pont N° ^{11.F.1} ~~27~~ (sur la Nooye).

Personnel: 1 sergent, 1 Caporal, 4 sapeurs.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le gradé désigné se rend avec son personnel à la poudrière sise 8, rue du Paraquet à Boves pour y prendre les explosifs et procéder au chargement du Pont de la façon suivante:

4 charges de 17 kilogs réparties au centre des poutres

6 charges de 2 kilogs réparties à chaque extrémité du pont.

(pour ce chargement le gradé chef d'équipe emporte ses vêtements Charrion).

Ce travail terminé un s/m. est envoyé au Capitaine Commandant la Cie 4/5 à Boves pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée. - Transmis par le Capitaine et le Lieut Bouvier.

P. C. du Lt. Bouvier - 7 rue du Paraquet

APPENDIX /

NOTE

pour la 4/5

Corriges pour la destruction ou
éventuelle du Porroge NE

Emplacement de la charge -

Mettre :

Les charges de tabliers en bois et en
briques sont déposés à Rue du
Porroget, à Boves; celles de
tablier métallique sont en place -

15-6-18-

Bois

193

31^e C.A.

Génie

Projet

Consigne.

pour la destruction éventuelle
du ~~Pont de la Boze~~
Passage 11.C. pont n^o 1

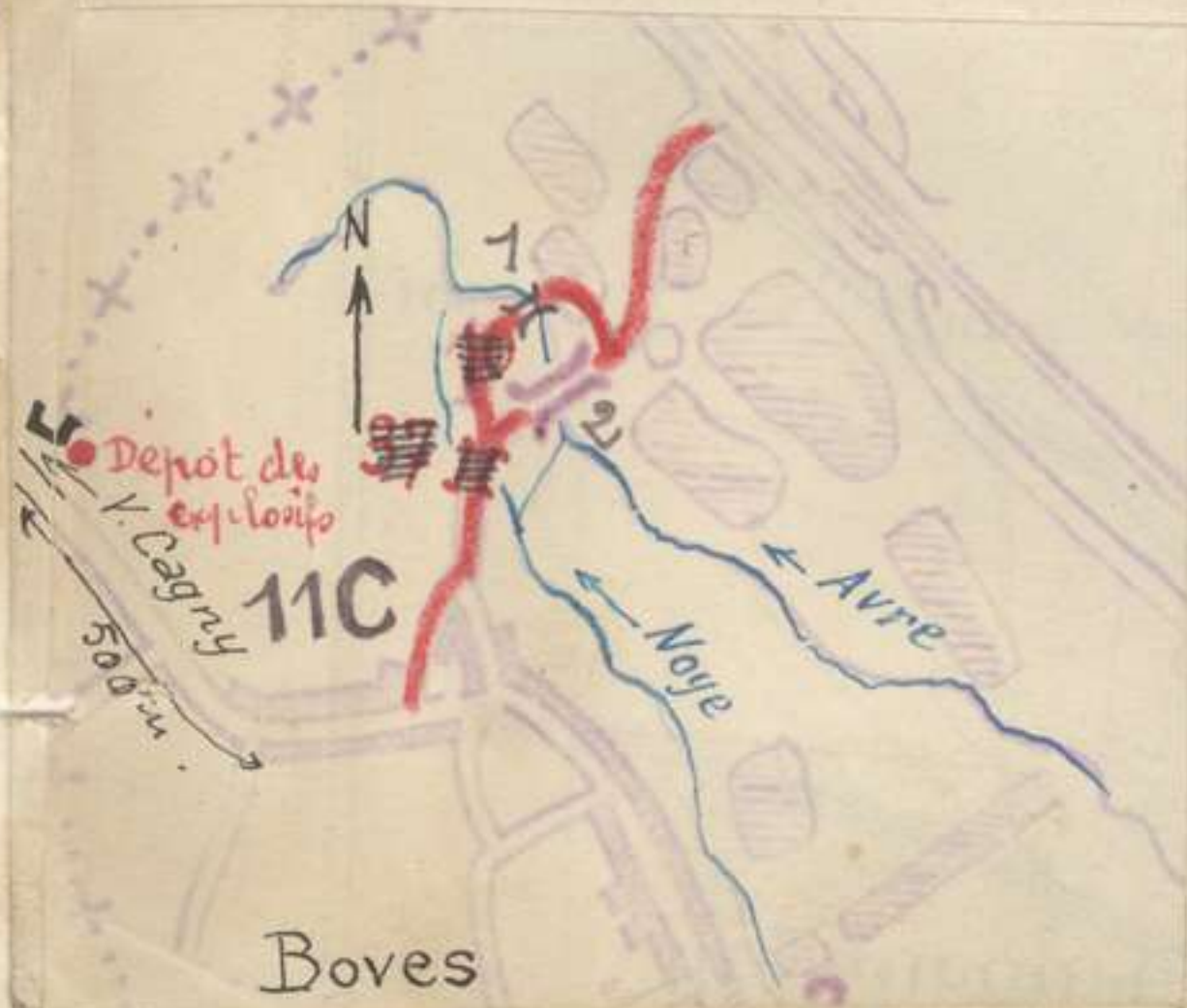
C^o 19/51

APP-NDIX

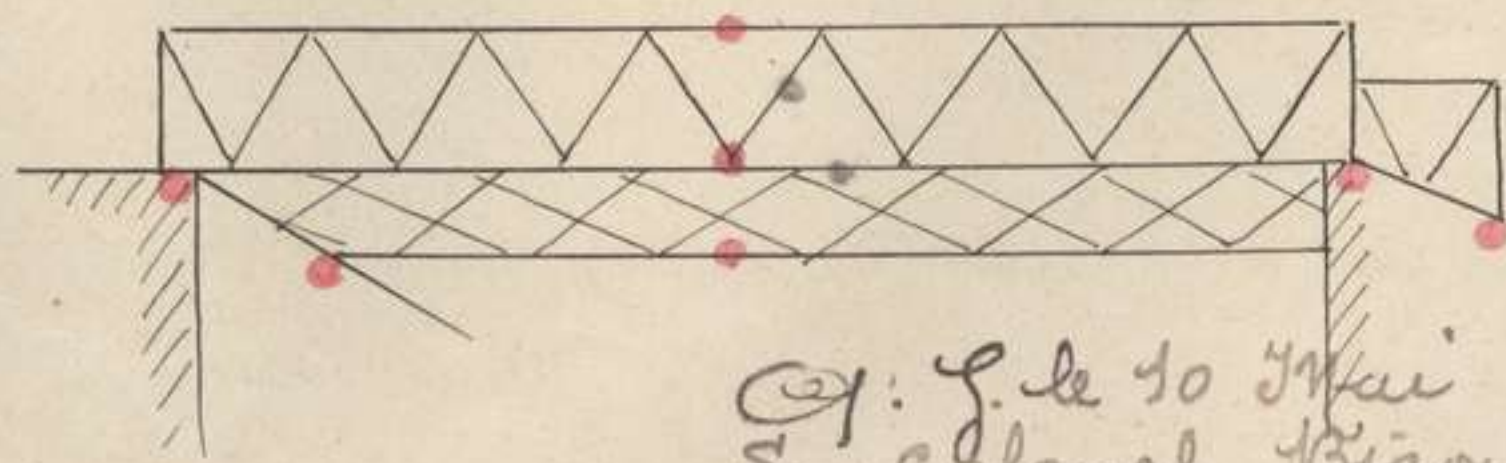


Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont - Route sur la Boze au N.E. de Boves pres du confluent avec l'Avre - culées en maçonnerie - tablier métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1 charge de 10 kg à chaque angle du pont contre la culée. 2 charges de ³⁴⁷⁸⁰ 7 kg réparties au milieu des poutres contre les membrures. 2 charges de 0 ^o 540 de mélinite contre le montant central.
Emplacements de la charge	Pont chargé, sauf les charges de culées disposées ferme Nord de Boves.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal + 6 hommes d'Infanterie + 1 s/m (agent technique) pour les ponts 1 et 2.
Personnel de mise en oeuvre.	1 Caporal + 4 s/m de la C ^o 19/51 4/5 stationnaires à Boves
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général Commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



Proquis du pont et répartition des éléments de la charge.



C^o: J. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31^e C.A.
Bizouard

31^e C. A. 1918
Génie *Projets*

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du ~~Pont n° 10. Nord de Boyes~~
Passage 11. C. pont n° 2

APPENDIX

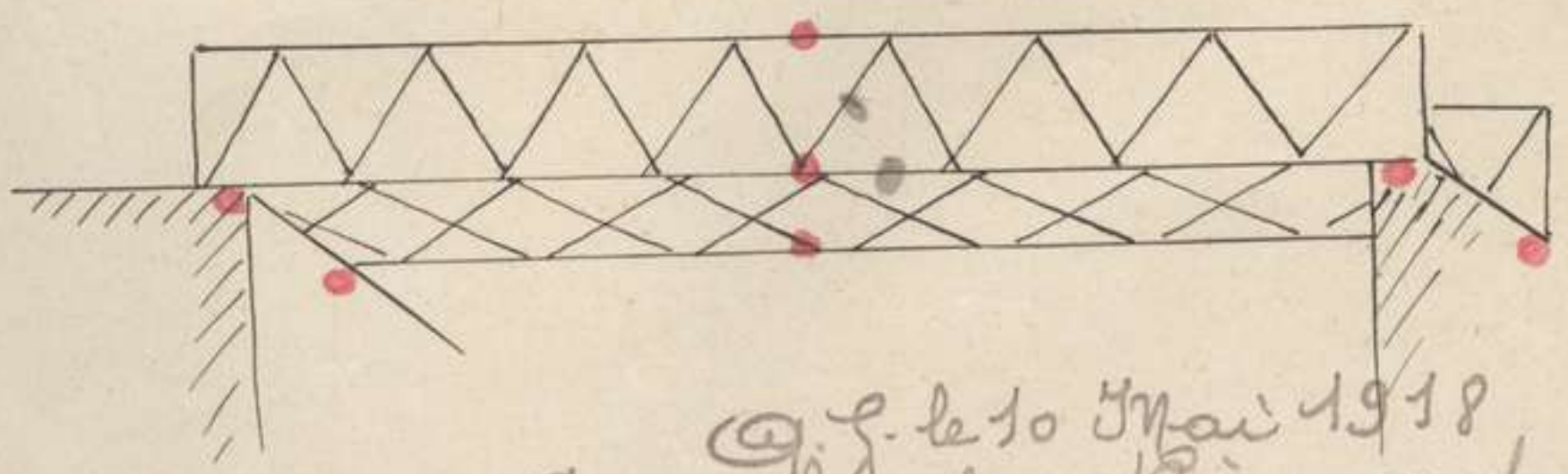


Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont Route sur l'Ayre - N.E de Boyes près du confluent avec la Boye - Culees en maçonnerie ^{et fer} - Tablier métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1 charge de 10 ^{kg} à chaque angle du pont, contre la culée. 4 charges de ^{34.780 mètre} 7 ^{kg} , réparties au milieu des poutres contre les membrures 2 charges de 0 ^m .540 de largeur contre le montant central -
Emplacements de la charge	Pont chargé, sauf les charges de culees défilées, ferme Nord de Boyes.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 caporal + 6 hommes d'infanterie + 1 ^{1/2} m (agent technique) pour les ponts 1 et 2.
Personnel de mise en œuvre.	1 sergent + 1 caporal + 4 ^{1/2} m de la CV 115 Stationnée à Boyes <i>de la C. 21/4/11</i>
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée.

Extraits de la carte.

Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.

Pour croquis du Pont n° 1 du Passage 11 C.



G. G. le 10 Mai 1918
Le Colonel Trizonard
Commandant le Génie du 31^e C. A.
Trizonard

Approuvé par Décision du Général Cd^e de 31^e C. n^o 16219/3 du 11 Mai 1918

31^e C. 193

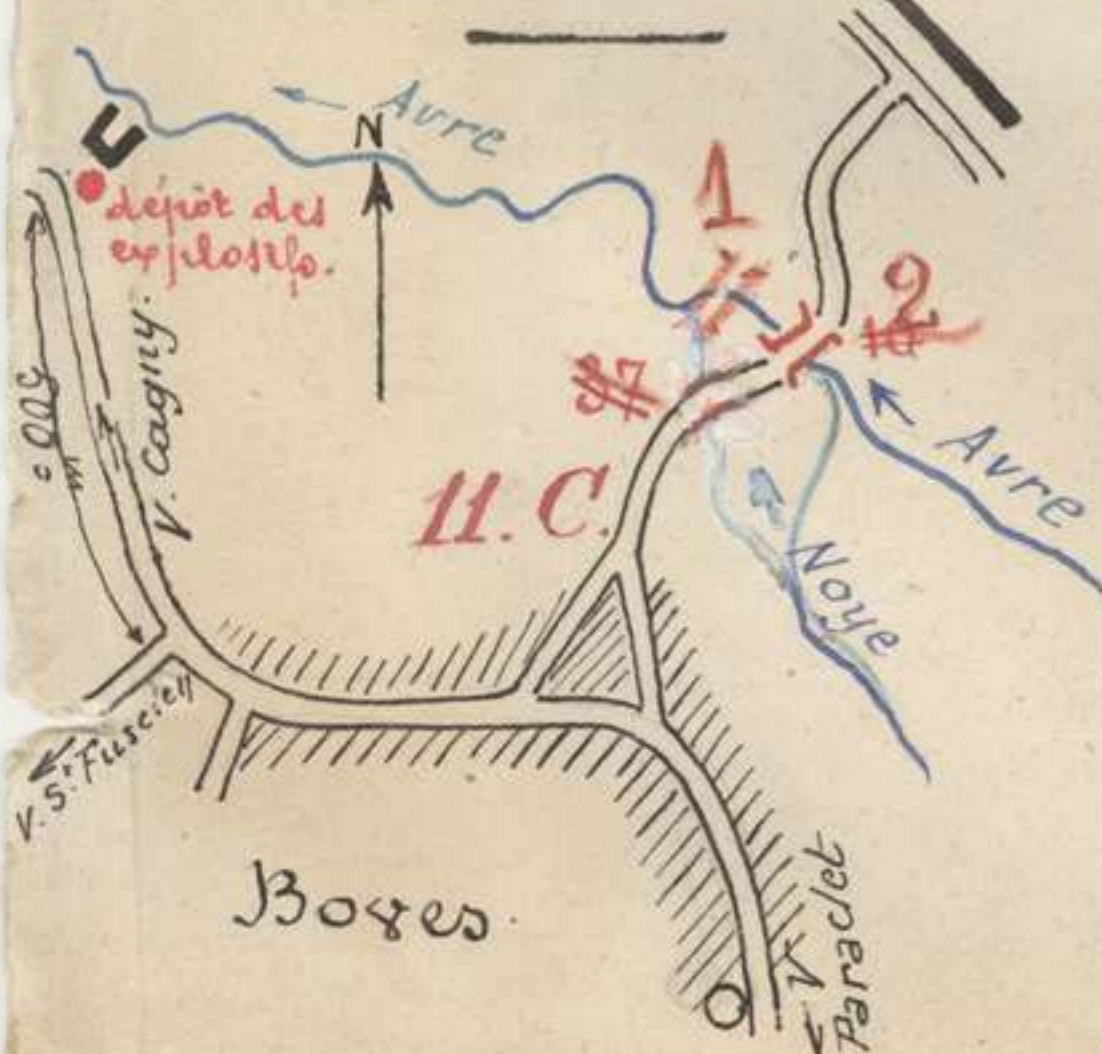
Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Pont N^o 1124 (Nord-Est de Boyes)

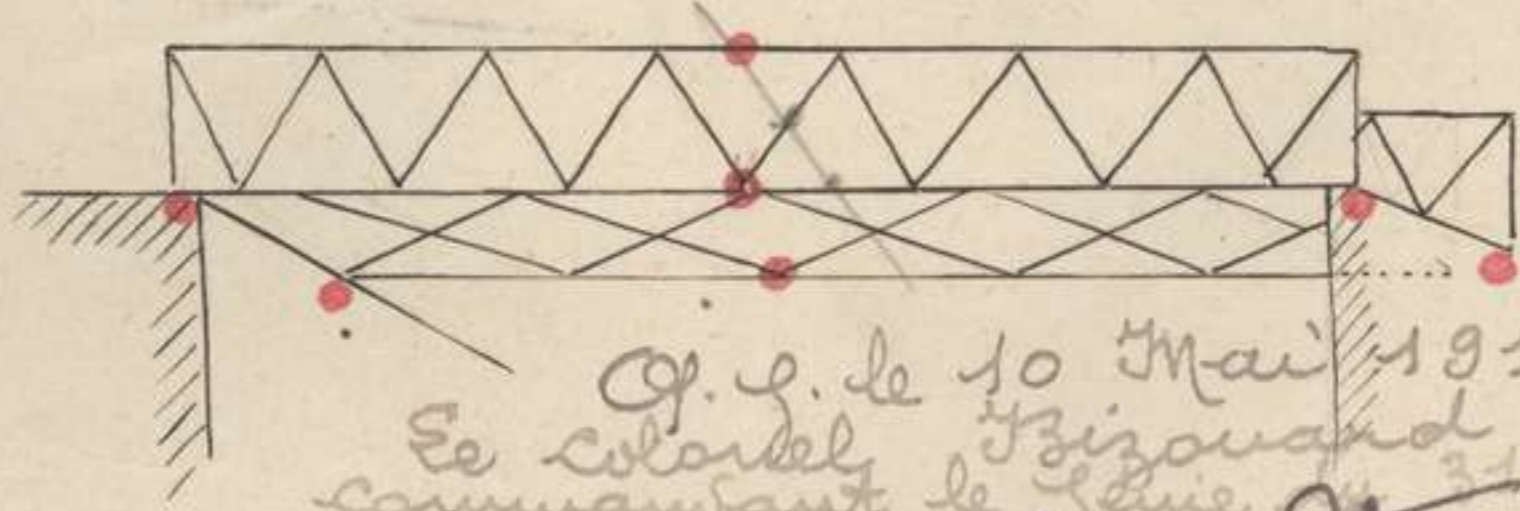
68, 1381
APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont. Route sur la Noye au N.E de Boyes pres du confluent avec l'Avre. Culées en maçonnerie - Tablier métallique. à tôle
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1 charge de 10 ^{kg} à chaque angle du pont contre la culée. 25 kg. sachet dit ou att. minute 4 charges de 7 ^{kg} réparties au milieu des poutres. 2 charges de 2 ^{kg} contre le montant central
Emplacements de la charge	Pont déchargé. Les charges sont déposées à la ferme 500 ^m Nord de Boyes. Les sacs sont placés
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 sergent, 1 caporal, 8 hommes d'infanterie et 1 s/m pour les ponts 29, 10, 38, 39 et 9. H.C. 1, H.C. 2, HB2, HB1, HB3.
Personnel de mise en oeuvre.	1 caporal et 2 s/m de la Cie 19/51 stationnée à Boyes.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée.

Extraits de la carte.



Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.



Op. G. le 10 Mai 1918
Le Colonel Zizouard
Commandant le Génie 31^e C. A.
Zizouard

31: C. 193

Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
du Pont n° ~~11.C.1~~ (Nord-Est de Boyes)

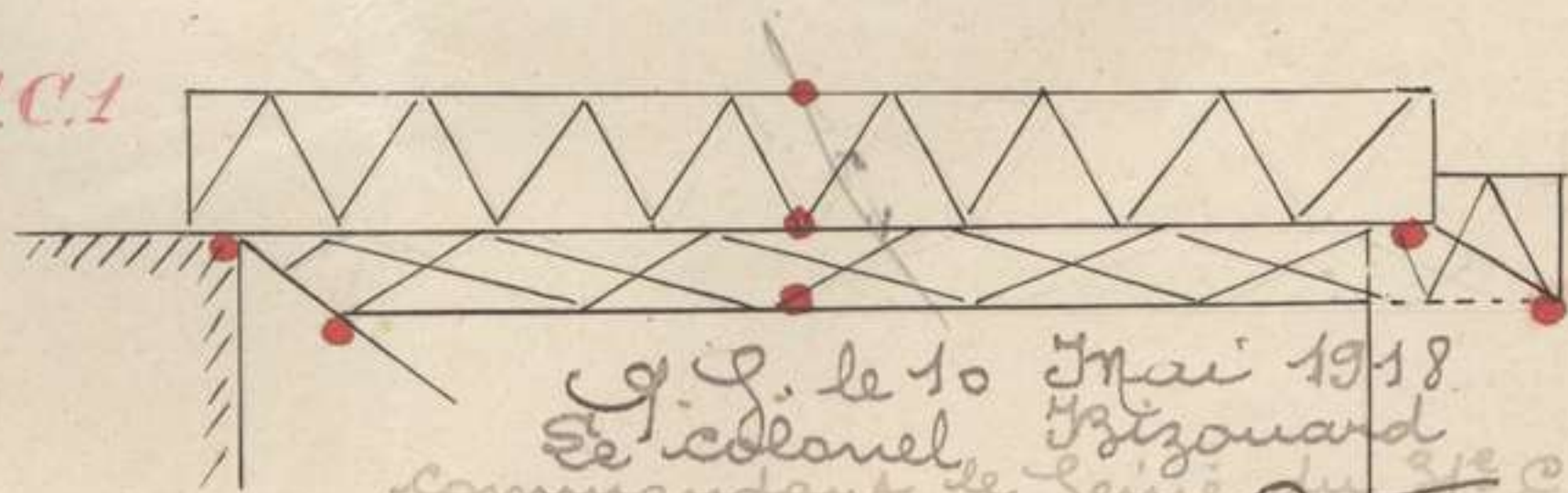
68 K382
APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	Pont Route sur l'Ayre - N.E de Boyes, près du confluent avec la Boye - Culée en maçonnerie - Tablier métallique.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	1 charge de 10 ^{Kg} à chaque angle du pont contre la culée 15 ^{Kg} chaudière en plomb - mûlins 4 charges de 2 ^{Kg} réparties au milieu des poutres 2 charges de 2 ^{Kg} contre le montant central
Emplacements de la charge	Pont déchargé. Les charges sont déposées à la ferme 500 ^m Nord de Boyes. Les conteneurs sont pleins
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 sergent, 1 caporal 3 hommes d'infanterie et 1 s/m pour les ponts 10-37-38-39 A.8 11.C.2, 11.C.1, 11.B.2, 11.B.1 et 11.B.3.
Personnel de mise en oeuvre.	1 sergent et 2 ^{1 Col} s/m de la C ^{ie} A/5 stationnée à Boyes.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant l'Armée

Extraits de la carte.

Esquisse du pont et répartition des éléments de la charge.

Pour esquisse du Pont n° 11.C.1



G. G. le 10 Mai 1918
Le Colonel Bizouard
Commandant le Génie du 31: C. a.

W. M. M. M.

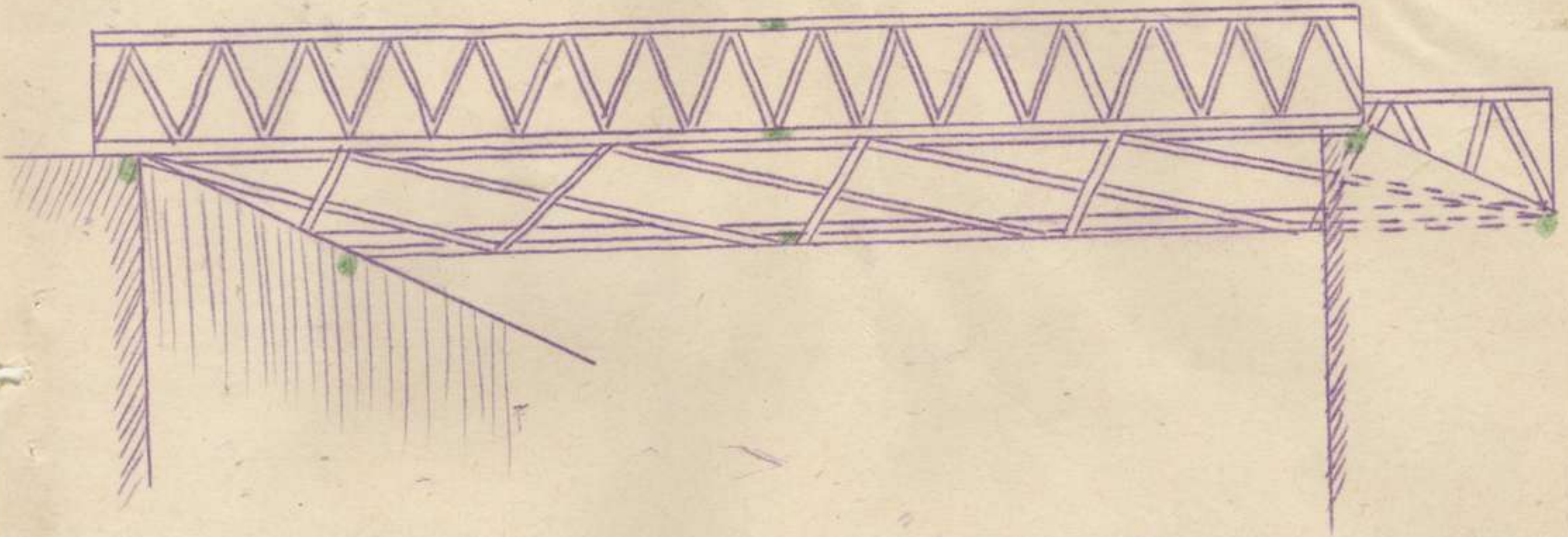
APPENDIX



Pont n° 10 H.C.2

l'aven

Vue perspective

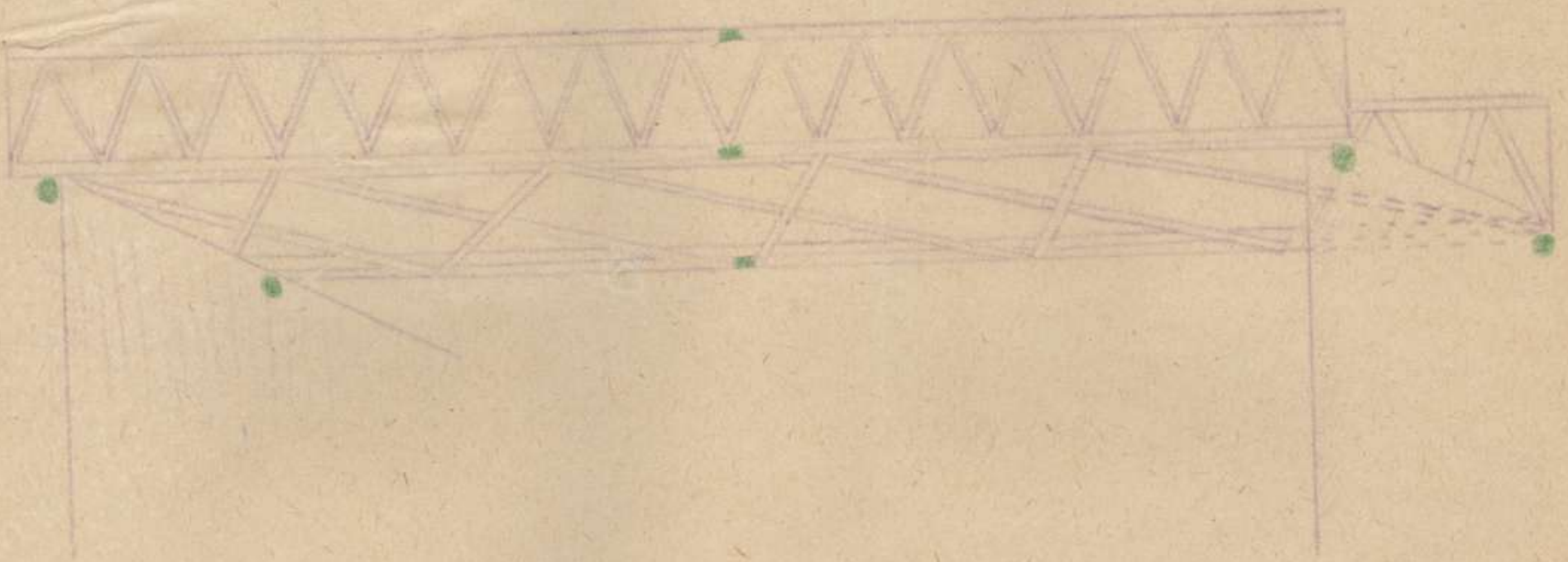


APPENDIX



Pont n° 37 ~~11.C1~~ ~~de~~ ~~Navy~~
Clare

vue perspective



Consigne en cas de Destruction

APPENDIX

Pont N° ^{H.C.1} ~~37~~ (sur la Noye).

Personnel: 1 caporal, 4 sapeurs.

Dès l'instant où l'ordre de chargement est donné, le gradé désigné se rend avec son personnel à la poudrière de la ferme Nord de Boves pour y prendre les explosifs et procède au chargement du Pont de la façon suivante:

1 charge de 10 kilogs à chaque angle du pont contre la culée
4 charges de 7 kilogs réparties au milieu des poutres.

Mise de fer
pyrotechnique
double.

Le travail terminé un s/m. est envoyé au Capitaine Commandant la 6^e / 5 à Boves pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'Ordre du Général Commandant la 1^{re} Armée. Transmis par le Capitaine et le Lieutenant Bouvet

P.C. du Lt. Bouvet. Ferme Nord de Boves (Pote H.B.)

Approuvé par Décision du Général Cdt le 31/c. a. n° 1613/514 du 13 Mai 1918

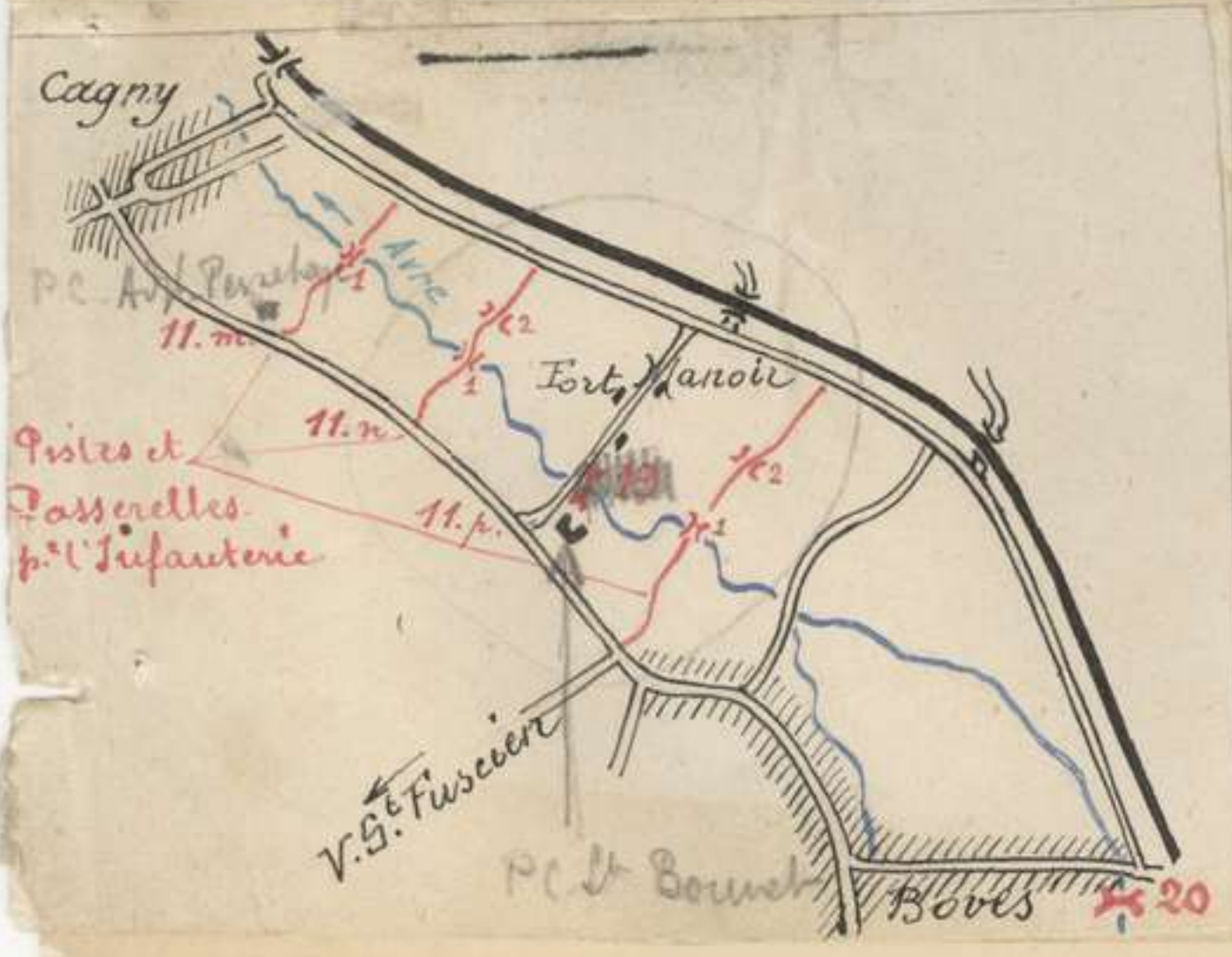
193
31^e C. A.
193
Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
des Passerelles entre Boyes et Cagny.

APP-VDIX / C. li 19/1
APP-VDIX / C. li 19/1

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	5 passerelles des 3 passages compris entre Boyes et Cagny. (Passage du S de Cagny - 1 passerelle; 2 passerelles sur chacun des 2 autres passages). 11 ^m et 11 ^p . Passerelles de circonstance pour piétons.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	Les 5 passerelles seront détruites à coups de hache. Les corps de support seront abattus dans le lit de la rivière, les pontelles brisées ou dispersées.
Emplacements de la charge	Les outils seront apportés par les équipes chargées de la destruction. Le hach pour la destruction est réparti: 4 à 11 A (p. l. m. m. m.) 2 à 11 B (d. g. r. g. l. m. m.)
Personnel chargé de la garde du matériel des explosifs Destruction	Surveillance périodique effectuée par le Lt de 11 A pour 11 m par le C. m. de 11 B pour 11 n et 11 p
Personnel de mise en œuvre.	Pour le passage 11 ^m comprenant 1 passerelle 1 M/O et 3 ¹ / ₂ hu de la C. li 19/1 stationnés à Boyes. Pour chacun des 2 passages comprenant 2 passerelles, 1 caporal et 4 hu de la C. li 19/1 stationnés à Boyes.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant le C. A.

Extraits de la carte.



Esquisse du pont et répartition des éléments de la charge.

G. G. le 10 Mai 1918
 Le Colonel Bizouard
 commandant le Génie 3^e C. A.
Bizouard

193

Approuvé par décision du Général Cdt 2. 31/C.A. N° 1649/3 du 11 Mai 1918

31^e C.A.

Génie

Projets

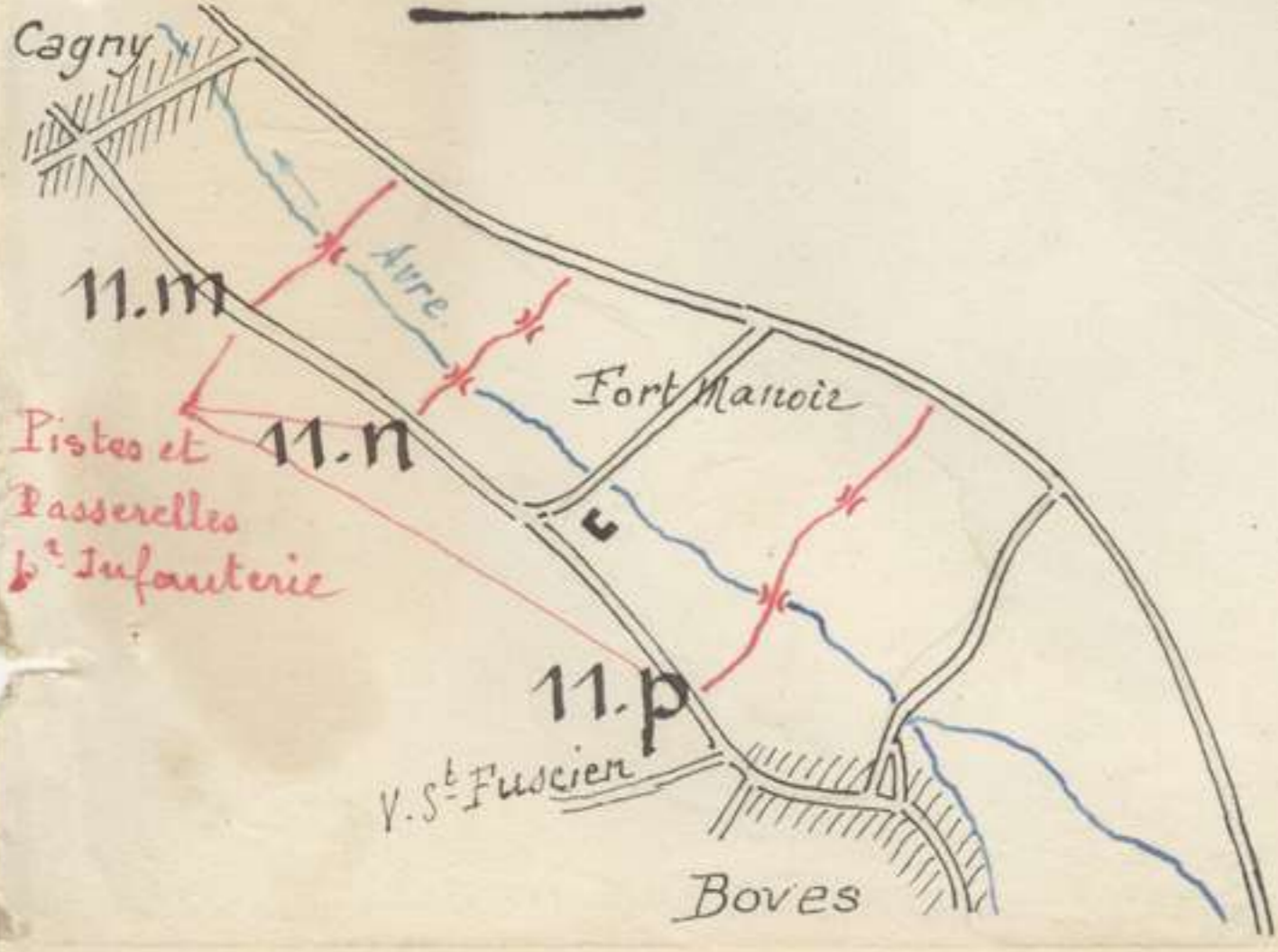
Consigne.
pour la destruction éventuelle
des Passerelles pour Infanterie des
Passages 11.m, 11.n, et 11.p.

C. 19/19
APPEL N° 19



Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	5 passerelles des 3 passages compris entre Boves et Cagny. (Passage ^{11.m} sud de Cagny une passerelle) 2 passerelles sur chacun des 2 autres passages) 11.n et 11.p Passerelles de circonstance pour piétons.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	Les 5 passerelles seront détruites à coups de hache. Ses corps de support seront abattus dans le lit de la rivière, les poutrelles brisées ou dispersées 5 grenades incendiaires à prendre au dépôt de Munitions près du Boves. C. 19/19 - ou Dépôt de Munitions près du Boves. PC de 37-DI (11.7-13.3)
Emplacements de la charge	Les outils seront apportés par les équipes chargées de la destruction Les haches sont réparties 4 à la mainmorte piste de 11.A pour 11.m et 11.n 2 au dépôt exploit. 11.B pour 11.p
Personnel chargé de la garde des explosifs	Surveillance périodique effectuée. par le s/m de 11.A pour 11.m. par le s/m de 11.B pour 11.n et 11.p.
Personnel de mise en oeuvre.	Pour le passage 11.m comprenant 1 passerelle. 1 s/m de 11.A et 1 s/m de 11.B de 10 ^e C. 19/19 prise à Boves. Pour les passages 11.n et 11.p comprenant 2 passerelles. par passage 1 s/m de 11.A et 1 s/m de 11.B de 10 ^e C. 19/19 prise à Boves.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général commandant le C.A.

Extraits de la carte.



Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.

G. F. le 10 Mai 1918
 Le Colonel Bizouard
 Commandant le Génie du 31^e C.A.
 Bizouard

193

Consigne en cas de Destruction

APP-VDIX



Passerelles N° ^{11.p} 1 - N° ^{11.n} 2 - N° ^{11.m} 3
sur l'Avre

Personnel: 1 ¹/_{off.} - 1 ¹/_{Cal.} - 8 ¹/_{pm}

Des l'instant où l'ordre de destruction est donné, le grade désigné se rend avec son personnel (tous munis de grandes haches prises dans les voitures de sapeurs-mines) aux passerelles ^{11.p, 11.n et 11.m} 1, 2 et 3. Les passerelles seront détruites à coups de hache; les corps de support seront abattus dans le lit de la rivière; les pontelles brisées ou dispersées.

Le travail terminé un sapeur est envoyé au chef de section (Adjt. Perschay pour ^{11.m} - Lt. Boumet pour ^{11.n et 11.p}) Capitaine Commandant le ^{11.p} 4/5 à Boves pour rendre compte.

La destruction ne sera exécutée que sur l'ordre du Général Commandant le Corps d'Armée, transmis par le capitaine et le chef de section.

Adjt. Perschay pour passerelle 11 m
Lt. Boumet ————— 11 n et 11 p

- P.L. Adjt. Perschay: Poste 11 A Dépôt de matériel
- P.L. Lt. Boumet: Ferme Nord de Boves (poste 11 B)

Pour 11 m 1 cap. et 6 ¹/_{pm} -
11 n et 11 p 1 ¹/_{off.} - 6 ¹/_{pm}

1918
31: C.A.
Génie 193

Consigne.
pour la destruction éventuelle
des Ponts - 11. A - (Sud de Cagny)

C.A. 19/1 390
/

Indication sommaire sur l'emplacement des Ponts et sa nature.	Passage au sud de Cagny, Cinq ponts de pilotes en charpente et un pont (n° 6) en poutrelles métalliques et bois
Renseignements sur la charge et le dispositif de rupture.	Chaque pont de pilotes sera brûlé au moyen de 40 Kilogs de paille et de 20 litres d'essence (500g) (Billes de paille de 20k placés et 2 nouveaux successivement des culées) Contre le tablier métallique Le pont sur poutrelles métalliques sera détruit au moyen de 225 pétards
Emplacements de la charge	Pont n° 6 chargé - Matériau à pied d'œuvre pour les 5 autres ponts - (Maison située sur la route de Troussé Cagny à l'entrée de la piste) -
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 caporal + 3 hommes d'infanterie + 1 juv + 1 agent technique chargé de la surveillance
Personnel de mise en œuvre.	1 sergent 1 caporal 12 0/m de la C.A. 4/8 Ataliquain et Boves
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	Général et l'armée

Extraits de la carte.



Croquis du Ponts et répartition des éléments de la charge.

Coupe du Pont n° 6



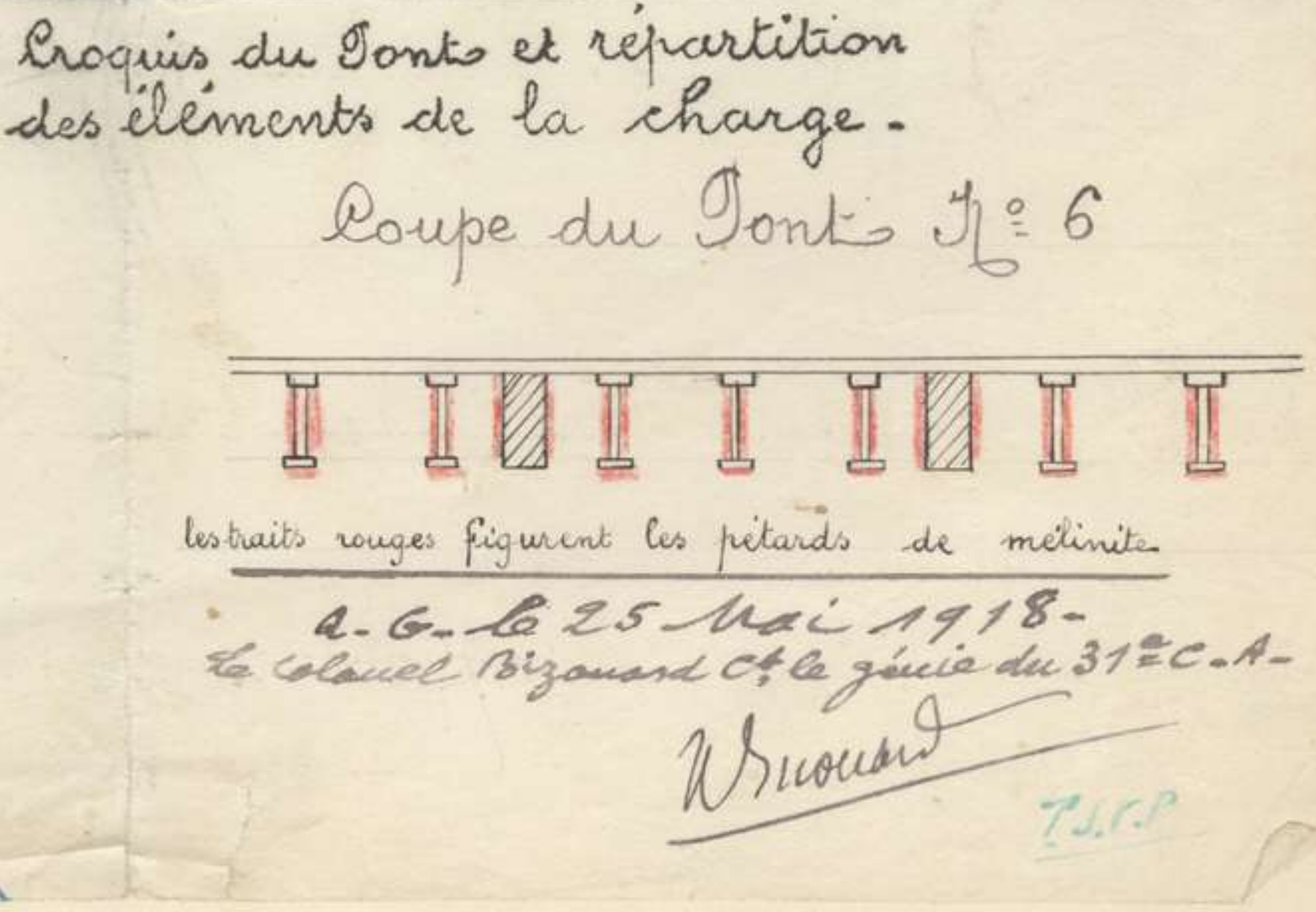
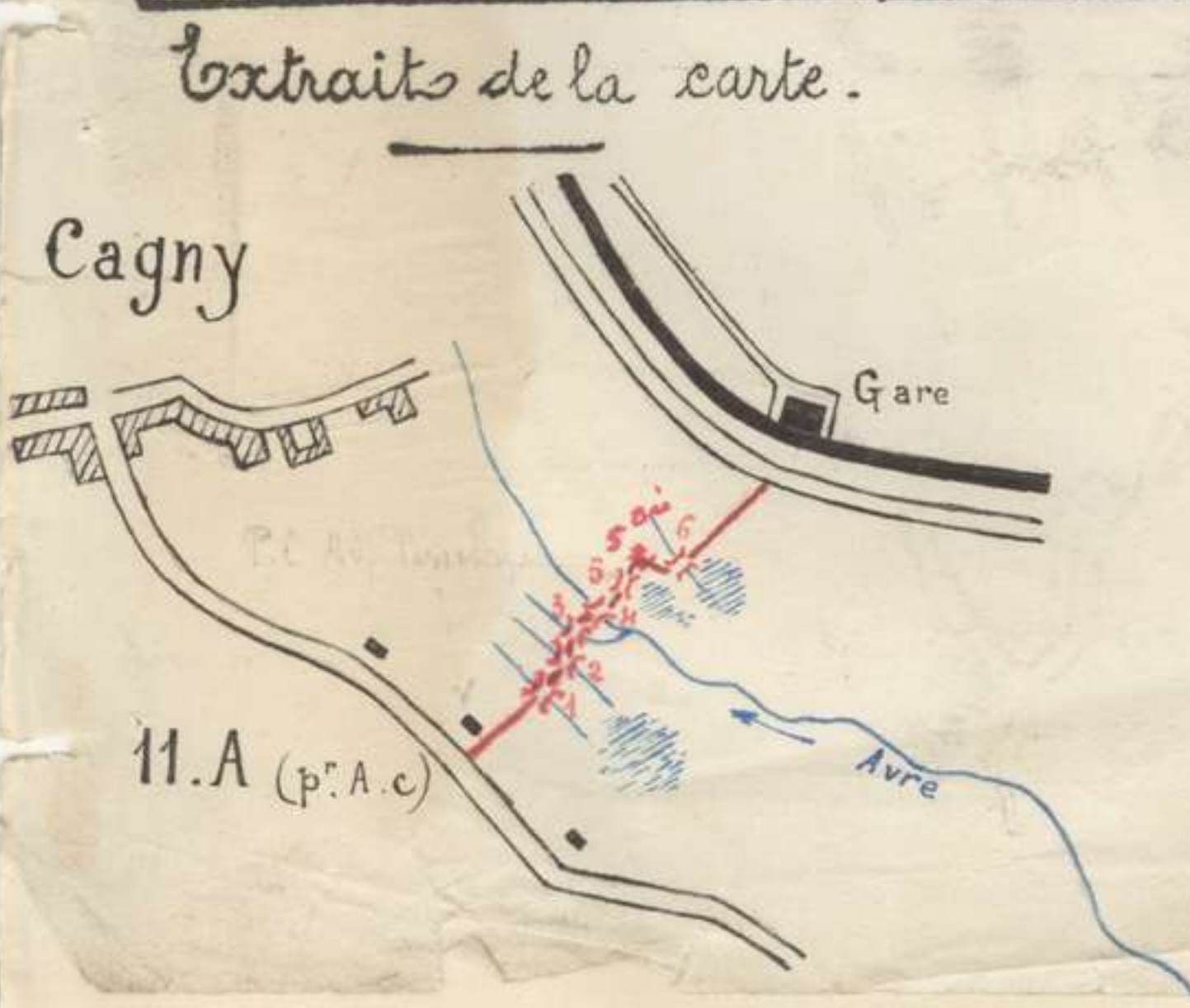
les traits rouges figurent les pétards de mélinite

A.G. le 25 mai 1918.
Le Colonel Bizouard et la joie du 3^e C.A.
Bizouard

193
31^e C.A. 193
Génie

Consigne.
pour la destruction éventuelle
des Ponts 11 A (Sud de Cagny) APP-VDIX
C.A. 19/1 391

Indication sommaire sur l'emplacement du Ponts et sa nature.	Passage au sud de Cagny, cinq ponts de filets en charpente et un pont (N ^o 6) en poutrelles métalliques et bois.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	<p>Les ponts n^o 1-2-5-5 Bis sont à détruire: avec des moyens incendiaires - } 150 litres d'essence 6 boîtes de fusils</p> <p>Les ponts n^o 3 et 4 et 6 - avec 3 explosifs</p> <p>Dispositif de rupture } 3 et 4 - fait de pilot à déchaîner / 2 fusils incendiaires 6 - pont sur poutrelles métalliques - charge de 225 pètards de cheddite en talles</p> <p>Charges des ponts 3 et 4 } 57 pètards de mélinite à charge gelée 20 - - - à charge coupure de talles</p>
Emplacements de la charge	<p>pour les ponts à incendier: essence déposée à la maisonnette située de la piste 11 A -</p> <p>Le pont 3-4-6 sont larges - 4 cordons glacés - 4 pètards amorcés préparés dans boîte, point de la culée vers gauche</p>
Personnel chargé de la garde des explosifs	<p>1 caporal - 3 soldats 1 s/m agent technique</p>
Personnel de mise en oeuvre.	<p>1 sergent, 1 caporal, 14 s/m de la C.A. 19/1 stationnée au Bois de Cronville.</p>
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction	<p>Général Commandant l'Arusei.</p>

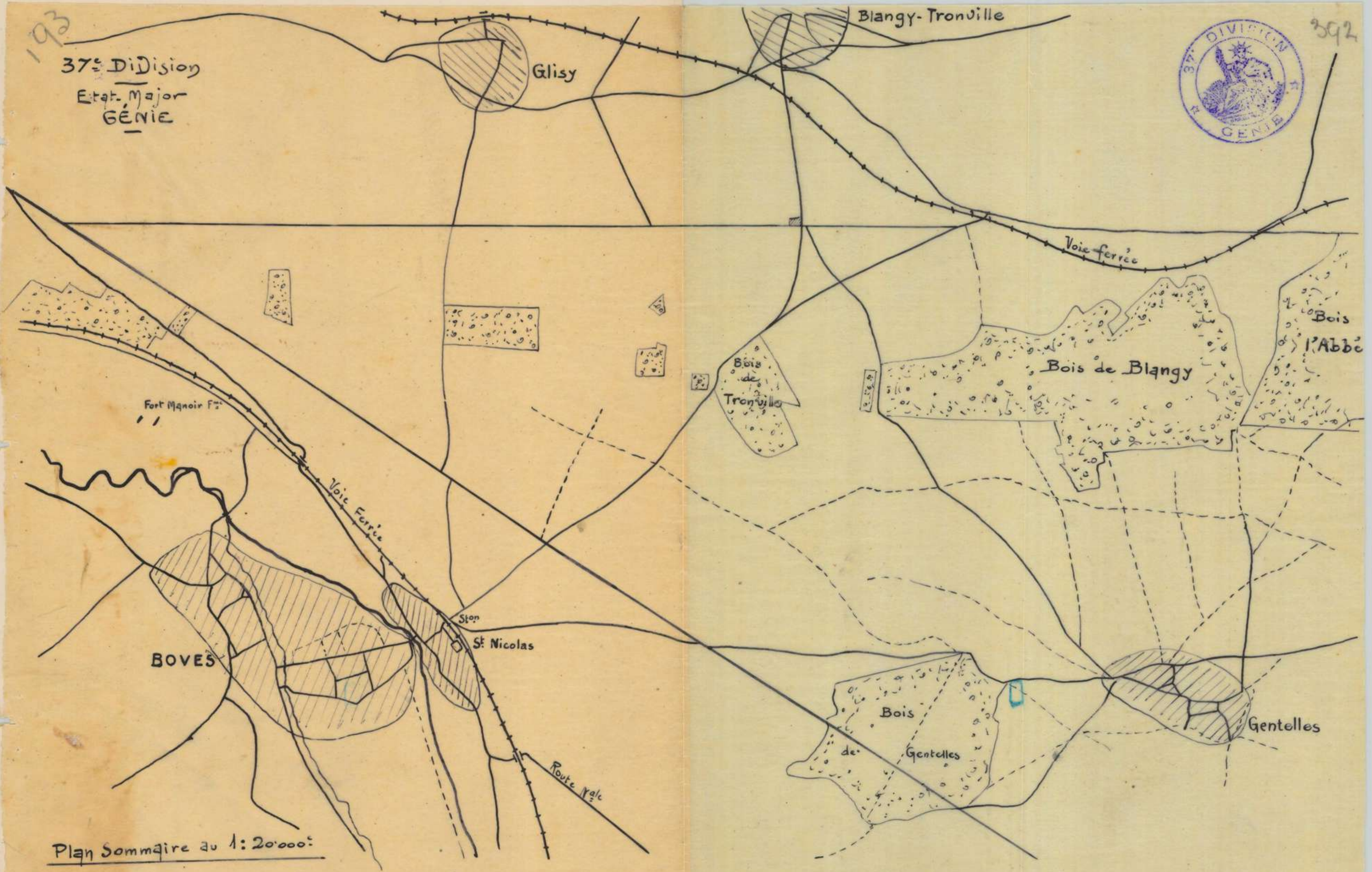


193

37^e Division
Etat. Major
GÉNIE



392



Plan Sommaire au 1:20'000:

List of Deep Dugouts taken over by
4th AUSTRALIAN DIVISION from 37th FRENCH DIV.

<u>LOCATION.</u>	<u>PURPOSE.</u>	<u>LENGTH OF 2.5 METRE GALLERIES.</u>	<u>REMARKS.</u>
T.1.a.6.6.	Div. H.Q.	100 metres.	
T.10.d.5.1.	Reserve Coy.	4 metres.	
T.17.c.8.2.	M.G.Pos.	5 "	
T.18.a.1.8.	Reserve Coy.	10 "	
T.11.d.8.4.	" "	20 "	
T.3.d.1.4.	Bde H.Q.	100 "	
T.17.d.9.4.	Reserve	22 "	
T.18.a.9.9.	Reserve	10 "	
T.24.a.7.5.	"	10 "	
T.24.a.2.9.	"	12 "	
U.19.c.4.7.	R.A.P.	19 "	
T. 6.c.2.1.	Reserve	14 "	
N.35.c.2.6.	Bde H.Q.	40 "	
T.4.a.3.7.	R.A.P.	8 "	
T.12.a.1.9.	Reserve	12 "	
T.6.c.9.2.	M.G.	4 "	
T.12.a.9.5.	M.G.	11 "	

G. A. M. I. A.

N° 56.5.3

193

APPENDIX

P O I N T S de passage sur la NOYE et sur L'AVRS en N.D. de BON SECOURS (amont de BOVES) BOUTILLERIE (aval de CAGNY)

Numéros des PONTS	Nature du PONT	Accessible à	Représentati sur la carte
20	de bateaux	l'Artillerie de campagne	II 20
7	métallique	tous poids sauf aux tanks	II 7
22	métallique	tous poids et tanks	II 22
12	en maçonnerie	tous poids sauf aux tanks	II 12
10	métallique	tous poids sauf aux tanks	II 10
37	métallique	tous poids sauf aux tanks	II 37
19	de bateaux	aux piétons et cavaliers	II 19
9	métallique	tous poids et aux tanks	II 9
38	en bois avec poutres	tous poids et aux tanks	II 38
39	lles métalliques	tous poids et aux tanks	II 39

Ces ponts avaient été munis par les Anglais d'un dispositif de rupture qui a été enlevé par la Cie du Génie du 31^{me} C.A.

Numéros des PONTS	Nature du PONT	Accessible à	Représentati sur la carte
8	métallique	tous poids sauf tanks	II 8
11	métallique	tous poids sauf tanks	II 11

Ces ponts sont encore munis d'un dispositif de rupture que le Génie du 31^{me} C.A. a l'intention d'enlever lorsque les Anglais auront évacué la zone.

C O U P U R E S des R O U T E S

Les deux carrefours de route de part et d'autre du passage en dessus sur voie ferrée au N.O? de la gare de CAGNY sont minés.

Le carrefour de la route nationale d'AMIENS à NOYE et du chemin de BOVES à GANTIELLES, ainsi que le carrefour de l'église de BOVES avaient été minés par les Anglais, la Compagnie du Génie de Corps du 31^{me} C.A. est en train d'enlever les charges.

Le Chef de Bataillon FERRIER
Commandant le Génie de la D.I.



Ferrier

193

396



Les points en rouge sont indiqués par un symbole

Echelle : 1/20.000^e

DIVISIONAL ENGINEER ORDER, No.10.

APPENDIX

193

by

Lieut-Colonel R. J. DYER, D.S.O.

O.R.E. 4th AUST. DIV.

In the Field.

30th July 1918.

Reference Map - Sheet 62D unless otherwise stated.

RELIEF.

The 4th Aust. Div. is relieving the 37th French Division in the line commencing on 31st inst.

Relief is to be completed by 10 a.m. on 2nd prox.

4th and 12th Field Companies will send advance parties, 1 Officer and 10 O.R.'s, to take over French Field Coy's Camps at T.4.a.5.9. and T.16.b.9.9. respectively, and reconnoitre their Brigade sectors. Field Companies concerned will arrange to ration these parties.

A lorry will report at Road Junction at H.10.d.7.8. at 9.30 a.m. on 30th inst. to pick up 4th Field Coy. party; it will then proceed to RIVERY and pick up 12th Field Coy. party.

Instructions as to route will be given by Lieut. MOLLOY.

Lieut. MOLLOY, with 1 O.R. (Interpreter) from 12th Field Coy., will proceed by lorry conveying 4th and 12th Field Coy. parties to-morrow, to Engineer H.Q. 37th French Division at BOVES CHATEAU for liaison duty.

19/1 French Field Coy. are at present living at T.4.a.5.9.

Camp at T.16.b.8.8. is now vacant, having been formerly occupied by 19/51 French Field Coy.

O.C. 12th Field Coy. will make arrangements to select a camp site for his Coy.

Relief of Field Companies will be completed by 6 p.m. on 1st prox.

4th Pioneer Battalion will be accommodated in the Reserve Brigade Area, less 1 Coy. west of the AVRE.

Completion of relief, with location of H.Q. and Transport Lines, will be reported to this office.

DISTRIBUTION.

4th Fd. Coy. will work in the line with the 4th A.I. Bde. (Left) 12th " " " " " " " " " 12th A.I. Bde. (Right). 12th Field Coy. will take over the responsibility of MAINTAINING the demolition charges on bridges in accordance WITH PRINTS already issued. (Attention is drawn to this office D.E. 2547 of the 16th inst.).

4th Pioneer Battalion will take over the responsibility of GUARDING bridges in accordance with print already supplied.

BOUNDARIES.

Northern Divisional Boundary.

From T.1.a.0.0. East along grid line to U.4.b.3.0., thence to Road at U.8.d.5.0. and Eastwards along Road in U.5.d.

Inter-Brigade Boundary.

From T.11.b.3.0. along north side of Road running through T.18.b., U.13.b. & d., U.21.a. & c. to U.22.a.0.3. thence to U.22.b.5.0.

Southern Divisional Boundary.

From T.14.b.6.2. to T.16.a.0.7. thence through T.16. central, T.25. central to C.3. central (Sheet 66E.).

SURVEYS.

4th and 12th Field Coys. will arrange to have surveys made of the French Systems in their Brigade Areas as soon as possible.

Deep dugouts will also be shown.

RELIEF.

Work at present being carried out by 4th Aust. Div. Engrs. will be taken over by 5th Aust. Div. Engrs. and 256 Tunnelling Coy. R.E., as follows :-

WORK.	NOW BEING CARRIED OUT BY	TO BE HANDED OVER TO	RELIEF TO BE COMPLETED BY
<u>Guarding Bridges.</u>			
RECHERBOURN	1 13th Fld. Coy. A.E.	256 Tun. Coy. R.E.	10 a.m. 1st prox.
"	2 "	"	"
"	3 "	"	"
"	4 "	"	"
"	5 "	"	"
"	6 "	"	"
Road Mine - I.7.b.e.S.	"	"	"
(Construction of (bridge at N.12.d. Ammunition Dump, Cross Roads, SALEUX, K.1.b. (Sheet 28E).	4th Fd. Coy. A.E.	15th Field Coy. A.E.	"
Road BUSSY	"	14th Field Coy. A.E.	"
		15th Field Coy. A.E.	"
<u>Guarding Bridges -</u>			
QUENETON	"	256 Tun. Coy. R.E.	"
"	5 "	"	"
"	6 "	"	"
"	7 "	"	"
"	8 "	"	"
"	9A "	"	"
"	12 "	"	"
"	12A "	"	"
"	3 "	15th Fld. Coy. A.E.	"
"	11 "	"	"
"	13 "	"	"
"	14 "	"	"
BUSSY	1 "	"	"
"	2 "	"	"
"	3 "	"	"
"	4 "	"	"

13th Field Coy. will hand over to 14th Field Coy -

- I. Guarding of bridges in CANON, LONGREAN, and CAGNY Groups
- II. Guarding of Road Mines, KA. and V.
- III. Putting scheme for C.E.
- IV. Dismantling of huts at RIVERY.

Receipts in duplicate will be obtained by units concerned for all exploders and spare explosives handed over, and a copy forwarded to this office.

4th Pioneer Battalion will hand over all works to 5th Pioneer Battalion.

Officers attached to 239 and 567 A.T. Coys. from 4th and 13th Field Coy's. respectively will be withdrawn on 30th inst. C.E. Aust. Corps is issuing instructions to C.R.E. 5th Aust. Div. re replacing them.

C.R.E.'s. office will close at COISY at 9 a.m. on 2nd prox. and open at CAGNY at 10 a.m. on same date.

* Acknowledge.

I. F. J. Muldoon Lt
for Lieut-Colonel,
C.R.E. 4th AUSTRALIAN DIVISION.

Distribution.

Copy No. 1	* 4th Fd. Coy. A.E.	Copy No. 6	C.E. Aust Corps
2	* 13th Fd. Coy. A.E.	7	* C.R.E. 5th Aust. Div.
3	* 13th Fd. Coy. A.E.	8	* 256 Tun. Coy. R.E.
4	* 4th Pioneer Bn.	9	Lt. MOLLOY, 37th French Div.
5	* 4th Aust. Div.	10-12	War Diary
		13	File.

APPENDIX
no. NDIX

7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DES PONTONNIERS 23/3

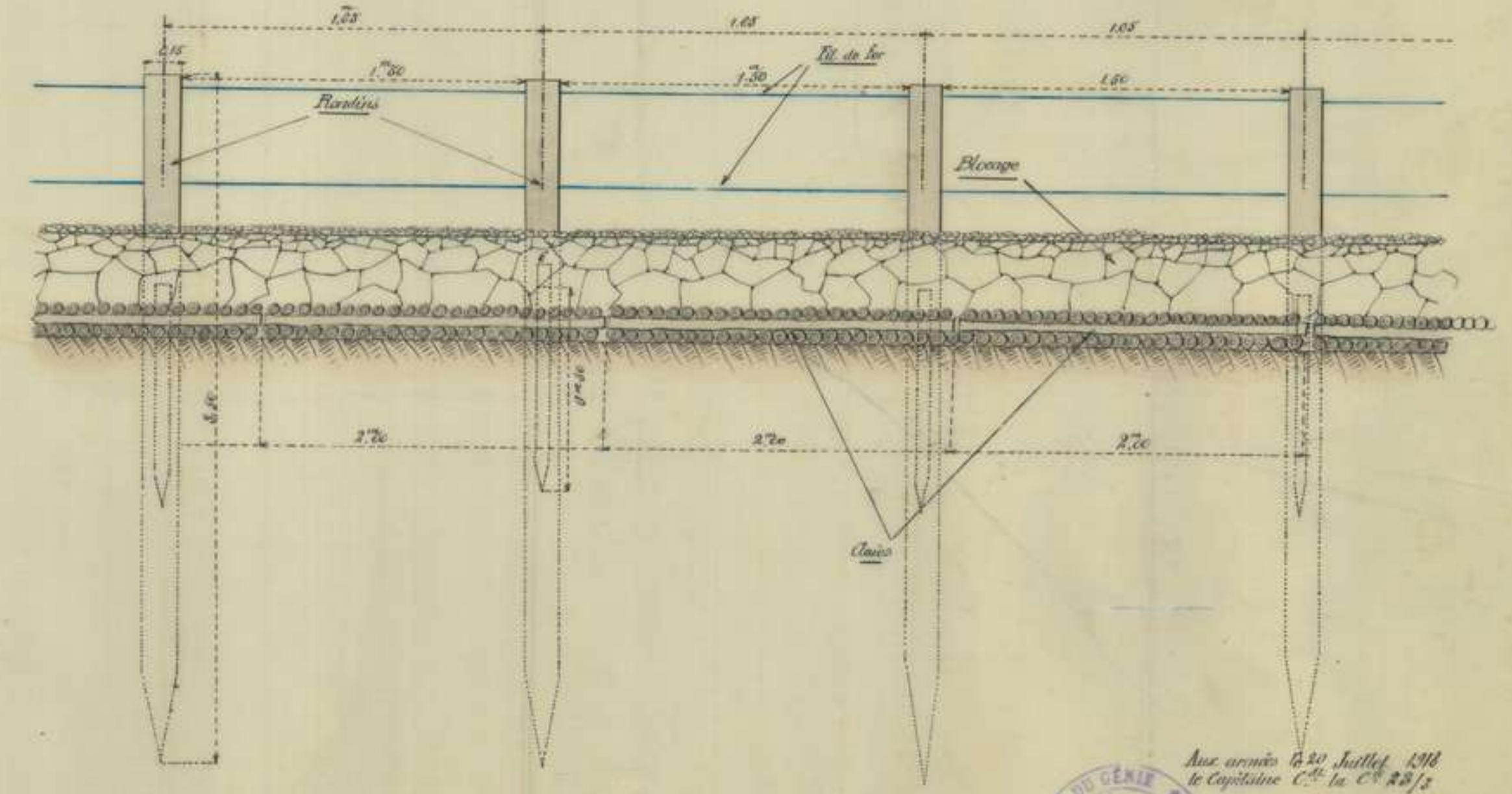
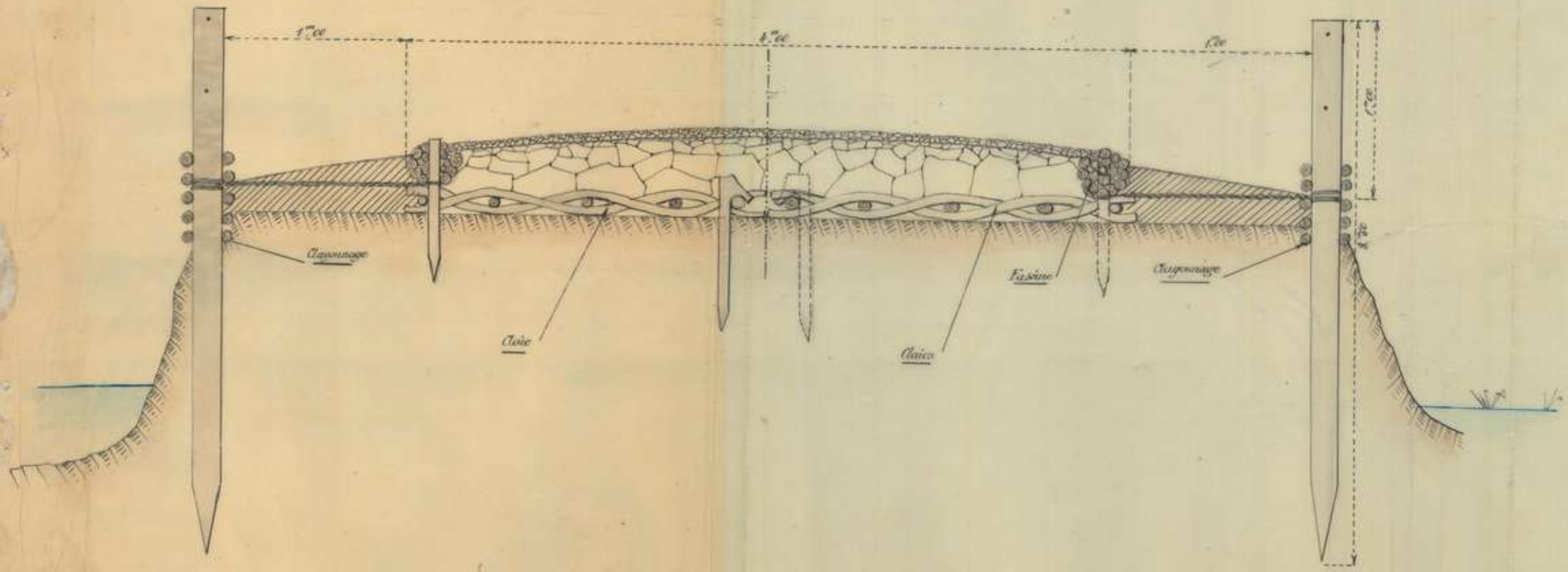
Passage nord de Boves

Détails de la levée de terre sur le marais

Coupe Transversale

Echelle 1/20

Coupe Longitudinale



398



Aux armées le 20 Juillet 1918
le Capitaine C. de la C. 23/3

193

193

193

193

7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DE PORTONNIERS 23/3

193

193

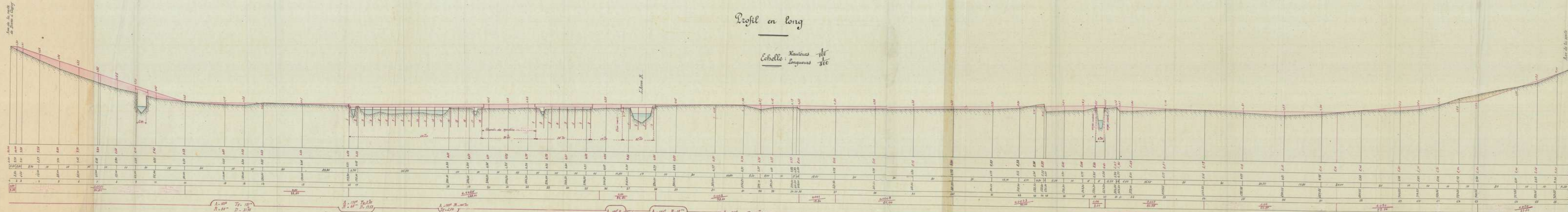
193

399

Pont du passage nord de Boves

Profil en long

Echelle: $\frac{1}{100}$
Longueurs $\frac{1}{500}$



Cotes du projet
Cotes du terrain
Distances entre profils
N° des profils
Déclivités
Alignements

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

A. 100^m R. 10^m
Tg. 10^m
D. 10^m

Ann. année 1918, juillet 1918
Le Capitaine C. le G. 23/3



XION

399

399

399

399

193

193

881

193

7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DE PONTONNIERS 23/3

400

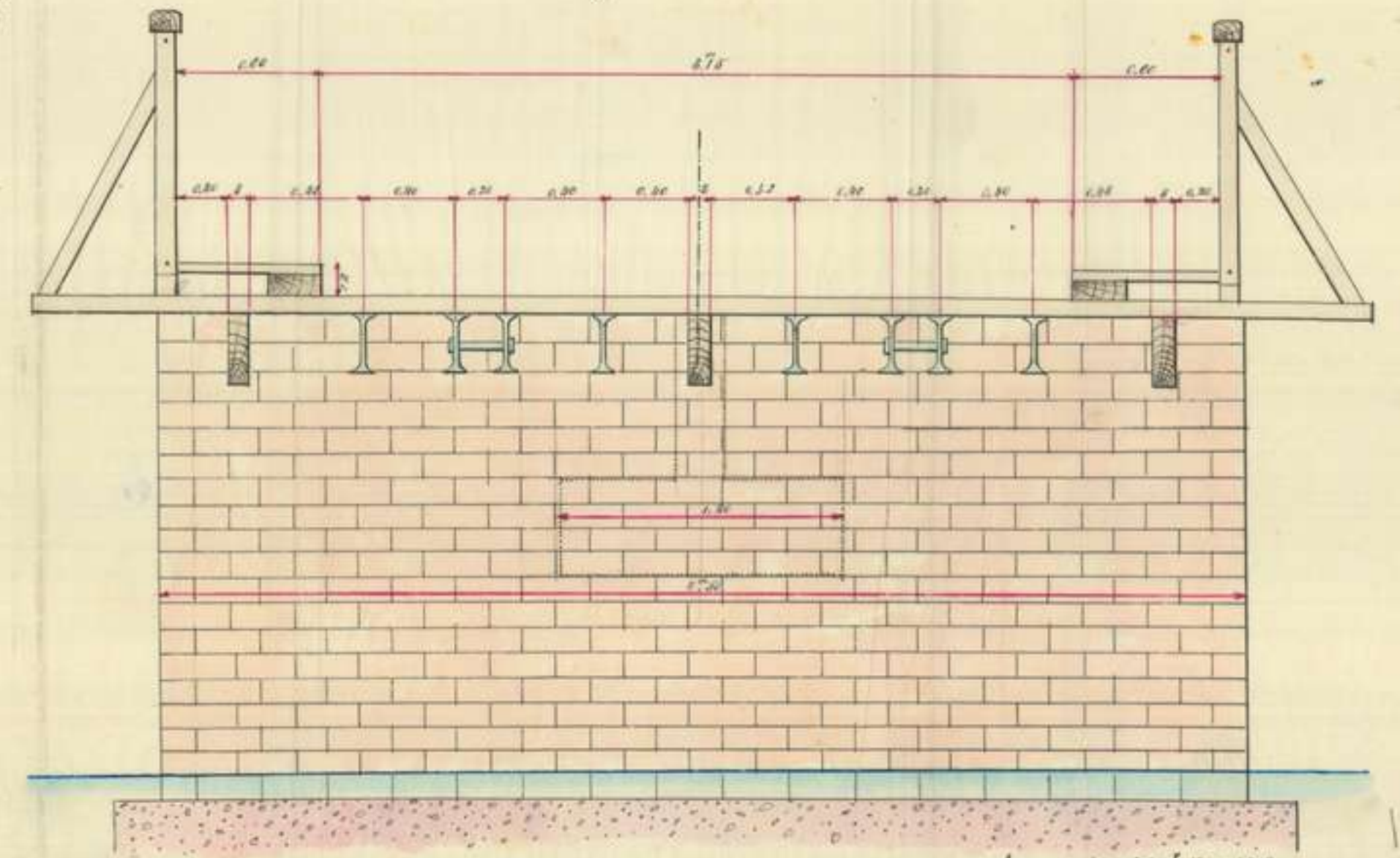
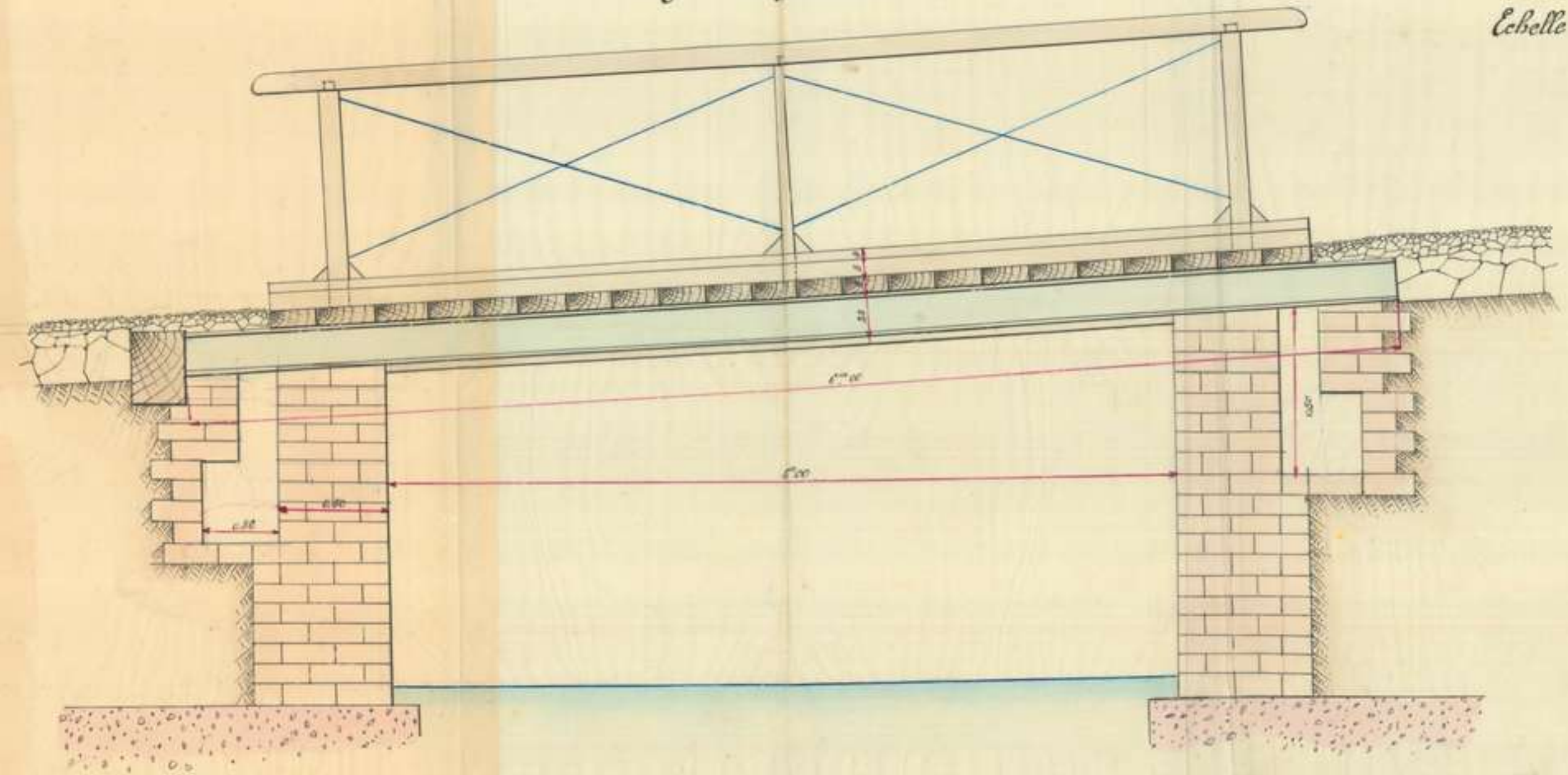
Passage nord de Boves

Ponceau sur la Moye

Coupe Longitudinale

Echelle : $\frac{1}{20}$

Coupe Transversale



Aux armées 1^{er} juillet 1918
le Capitaine C^o 23/3

193



400

APPENDIX

T

193

Passage nord de Boves

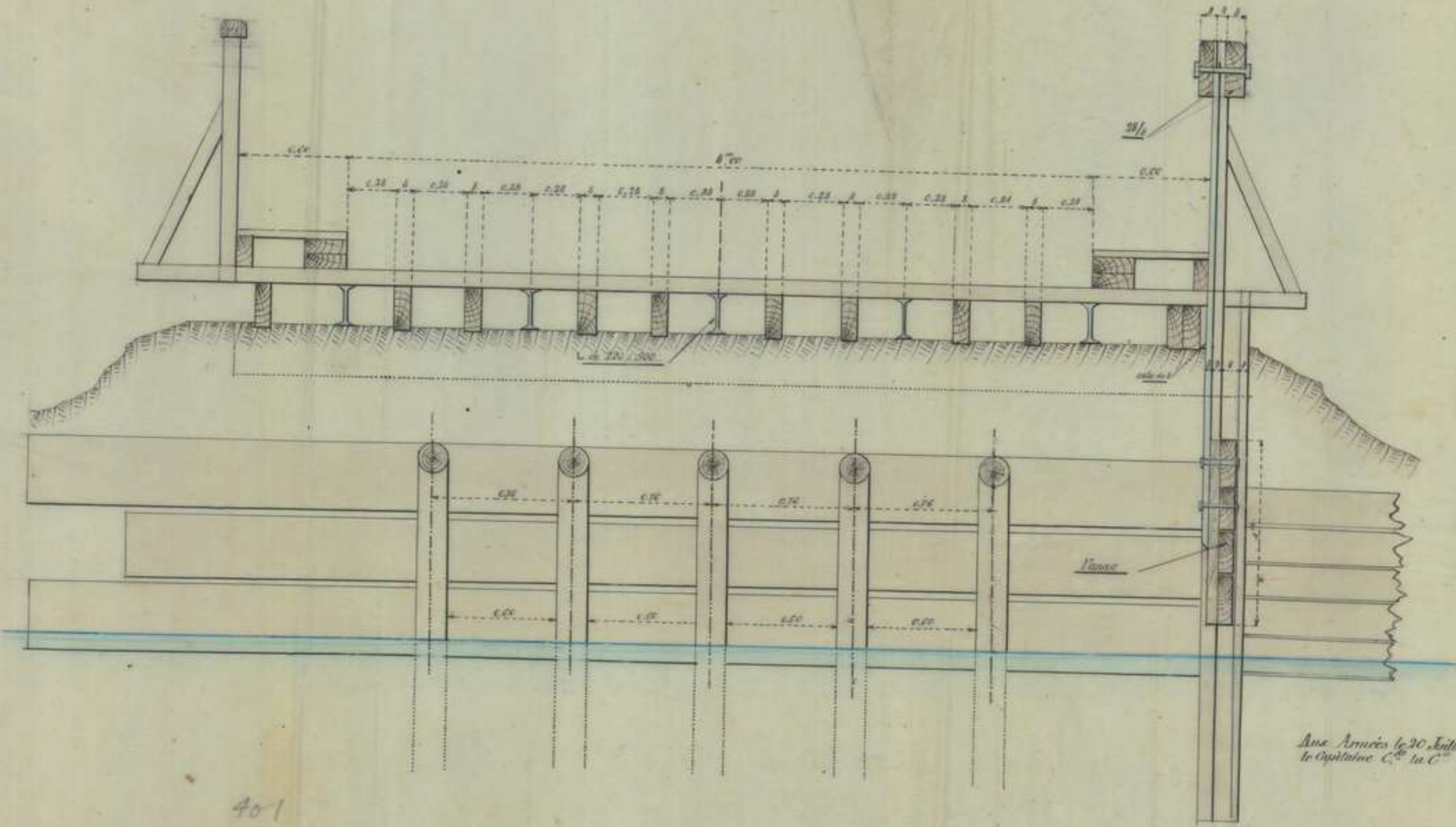
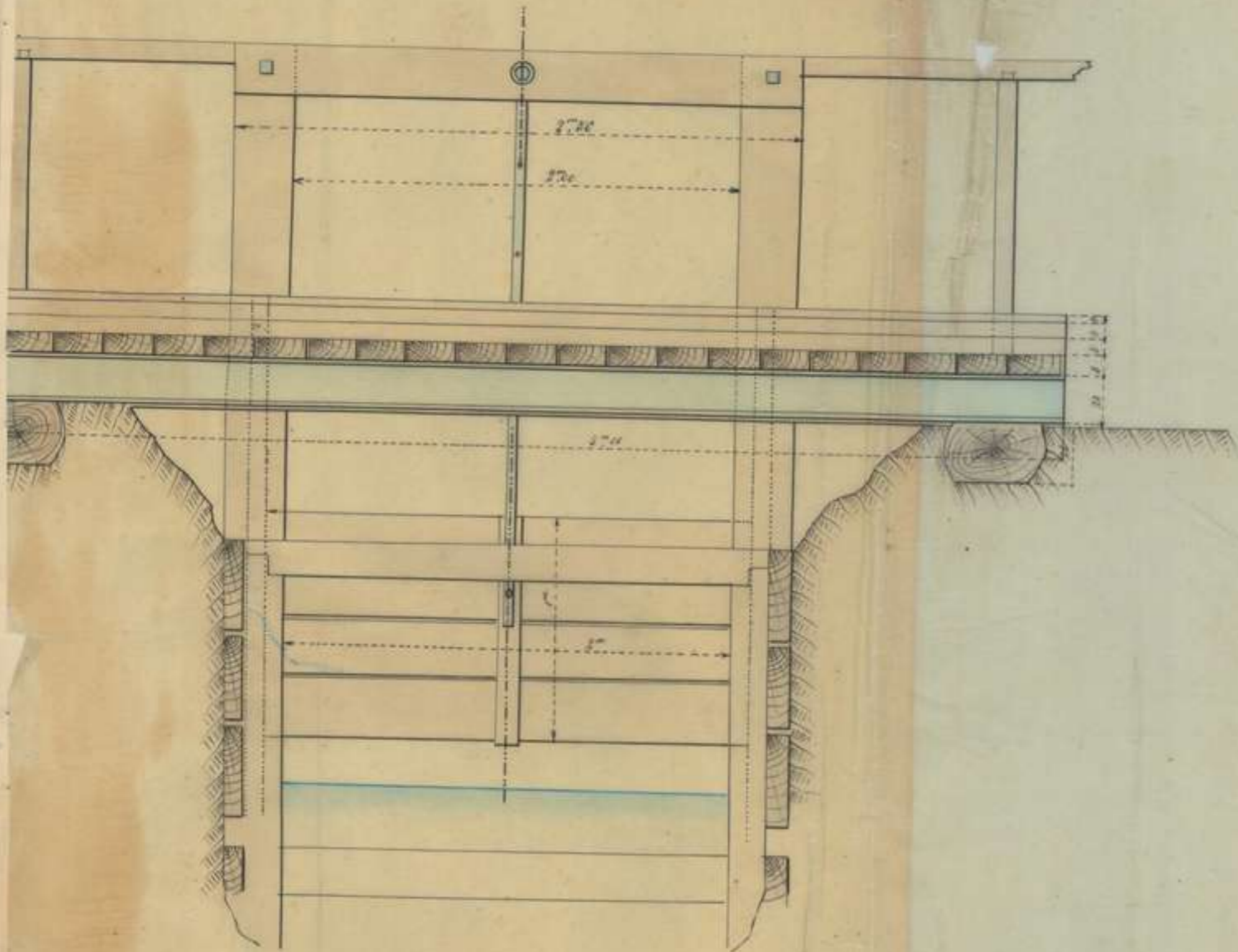
7^e RÉGIMENT DU GENIE
COMPAGNIE DE PONTONNIERS 23/3

Ponceau - vanneau sur le marais

Echelle : $\frac{1}{20}$

Coupe Longitudinale

Coupe Transversale



401

Aux Armées le 20 Juillet 1918
Le Capitaine C^{te} la C^{te} 23/3



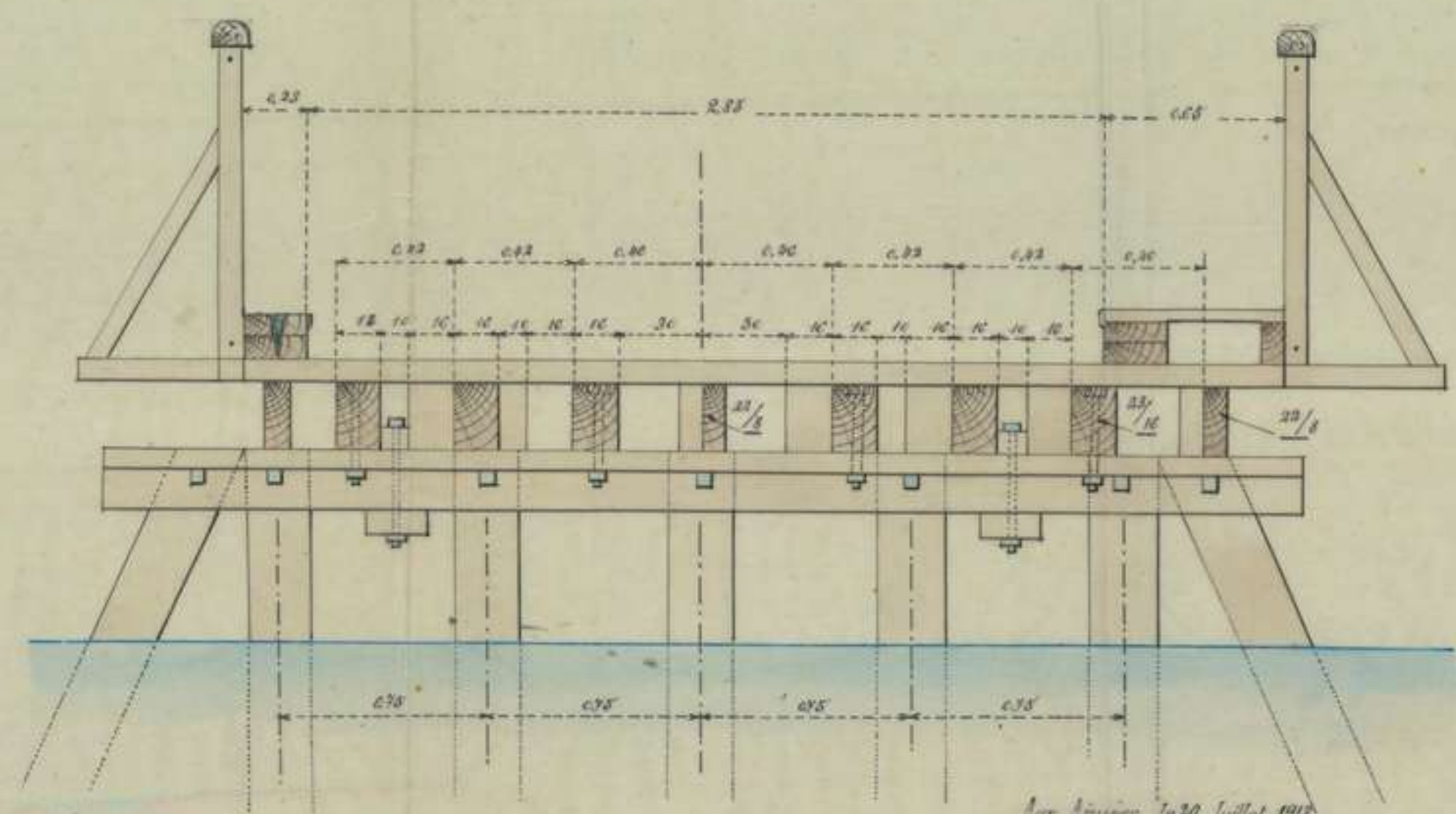
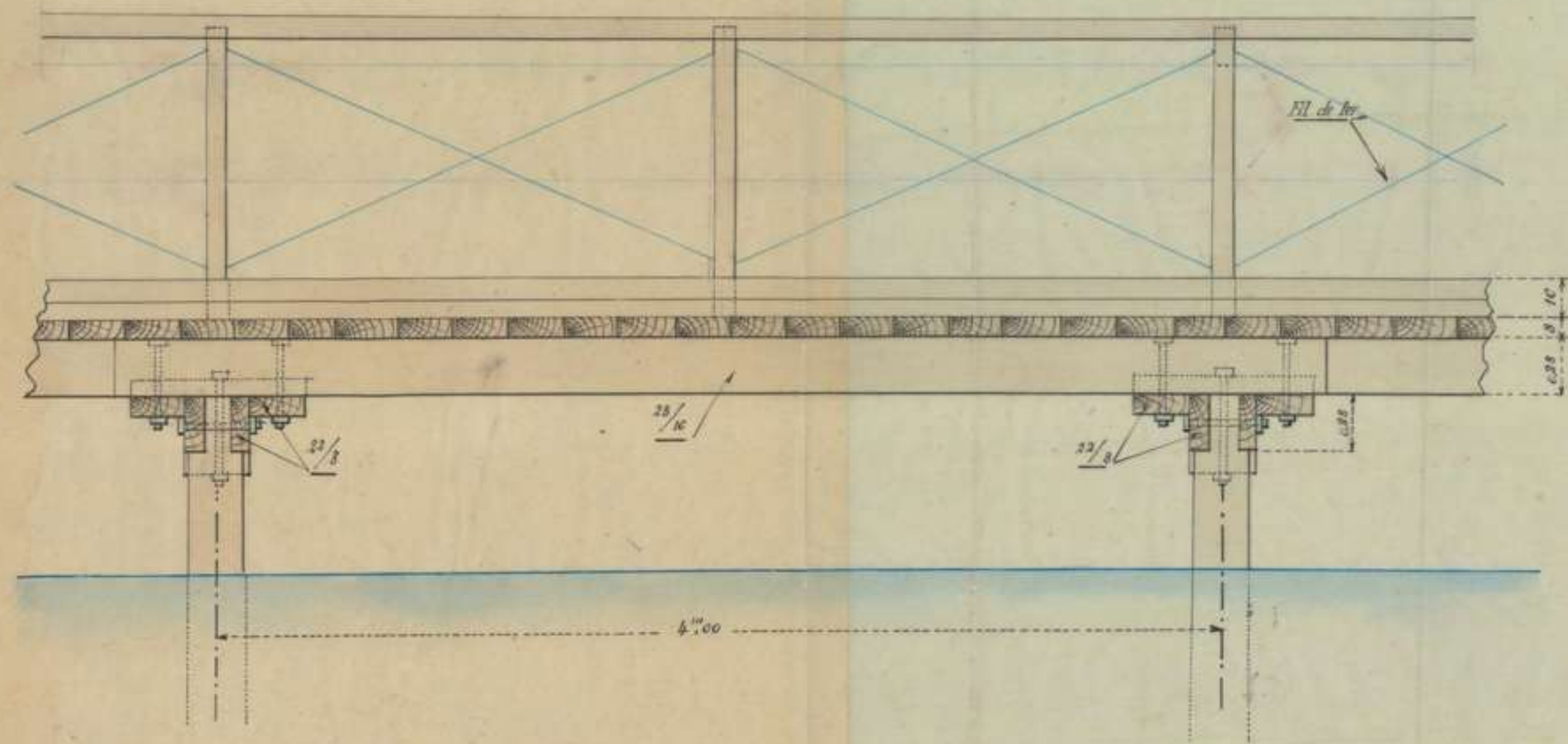
7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DE PONTONNIERS 23/8

Pont du passage nord de Boves

Coupe longitudinale

Echelle $\frac{1}{20}$

Coupe transversale



Aux Armées le 30 Juillet 1918
Le Capitaine C. La. L. 23/8



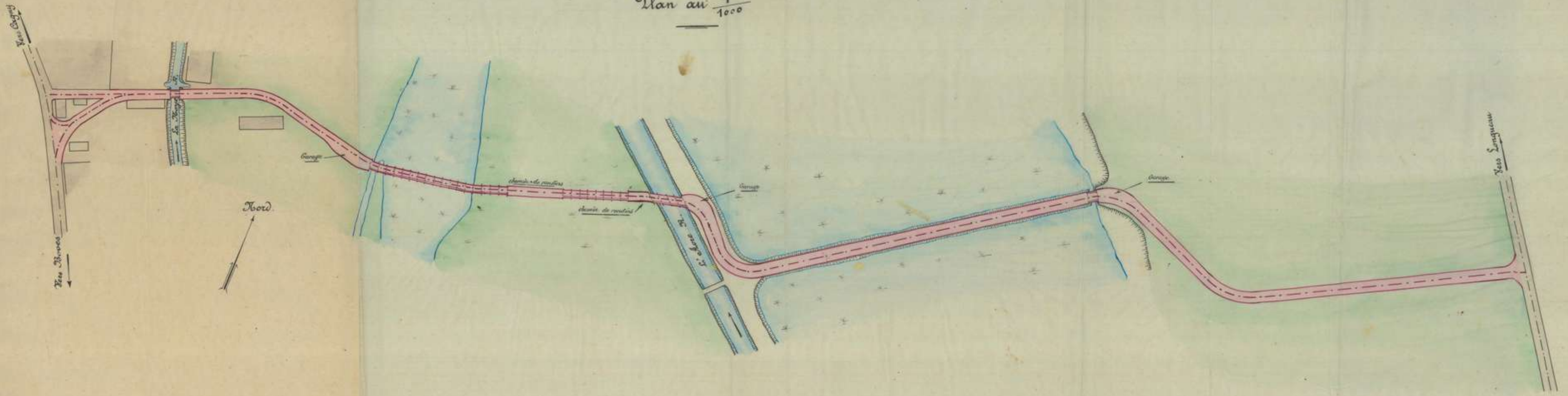
193

403

Passage Nord de Boves

7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DE PONTONNIERS 28/3

Plan au $\frac{1}{1000}$



App. arrêté le 30 juillet 1916
le Capitaine C^{te} de C^{te} 28/3



403 193

193

T

APPENDIX

Juin-Juillet 1918

7^e RÉGIMENT DU GÉNIE
COMPAGNIE DE PONTONNIERS 23/3

Passage nord de Boves

Carnet de pilotage



Aux armées le 20 Juillet 1918
le Capitaine C^{dt} la C^o 23/3

N ^o du Pilote	Longueur du pilote	Reflet au dernier coup de mouton	Longueur totale de la fiche	Observations
	Pond. de		68 mites	
1/2	5.40	0.28	5.00	les pilotes sont numérotés
2	"	0.25	"	d'aval à amont
3	"	0.28	"	Ils ont été bastonnés à
4	"	0.18	"	la sommets à moten
5	"	0.30	"	Poids des mites 400 ^{mg}
2/1	5.40	0.30	5.00	Hauteur de chute
2	"	0.28	"	à la fin du battage
3	"	0.28	"	4 ^m 00
4	"	0.25	"	Chaque palier
5	"	0.30	"	composé de 5 pilotes
3/1	7.00	0.30	5.00	espace de 4.75 et
2	6.00	0.25	5.25	de 2 centimètres.
3	6.00	0.30	5.25	
4	6.50	0.10	5.75	
5	6.50	0.40	5.50	
4/1	7.00	0.40	5.70	
2	"	0.20	5.75	
3	"	0.32	5.75	

N ^o du Pilote	Longueur du pilote	Reflet au dernier coup de mouton	Longueur totale de la fiche	Observations
4/1	7.00	0.30	5.75	
5	7.00	0.35	5.80	
5/1	7.00	0.14	5.80	
2	7.20	0.38	6.00	
3	7.00	0.42	5.80	
4	7.00	0.30	5.75	
5	7.00	0.40	5.75	
6/1	7.00	0.16	6.40	
6/2	8.00	0.10	6.65	
3	7.50	0.12	6.10	
4	7.50	0.16	6.15	
5	7.50	0.14	6.15	
7/1	7.50	0.30	5.50	
2	7.50	0.40	5.80	
3	"	0.38	5.90	
4	"	0.40	5.90	
5	"	0.28	5.90	
8/1	7.50	0.30	5.50	
2	7.50	0.30	6.50	



N° du Pilot	longueur du pilot	Rejet au dernier coup de moulin	longueur totale de la fiche	Observations
8/3	8.00	0.50	6.00	
4	8.00	0.50	6.00	
5	8.00	0.50	6.00	
9/1	8.00	0.35	6.00	
2	"	0.30	"	
3	"	0.40	"	
4	"	0.35	"	
5	"	0.45	"	
10/1	8.00	0.45	6.00	
2	"	0.30	"	
3	"	0.30	"	
4	"	0.25	"	
5	"	0.40	"	
11/1	8.00	0.35	6.00	
2	"	0.25	"	
3	"	0.35	"	
4	"	0.30	"	
5	"	0.40	"	
12/1	8.00	0.30	6.00	

N° du Pilot	longueur du Pilot	Rejet au dernier coup de moulin	longueur totale de la fiche	Observations
12/2	8.00	0.20	6.00	
3	8.00	0.25	"	
4	"	0.30	"	
5	"	0.25	"	
13/1	7.20	0.32	5.90	
2	8.00	0.25	6.60	
3	"	0.12	6.70	
4	"	0.15	6.70	
5	"	0.08	6.10	
14/1	5.50	0.25	5.00	
2	5.30	0.29	4.85	
3	"	0.31	4.80	
4	"	0.35	4.85	
5	"	0.30	4.85	
15/1	5.60	0.10	4.80	
2	5.50	0.19	4.70	
3	5.40	0.15	4.60	
4	"	0.12	4.60	
5	"	0.32	4.60	
16/1	5.50	0.08	4.40	

N ^o du Pilot	Longueur du pilot	Fiel. au dessus coup de monton	Longueur totale de la fiche	Observations	N ^o du Pilot	Longueur du pilot	Fiel. au dessus coup de monton	Longueur totale de la fiche	Observations
16/2	5.40	0.12	4.60		2/1	4.50	0.20	4.00	
3	5.00	0.14	4.30		2	"	0.20	"	
4	5.10	0.25	4.40		3	"	0.20	"	
5	5.10	0.30	4.50		4	"	0.18	"	
17/1	5.30	0.18	4.10		5	"	0.15	"	
2	5.30	0.14	4.20		3/1	4.50	0.18	3.50	
3	5.00	0.30	4.50		3/2	"	0.12	4.00	
4	"	0.20	"		3	"	0.12	"	
5	"	0.18	"		4	"	0.15	"	
18/1	4.50	0.20	4.00		5	"	0.24	"	
2	"	0.15	"		4/1	4.50	0.18	3.80	
3	"	0.20	"		2	"	0.12	3.95	
4	"	0.18	"		3	"	0.12	4.00	
5	"	0.18	"		4	"	0.15	4.00	
	Pont de		28 mètres		5	"	0.24	3.90	
1/1	4.50	0.18	4.00		5/1	4.50	0.17	3.90	
2	"	0.15	4.00		2	"	0.16	3.90	
3	"	0.20	"		3	"	0.18	3.25	
4	"	0.12	"		4	"	0.20	3.75	
5	"	0.20	"		5	"	0.22	3.80	

N ^o de Bloc	Longueur du Bloc	Relief au sommet cours de marche	Longueur de la fiche	Observations
				~ Observations ~
				Pont sur l'axe 16 mètres.
1/1	6,00	0,75	4,00	Les 1 ^{er} 2 ^{es} 3 ^{es} rails
2	"	0,20	"	se composent de 5 pilotes
3	"	0,30	"	espaces de 0,40 et
4	"	0,30	"	de 2 contre-fiches
5	"	0,30	"	
2/1	7,00	0,50	5,00	
2	"	0,40	"	
3	6,00	0,40	4,00	
4	7,00	0,40	5,00	
5	"	0,35	5,00	
3/1	6,50	0,38	4,70	
2	6,50	0,35	"	
3	5,50	0,32	"	
4	7,00	0,30	5,00	
5	7,00	0,40	"	
4/1	5,00	0,80	4,50	Cette poutre se compose
2	5,00	0,65	4,50	de 6 pilotes espacés de
3	4,50	0,48	5,00	0 ^m 90

N ^o de Bloc	Longueur du pilote	Relief au sommet cours de marche	Longueur totale de la fiche	Observations
4/1	4,50	0,30	5,00	
5	4,50	0,38	5,00	
6	4,80	0,40	5,30	

SECRET

des PASSAGES sur l'AVRE et sur la LUCE.
(nouvelles limites)

I.- PONTS et PASSERELLES à DESTRUIRE. (Voir croquis joint)

1°- Ponts permanents (.....
sur (Pont de la Route AMIENS-DOMART(pont N° 55)
l'AVRE et sur la LUCE (

2°- Passerelles - Enfin, de Fouencamps, à la limite Est du Secteur, il a été construit sur l'AVRE et sur la LUCE, un certain nombre de passerelles d'Infanterie dont quelques-unes peuvent donner passage aux voitures de mitrailleuses.

II.- DISPOSITIF DE DESTRUCTION.

1°- Ponts Permanents - Destruction prévue au moyen d'explosifs destinés à démolir le tablier ou une des culées (chargement fait d'avance)

2°- Passerelles - Destruction prévue au moyen de haches, scies ou explosifs. Ces outils et explosifs seront apportés par des sapeurs désignés pour chaque Groupe de passerelles. Ils sont entreposés à part dans les magasins du Génie, à proximité des sapeurs qui doivent les utiliser.

Le temps nécessaire à la destruction des ponts permanents (amorçage, mise de feu) est d'environ 1/4 d'heure à partir du moment de la réception de l'ordre par l'Officier ou Sous-Officier du Génie chargé de la destruction. - Pour les passerelles, ce même temps serait de une heure à 1 h. 30.

.....

TABLEAU INDICANT LE PERSONNEL PREVU POUR LA DESTRUCTION.

Ponts et passerelles à détruire	Personnel chargé de la destruction	Point où le personnel (y compris l'Off. ou S/Off. du Génie, chef du Groupe) se rend, en cas d'alerte	Autorité chargée de transmettre l'ordre de destruction.
de 43 à 48	1 Esc. du Génie	Pont 45	Cdt le Btn du quartier Avre (P.C. Pompée)
de 49 à 56	1 Esc. du Génie	Pont 55	Cdt le Btn du quartier Hourges (P.C. Antoine)

37° DIVISION
Etat-Major
3me Bureau

N° 2395/3

Au P.C. le 30 Juillet 1918

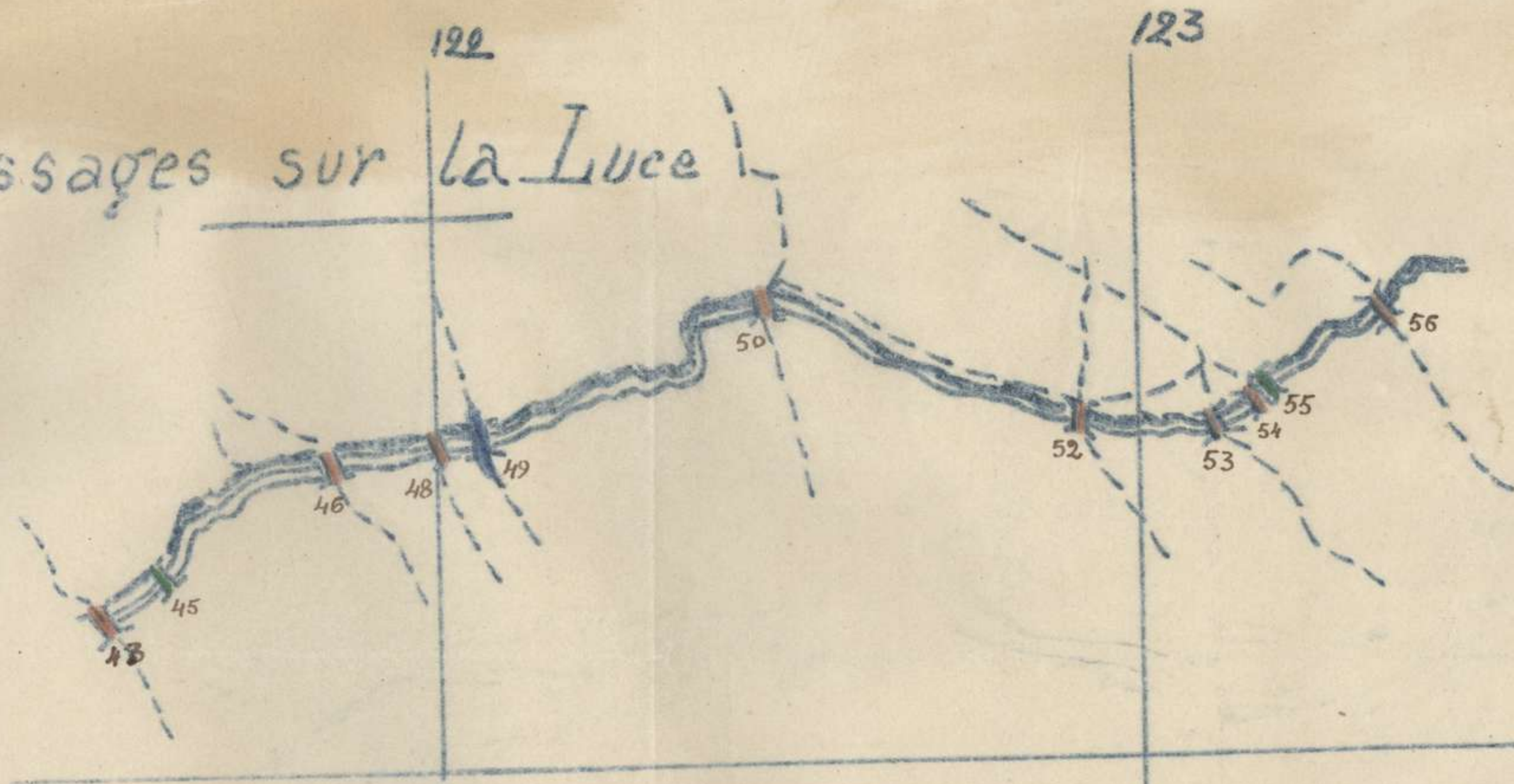
EXTRAIT CONFORME NOTIFIE à :

73° Brigade - 2° Tirailleurs - Génie

Le Général SIMON, Commandant la 37° D.I.
P.O. le Chef, d'Etat-Major





Heutzel

Passages sur la Luce



193

348 APPENDIX

-  Ponts pour r. lvs
-  Ponts pour voit
-  Passerelles
-  Pistes

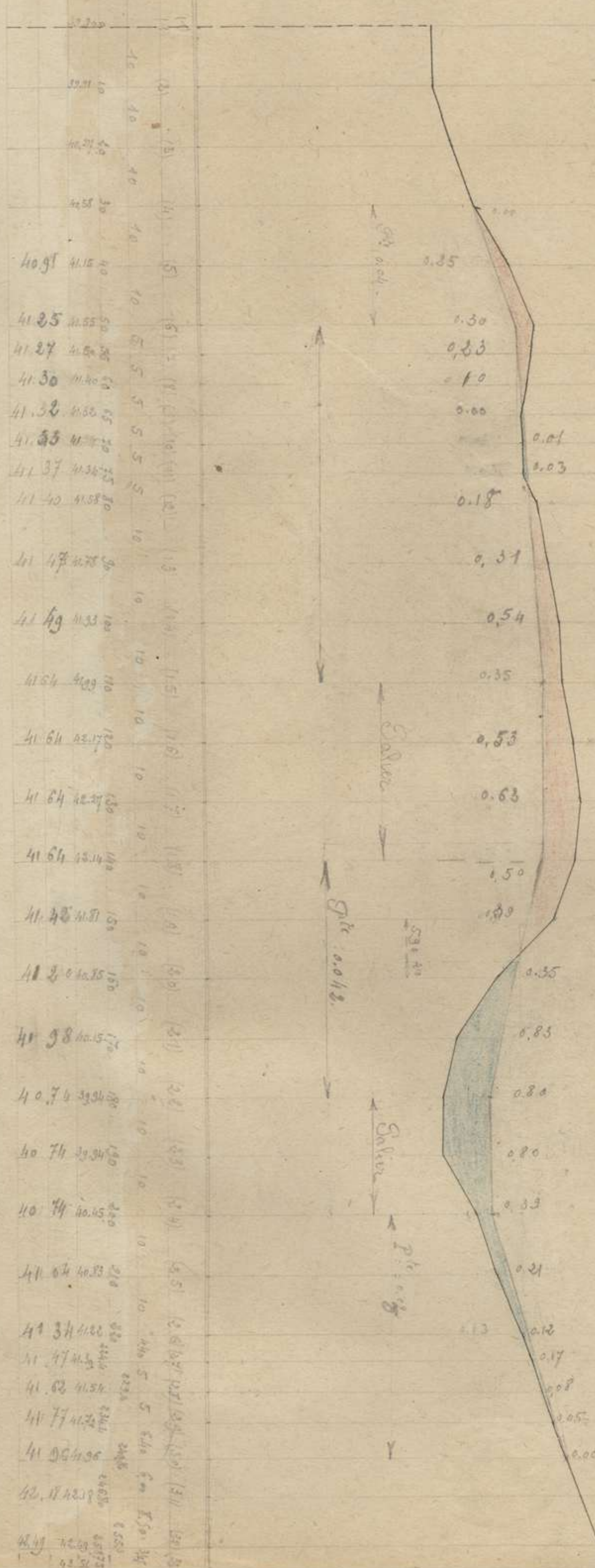
106

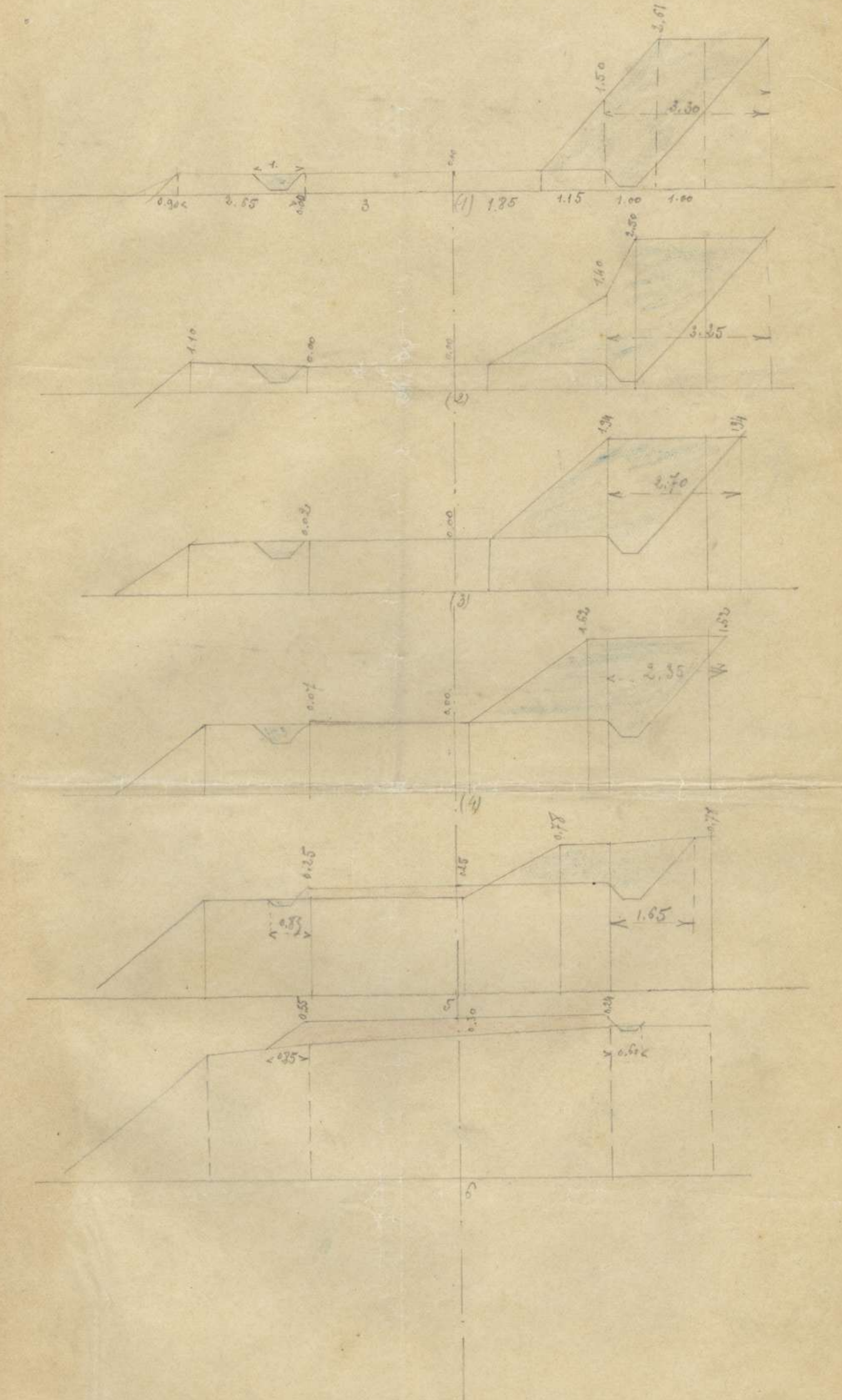
193

Station 193
Col. 193
Col. 193
Col. 193

APPENDIX

407
1000 ft. level
1000 ft. level





19³. 1938
31^e Corps d'Armée
Etat-Major
3^e Bureau
N° 1994/S

archives

le 11 Juin 1918

SECRET S **EMIS**



BOEN DE SERVICE

-1-0-1-0-1-0-1-0-1-

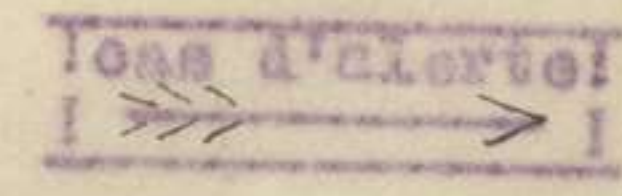
- I.- La Note N° 1464.3 du Général Commandant le 31^e C.A. a fixé des itinéraires franchissant les vallées de l'Avre et de la Moye en vue de permettre à l'infanterie les mouvements de l'arrière vers l'avant (itinéraires des as).
- II.- En cas d'alerte, les mouvements vers l'avant et vers l'arrière des convois - A.C. - A.L. - tanks, camions convois hippomobiles seront réglés comme suit :

N° Communication successive
 7/7
 19/1 Vu
 19/5 Vu
 Le 12-6-18
 2 ccg
 [Signature]

- 1° - Circuit Nord disposant des ponts 11 A - 11 B 11 C .
 (Mouvement montant (O.E.) disposera du pont 11 B (toutes charges et tanks)
 (Mouvement descendant (E.O.) disposera des ponts 11 A pour A.C. et convois hippomobiles - 11 C (pour toutes charges) .
- 2° - Circuit Centre disposant des Ponts 11 E et 11 F
 (Mouvement montant (O.E.) disposera du pont 11 E (pour toutes charges) a 11 G
 (Mouvement descendant (E.O.) disposera du pont 11 F (pour toutes charges)
- 3° - Circuit Sud disposant des ponts : 11 H 12 A 12 B 12 C
 (Mouvement montant (O.E.) disposera des ponts 12 A pour camions AL, AC et convois hippomobiles - 12 C pour AC et convois hippe .
 (Mouvement descendant (E.O.) disposera des ponts 11 H pour camions AL, AC et convois hippomobiles - 12 B pour AC et convois hippe .

4° - Dans le secteur du 9^e C.A. le pont 12 D pourra être employé par nos éléments A.C., A.L. dans le sens E.E.O (entente a été faite avec le C.A. voisin) .

- III.- Le seul pont susceptible de porter des tanks est le pont 11 B .
- IV.- Les troupes à pied emprunteront de préférence les passerelles qui leur sont spécialement destinées . Lorsqu'elles utiliseront les ponts indiqués ci-dessus, elles devront se conformer au sens général de la circulation .
- V.- Le Colonel Commandant le Génie établira à chaque pont des pancartes indiquant le sens du courant :



Ce sens deviendra obligatoire, dès que l'ordre d'alerte sera donné .

VI

- VI.- Des éléments spéciaux à désigner par les Généraux de D.I. seront chargés, en cas d'alerte, de l'exécution des consignes de la circulation (consignes à leur remettre par chaque D.I. dans sa zone).
- VII.- La circulation sur l'un quelconque des ponts pourra être momentanément suspendue ou son sens changé, sur ordre du Général Cdt le C.A., pour livrer passage, par exemple, à des colonnes de tanks ou à des unités de réserve qui auraient à franchir l'Avre vers l'Est.
- VIII.- Les règlements concernant la circulation sur les routes dans la zone du 31^e C.A. restent en vigueur.

P.O. le Chef d'Etat-Major,
de JOYBERT.

---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---o---

37^e DIVISION

Etat-Major
3^e Bureau

N° 1712/3

au P.O. le 12 Juin 1918.

Genie

COPIE CONFORME notifiée pour exécution,
à Commandant du Bataillon Territorial,

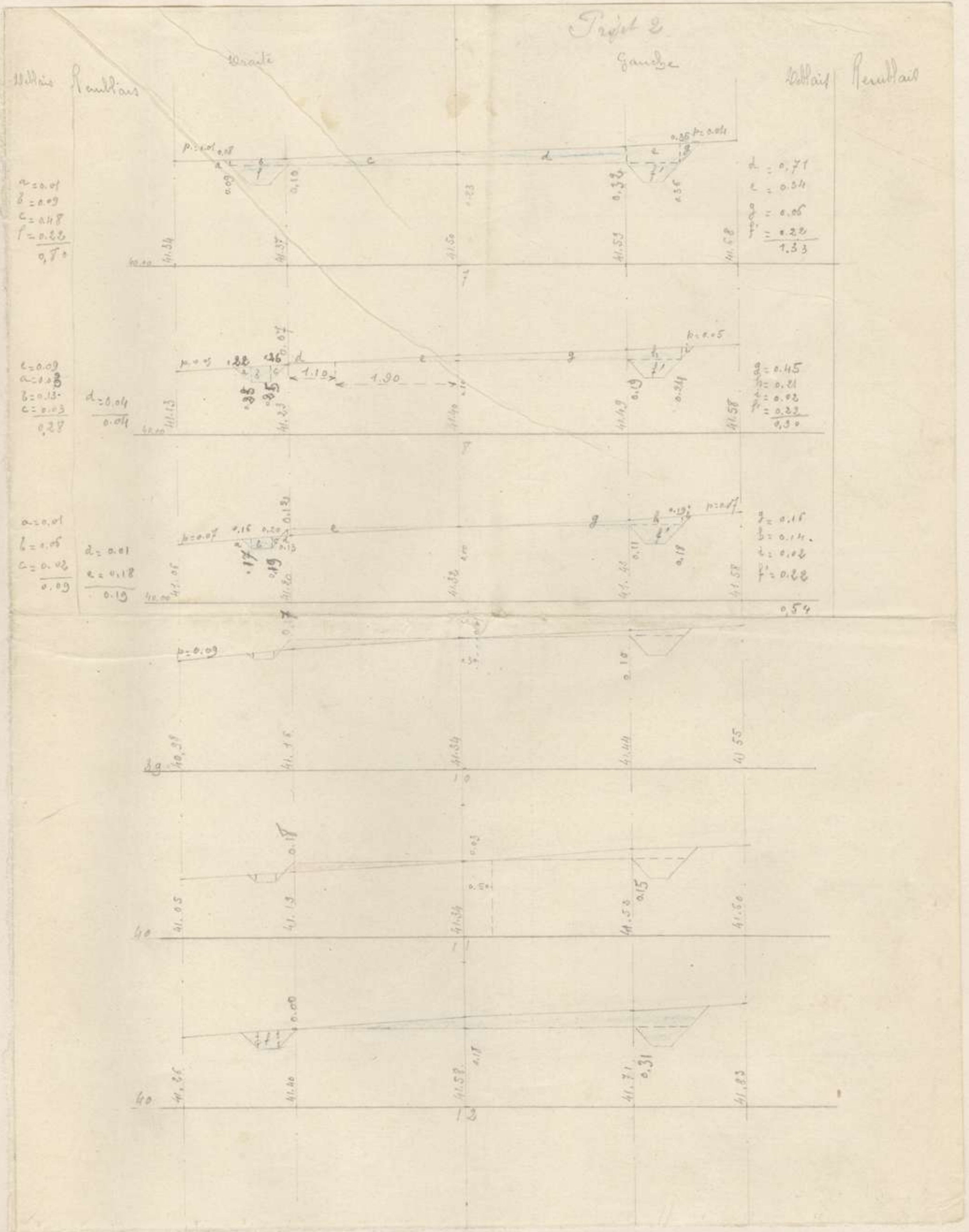
qui fournira (comme ça a été prévu par la note N° 1582/3 du 4 Juin) les plantons nécessaires dont il est parlé dans le paragraphe VI de la présente Note, et leur donnera leurs consignes.

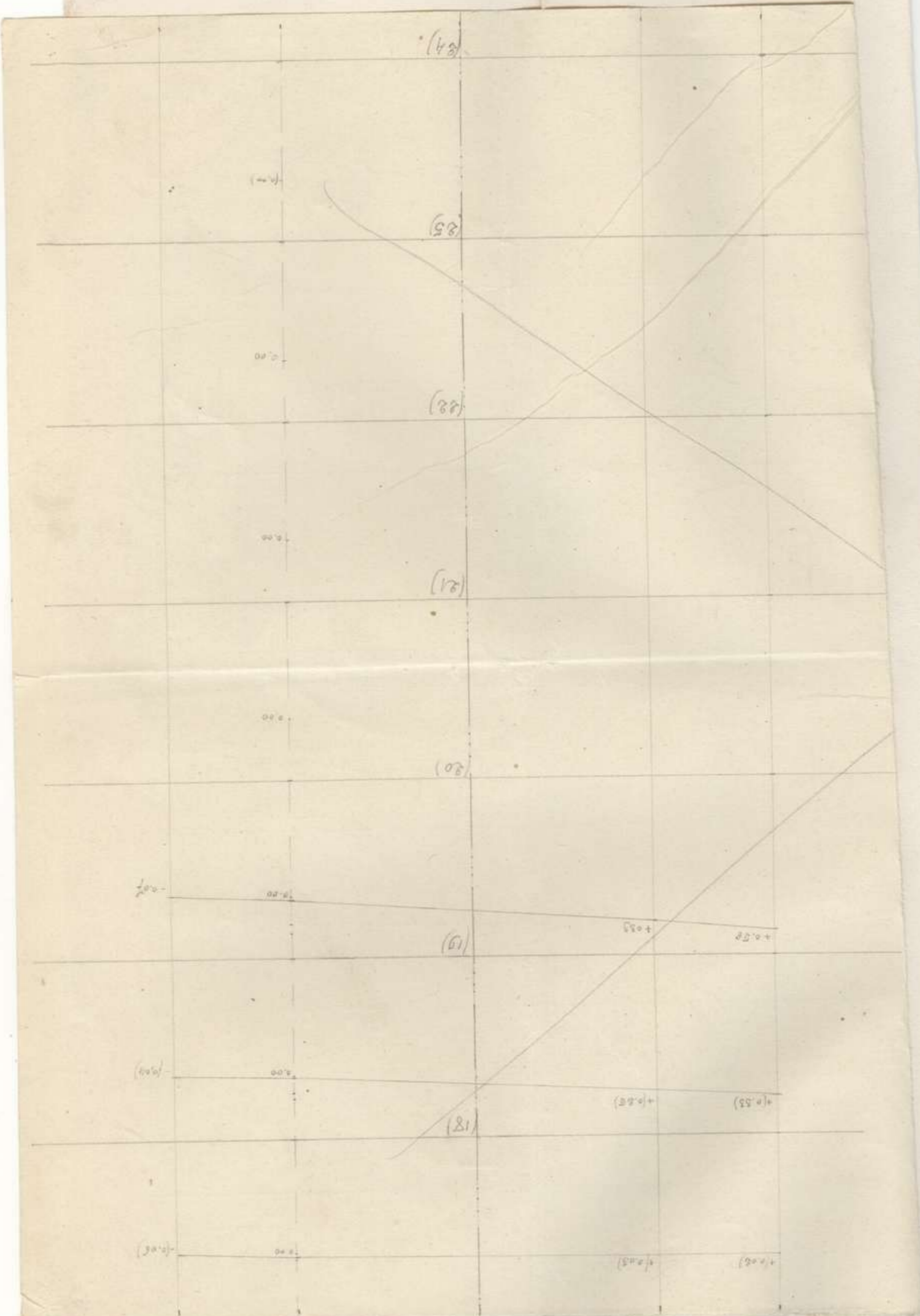
Le Général SIMON, Commandant la 37^e D.I.
P.O. le Chef d'Etat-Major,

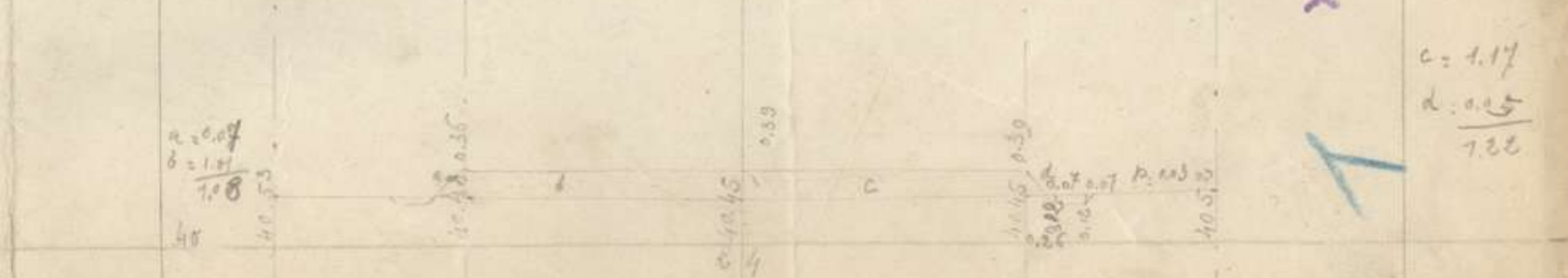
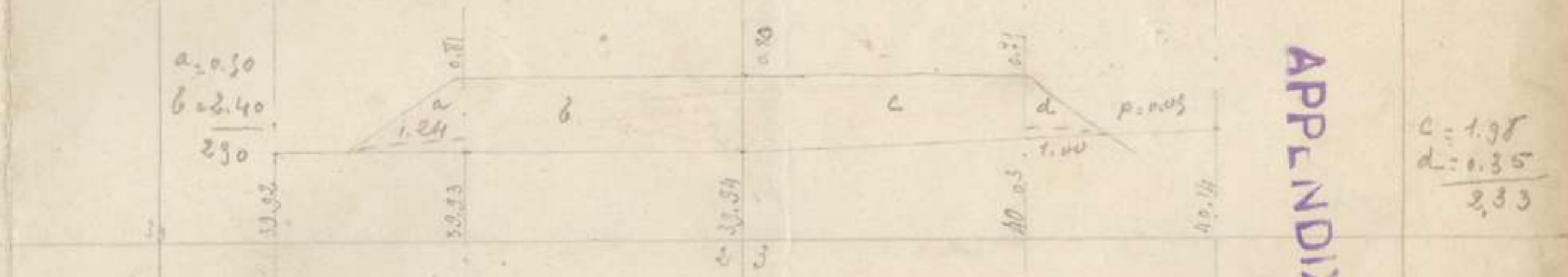
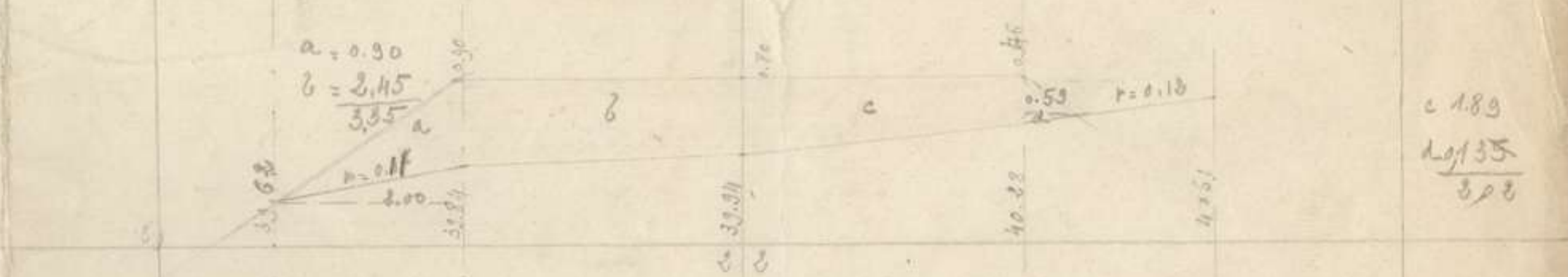
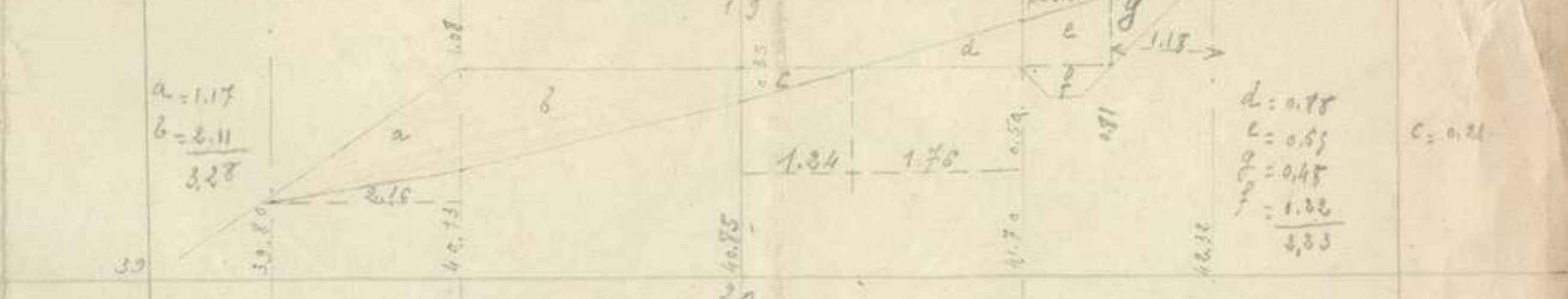
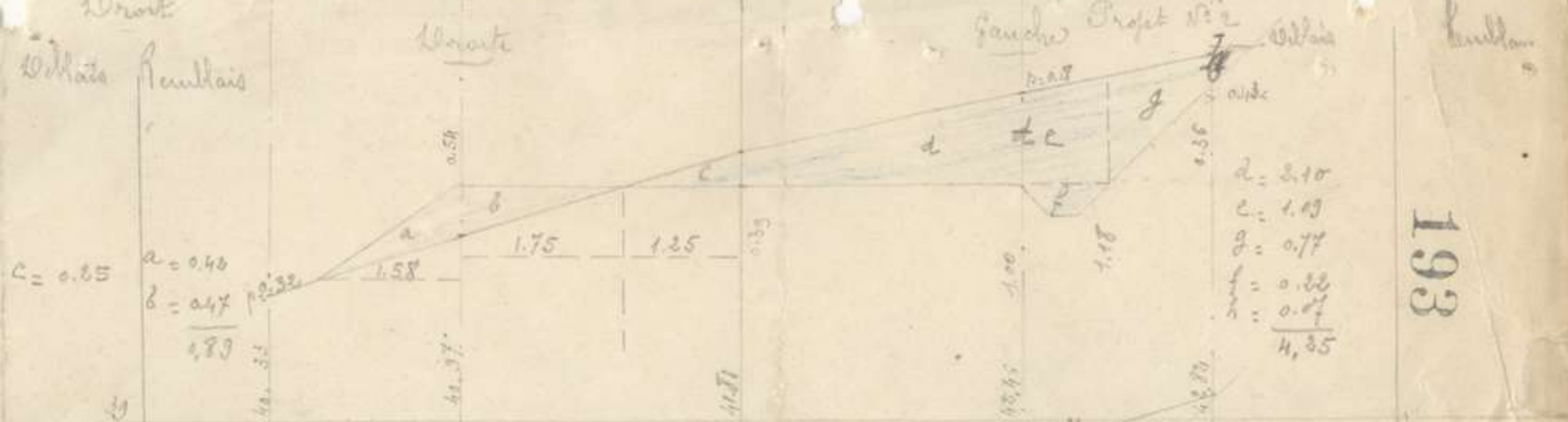
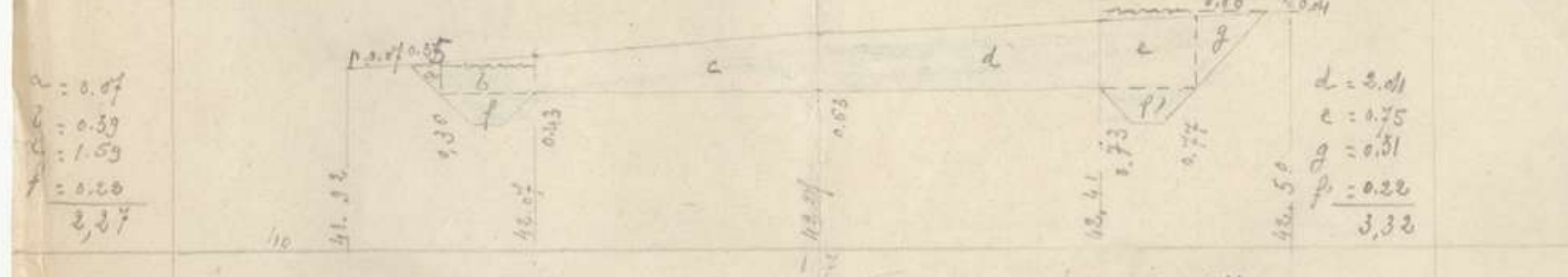
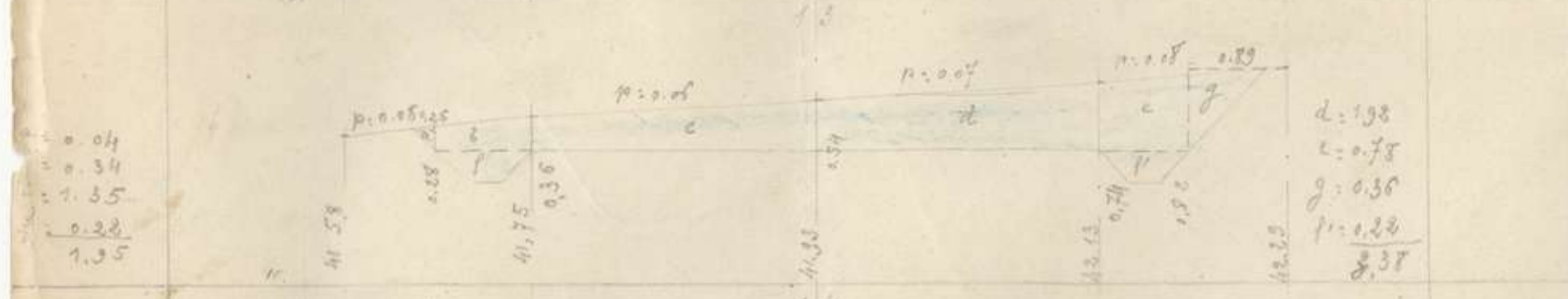
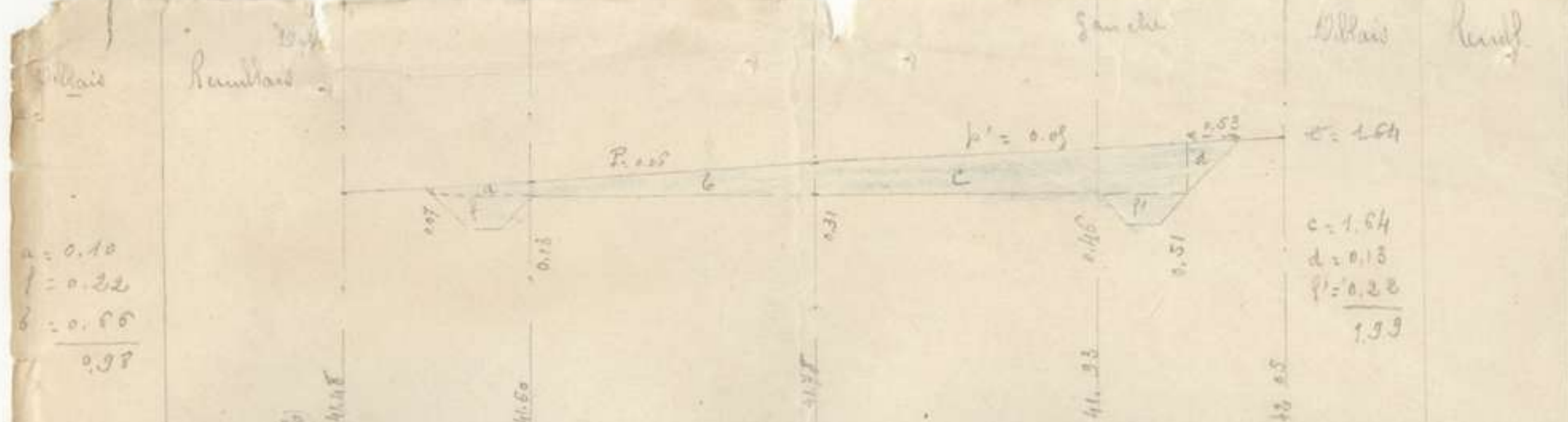
Stas...

DESTINATAIRES.

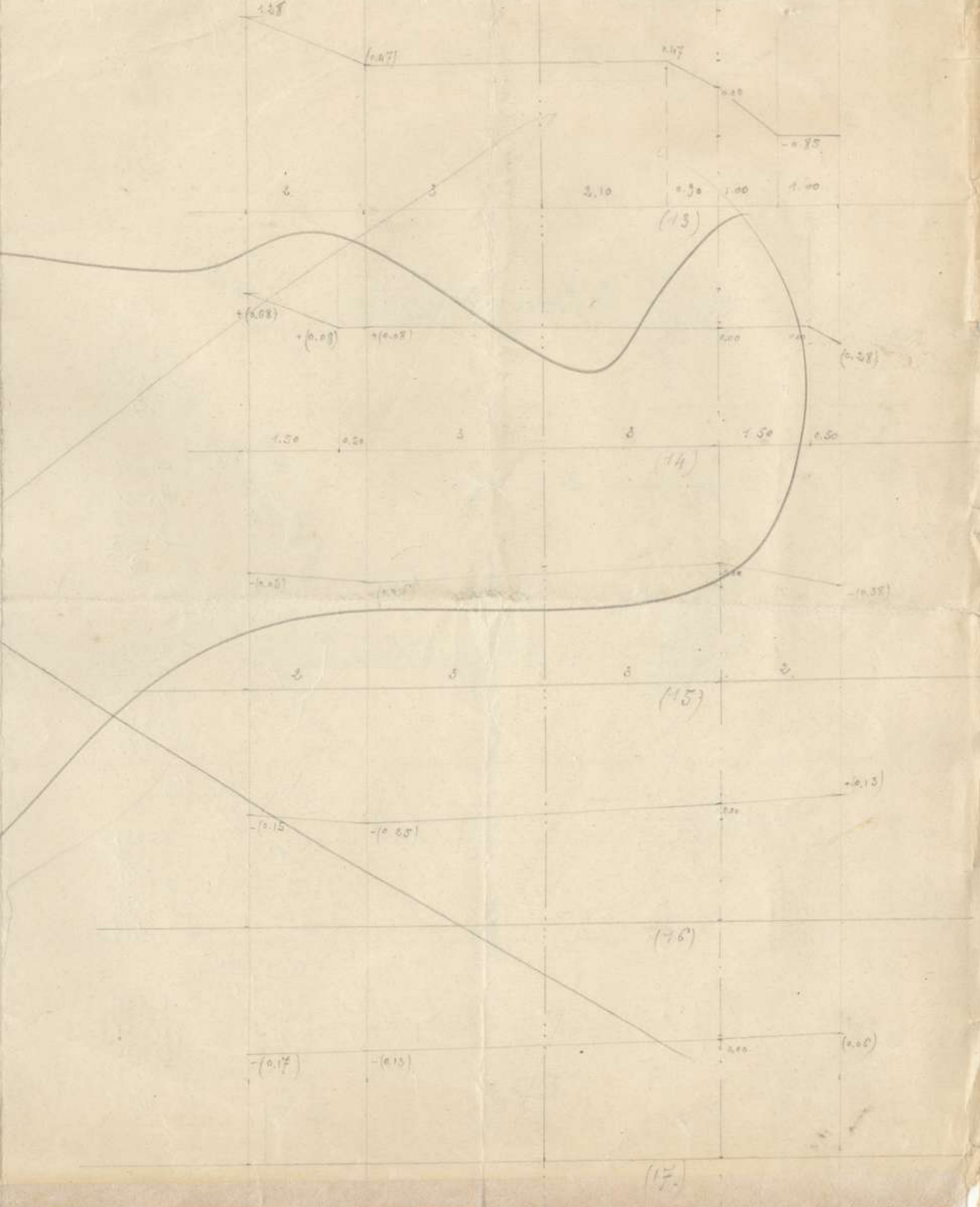
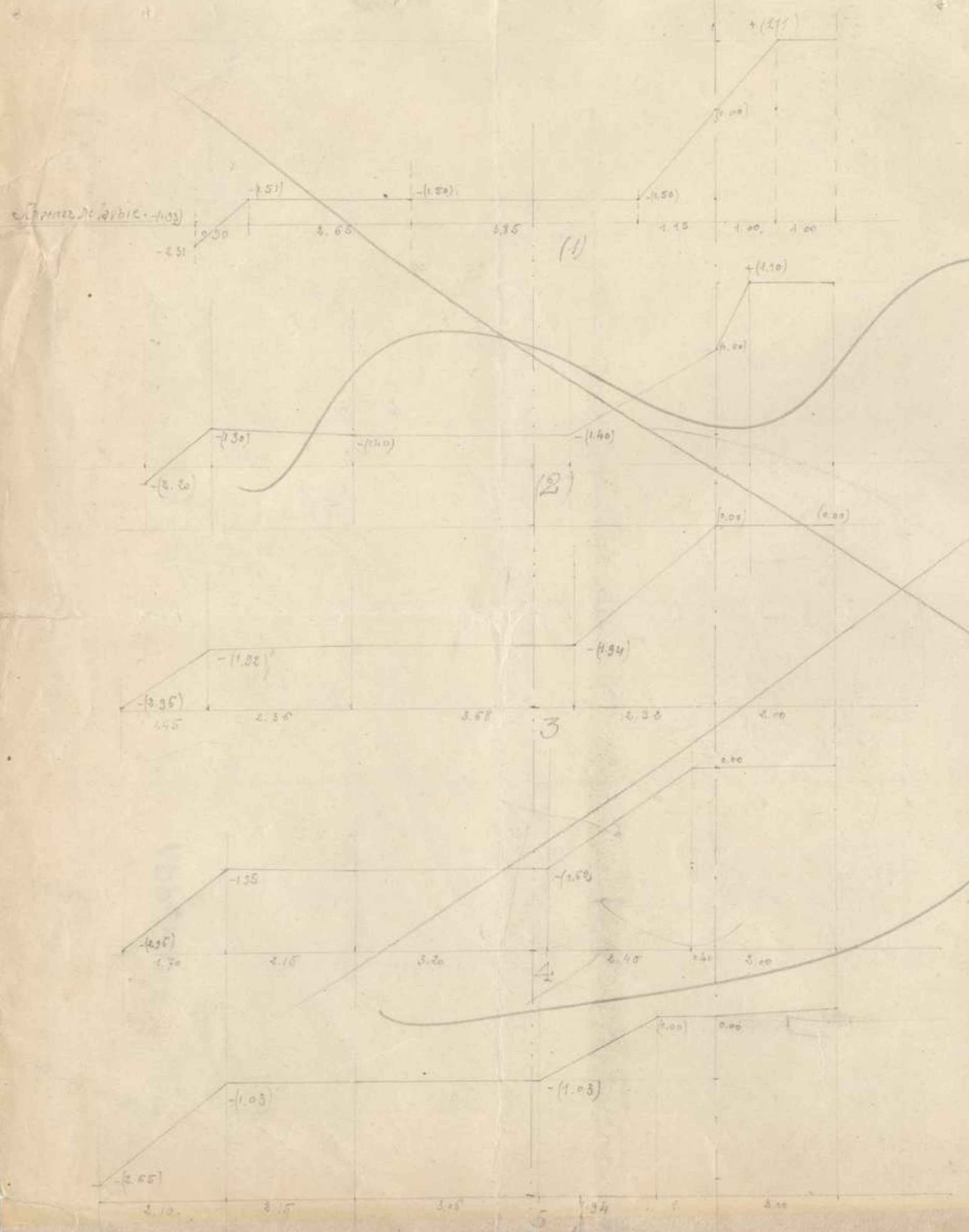
- Bta Territorial (pour exécution
- 73^e Brigade)
 - 74^e Brigade)
 - Artillerie) à t. de renseignement
 - Cavalerie)
 - Genie)
 - Santé)
 - Intendance)
 - C.G.)







APPENDIX



193

37° DIVISION
Etat-Major
3me Bureau

N° 1744/3

Genie

S

P.C. le 14 Juin 1918
APPENDIX

413
L

N O T E

EMG

~~Il est rappelé que~~ Les Compagnies du Génie mises à la disposition des Brigades ~~devront~~ travailler sur la 2me Position ou plus en arrière, les travaux en avant de cette position étant faits par les Régiments.

En outre, ces Compagnies devront être logées en principe : celle de la 73° Brigade vers la lisière Ouest du Bois de Gentelles,

celle de la 74° Brigade au Bois de Tronville.

C'est en ces points que, à l'ordre d'Alerte, elles devront se rassembler et se tenir à la disposition du Général Commandant la Division qui leur enverra des ordres.

Les deux sections du Génie au repos à Boves se rassemblent en cas d'alerte dans les tranchées du Centre de Résistance *de Boves* (partie à proximité de la ligne Boves-Glizy) avec la Compagnie territoriale de Boves. Elles restent là à la disposition du général Commandant la Division.

Le Général SIMON Commandant la 37° D.I.

signé : S I M O N

P.A. le Chef d'Etat-Major,

Stasson

DESTINATAIRES :

73° Brigade {
74° Brigade { pour exécution
Génie {

Btn Territorial à titre de renseignement.

*n° 555/E Notifié aux C's
19/11 et 19/59
pour exécution
(1 ex. en cas
remis à chaque
5^{es} au Repos).*



Du groupe de passages Nos 50 à 56 inclus.

Groupe VII sur la Luce

EMPLACEMENT ET NATURE DES PASSAGES.

Passage sur la Luce; région de Domart.
1 pont n° 55.
5 passerelles sur pilots N° 50, 52, 53, 54 et 56

MODE DE DESTRUCTION PREVU.

pont: explosifs.
passerelles: à la hache et par repliement.

EMPLACEMENT DU MATERIEL PREVU POUR LA DESTRUCTION.

pont: Dispositif mis en place. L'aménagement n'est pas fait.
passerelles: Chaque équipe possède son outillage jusqu'au cantonnement.

POSTE DE GARDE PERMANENT (Composition, emplacement)

1 Col. - 2 spm. - route de Domart 3/4 N.O. pont (Voir croquis).

PERSONNEL CHARGE DE LA DESTRUCTION (Composition, cantonnement)

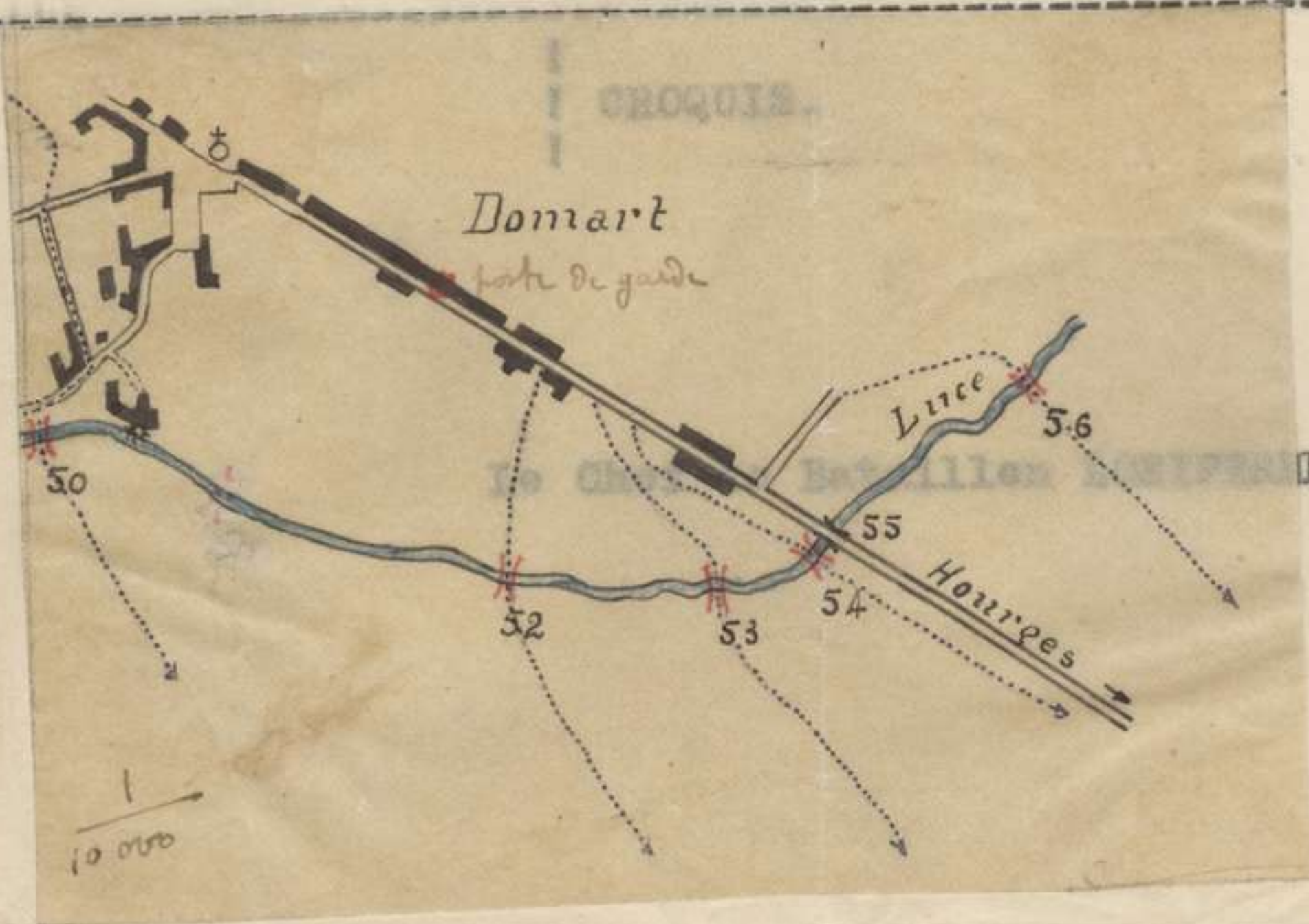
pont: 1 sergent, 1 Col., 2 spm.
passerelles 54 et 56: la même que ci-dessus } Sergent: Berteaucourt
50 1 spm. } les autres près de pont de Domart
52 2 spm. } Berteaucourt; près de la mairie
53 2 spm. }

AUTORITE QUI DONNE L'ORDRE DE DESTRUCTION.

Pont: Général Cdt. le Secteur.
Passerelles: par délégation: Colonel Cdt. le Rég. A.

AUTORITE QUI TRANSMET L'ORDRE DE DESTRUCTION.

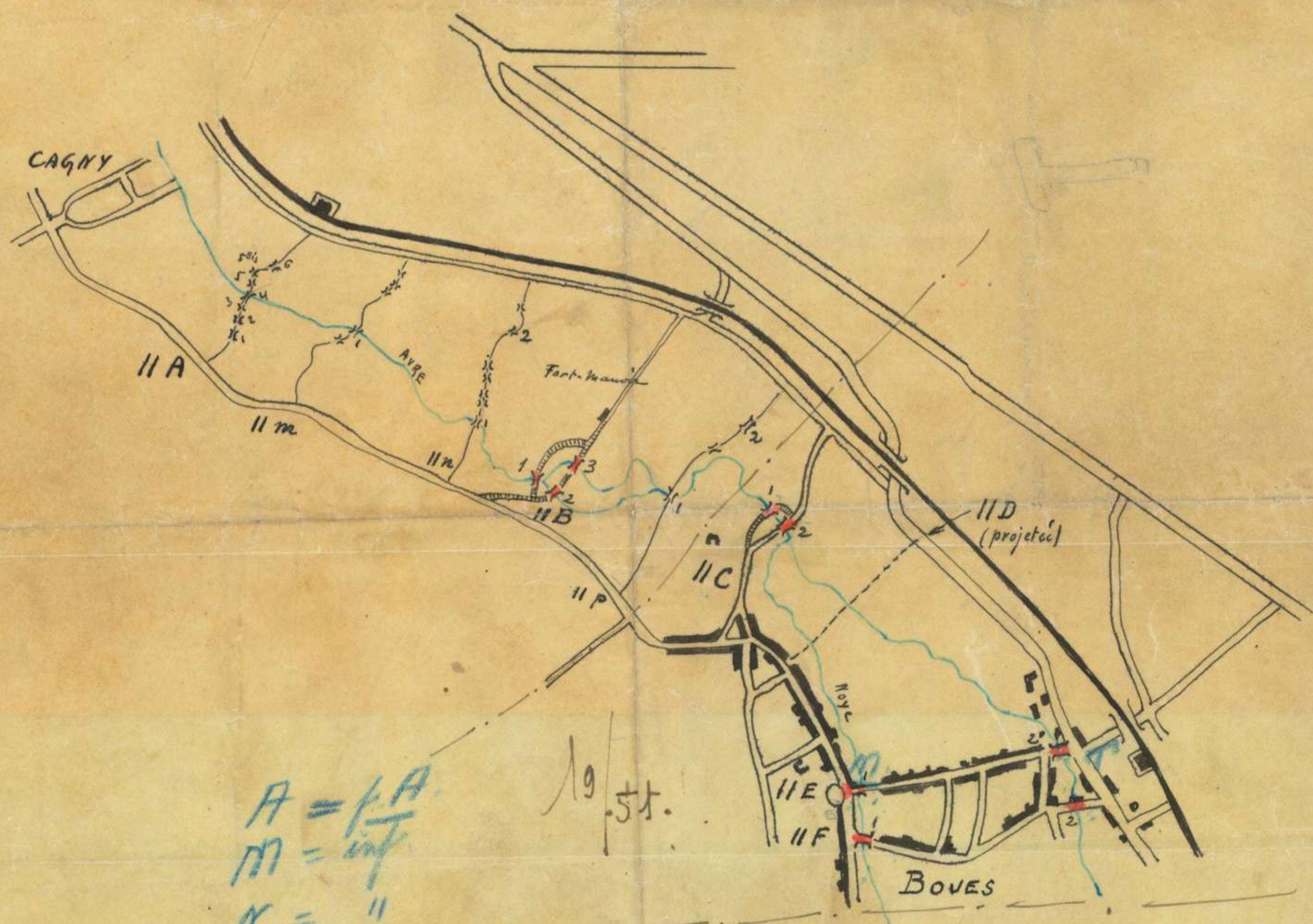
Commandant du quartier, Hauges.
P.C. Antoine.



E, Cdt le Génie/42.

L. Luyfer

413



A = 1st A
 M = inf
 N = "
 P = "
 19.5t.

APPENDIX

415

415

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of BRIDGES 11.A.
(S. of C A G N Y).

Summary of position of bridges and their composition.	Road to S. of CAGNY. 5 wooden pile bridges, and 1 bridge of wood and steel.
Information and disposition of charges.	Bridges No. 1,2,5,5A, are to be destroyed by fire: 150 litres petrol, 6 bales straw. Bridges No.3,4,6. by explosives: No.3,4. pile bridges; 2 consecutive supports and table platform, with charges of 75 primers Melinite at each support, and 20 primers between planks. No. 6 Bridge; iron girders are charged with 225 primers of Melinite.
Site of Charges.	For bridges to be burnt. Petrol and straw placed in the house at entrance passage 11.A. Bridges No. 3,4, and 6 are charged with fuse in place, and primers placed in boxes on left side of bridge abutments. 10 complete primers are placed at the guard house.
Personnel necessary for guarding.	1 Cpl. and 6 men (Infantry). 1 mining sapper.
Personnel necessary for placing charges.	1 Sgt. 14 sappers.
Auth. who has power to authorize destruction.	General Commanding Army.

IS for the FINAL DESTRUCTION of BRIDGES.

S.W. of FORT MANOIR, Nos. 1, 2, and 3.

Summary of position of bridges and their composition. 3 bridges over AVRE; S.W. of FORT MANOIR. Abutments of wood, metal topping.

Information and disposition of charges. 1 charge of 10 kilos. at each angle of the bridge against side of abutments.
4 charges of 3 kilos. 780 gr. of Melinite distributed at centre on rails and bracings.
2 charges 540 gr. Melinite against centre of girders.

Site of charge. The rupture charges are in place also the fuse and primers. 10 primers are kept at store house.

Personnel necessary for guarding. 1 Cpl. and 6 infantry. 1 Sapper.

Personnel necessary for placing charges. 1 Subaltern, 3 Cpls. and 12 sappers, distributed as follows:-
No. 1 1 Cpl and 4 Sprs.
2 1 Cpl and 4 Sprs.
3 1 Cpl and 4 Sprs.

Authority who has power to authorise destruction. General Commanding Army.

ORDER

11.B.

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of
BRIDGE 11.C. Nos. 1, and 2.

Summary of position of bridge and composition.	2 bridges over AVRE N.E. of BOVES, near the junction of R. NOYE. Sides of masonry, and with metal topping.
Information and disposition of charges.	1 charge of 10 kilos. at each angle of bridge against sides. 4 charges of 3 kilos. 780 gr. of Melinite distributed at centre of rails and bracings. 2 charges of 540 gr. Melinite against centre of girders.
Site of charge.	On bridges.
Personnel necessary for guarding explosive.	1 N.C.O. and 6 infantry. 1 Sapper.
Personnel necessary for placing charges.	Bridge No.1 - 1 N.C.O. and 4 sappers. No. 2. 1 Sgt. 1 Cpl. and 4 sappers.
Authority who has power to authorise destruction.	General Commanding Army.



419.

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of
 CROSS-ROAD at 11. E.

Summary of position of bridge and its composition.	Crossing at intersection of roads CAGNY, PARACLET, and BOVES. St. NICHOLAS in front of BOVES church.
Information and disposition of charges.	1500 Kg. of Cheddite, 6 metres of tunnelling.
Site of charge.	Mine is not charged. The explosive is stored at 8 Rue de PARACLET, BOVES.
Personnel necessary for guarding explosive.	1 N.C.O. and 3 inf. and 1 sapper, also guard for Bridge 11.E.1.
Personnel necessary for placing explosive.	2 subalterns, 4 cpls. 28 sappers, for the bridges of crossings 11.E. and 11.F.
Auth. who has power of authorizing destruction.	General Commanding Army.

ORDERS for FINAL DESTRUCTION of
BRIDGE 11. E.2.

Summary of position of bridge and its composition. Road bridge over AVRE, S.E. of BOVES. Arch masonry bridge.

Information and disposition of charges. 150 Kg. of explosives in N. abutment; 4 metres tunnelled shaft charged with Cheddite.

Site of Charge. Bridge charged.

Personnel necessary for guarding explosive. 1 N.C.O. and 6 inf. 1 sapper. for 11 E.2. and 11.F.2.

Personnel necessary for placing explosive. 1 Subaltern, 1 cpl. and 10 sappers.

Auth. who has power of authorising destruction. General commanding Army.

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of BRIDGE

11.F. No. 1.

421

37th Div. Engrs.

Summary of position of bridge and its composition.	Road Bridge over NOYE. Stone masonry foundations Material used is of iron, wood and brick.
Information and disposition of charges.	4 charges of 17 kilos. distributed at centre of bridge. 6 charges of 2 kilos. distributed at abutments of bridge.
Site of charge.	The explosive is kept in cellar, 8 Rue de PARACLET, BOVES.
Persons necessary for guarding explosive.	1 N.C.O. and 3 O.R. (Inf). and 1 sapper. The explosive for mine chamber near bridge N.1.11.E.
Persons necessary for placing explosive.	1 Subaltern, 1 N.C.O., and 4 sappers.
Authority who has power of authorising destruction.	General Commanding Army.

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of
BRIDGE No. 11.F.2.

Summary of position of bridge and composition.	Bridge over AVRE, at E. of BOVES, stone masonry foundation metal topping.
Information and disposition of charges.	4 charges of 10 kilos. each against sides. 4 charges of 3 kilos. 780 gr. Melinite distributed at centre of rails and main bearers. 2 charges 540 gr. Melinite central carrier.
Site of charge.	Bridge charged N. Abutment.
Personnel necessary for guarding explosive.	1 N.C.O. and 6 inf. and 1 sapper. Also guard bridge No. 2, E.11.
Personnel necessary for placing charges.	1 N.C.O. and 4 sappers.
Authority who has power to authorise destruction.	General Commanding Army.

ORDERS for the FINAL DESTRUCTION of
 INFANTRY FOOT BRIDGES at CROSSINGS, 11m, 11n, 11p.

Summary information of positions and construction of bridges.	There are 5 bridges on the three infantry tracks between BOVES and CAGNY. (11m. S. of CAGNY 1 and two on each of other tracks 11n. and 11p.) The tracks are for infantry only, and passability varies according to weather.
Information and disposition of charges.	5 Crossings to be destroyed by axes. The main piles from bed of river to be cut and supports then to be broken and ^{or} knocked down. Piles to be pulled out by ropes. At 11.B. guard room there is a rope each for 11p and 11n. At 11.A. guard room there is a rope for 11m.
Site of charge.	The axes for destroying. 2 at Guard room 11.A. for 11m. 4 " " " 11.B. for 11p. and 11n.
Personnel required for guard.	Periodical repairs are are done by sapper 11.A. for track m. and by sapper 11.B. for tracks n. & p.
Personnel required for demolition.	For 11m. 1 crossing: 1 N.C.O. 3 sappers. For 11n. and p. 1 N.C.O. and 4 sappers each.
Authority who has power of authorizing destruction.	General Commanding Army.

ORDERS for DESTRUCTION of GROUP of
CROSSINGS ACROSS LUCE, Nos. 50-56 inclusive.

Position and nature of crossing.	Crossing of River LUCE, near DOMART. 1 Arch bridge No. 55. 5 foot bridges 50, 52, 53, 54 and 56.
Method of destruction.	Bridge - by explosives. Foot Bridges - by axe and breaking.
Storage of material for destruction.	Bridge. Explosive in position on arch of bridge. Foot bridges. Persons destroying bridge carry necessary tools from their headquarters.
Guard room personnel.	1 Cpl. 2 sprs. being at Rue de DOMART, 30 metres N.W. of bridge.
personnel necessary for destruction.	Bridge. 1 Sgt. 1 Cpl. and 2 sprs. Foot bridges 54 and 56 as above. (Sgt. living at BERTANCOURT, the other near bridge at DOMART). 50 1 Spr. BERTANCOURT, near Mairie. 52 2 " " " " 53 2 " " " "
Authority who has power to order destruction.	Bridge. General Commanding the sector. Foot bridges. Colonel commanding the Regiment.
Means of transmission of order for destruction.	Commandant HOURGES area.

ORDERS for BRIDGE GUARDS.

BOVES AREA.

No. 11.A.

Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 5a, 6.

GUARD - 1 N.C.O. and 6 Men.

1. One sentry to be always on guard at bridges No. 3 and No. 6 respectively; the sentry on No. 3 bridge to guard also No. 4.
2. Persons are not to loiter on bridge.
3. Persons are not permitted to go under bridge.
4. Fires are not to be lighted under bridge.
5. Arrest any suspicious persons.
6. Guard straw and petrol, and demolition material for the bridges.
7. Notify 13th Field Coy. of any damage to bridges.

2nd August 1918.

193

No. 11.B.

Nos. 1, 2, and 3.

GUARD - 1 N. C. O. and 6 men.

Bridges Charged.

1. One sentry to be always on guard at Nos. 2 and 3 respectively. The sentry on No. 2 to guard also No. 1.
2. Persons are not to touch fuse or charges.
3. Fires must not be lighted in proximity.
4. Arrest suspicious persons.
5. Guard material for repair of bridges.
6. Notify 13th Field Coy. immediately any damage to bridges.

2nd August 1918.

APPENDIX

425

APPENDIX †

No. 11.C.Nos. 1 and 2.

GUARD - 1 N.C.O. and 6 men.

Bridges Charged.

1. One sentry to be on duty night and day at each bridge.
2. Persons are not to loiter near bridges.
3. Prevent fires being lighted in proximity to bridges.
4. Arrest any suspicious persons.
5. Guard material for repair of bridges.
6. Notify 13th Field Coy. ^{of} any damage to bridges.

2nd August 1918.

No. 11. E. 1.No. 11. F. 1.

& Mine at crossroad of No. 11.E.1.

Guard Explosives Magazine at 8 Rue de PARACLET.

GUARD - 1 N.C.O. and 3 men.

1. One sentry to be on duty night and day.
2. No one except authorised Engineer Officer to enter Magazine.
3. Pump daily and keep dry the mine shaft of road mine.

2nd Aug. 1918.

Nos. 11. E.2. & 11.F.2.

GUARD - 1 N.C.O. and 6 O.R.

1. Sentry on guard at each bridge night and day.
2. Prevent persons loitering on bridges.
3. Prevent persons taking sketch of bridge.
4. Prevent persons going under bridge.
5. Prevent fires being lighted in proximity of bridges.
6. Arrest suspected persons.
7. Guard material for repair of bridges.
8. Notify 13th Field Coy. immediately any damage to bridge.

2nd August 1918.

37° DIVISION

Etat-Major
3me Bureau

N° 2348/3

Au P.O.

le 26 Juillet 1918 .

N O T E

Les consignes et les effectifs des différents ponts
sur l'AVRE et la NOYE , sont approuvées .

Le Général SIMON , Commandant la 37° D.I.
P.O. le Chef d'Etat-Major,

Freethell



DESTINATAIRE /
Génie .

APPENDIX

428

POSTE DE GARDE

Piste II A

PONTS A1, A2, A3, A4, A5, A5 bis, A6.

Composition du Poste: 1 caporal et 6 hommes

LES PONTS 3, 4 & 6 SONT CHARGES.

CONSIGNES

- 1° Placer une sentinelle nuit et jour au pont 3 et au pont 6, la sentinelle du pont 3 ayant pour mission de surveiller aussi le pont 4.
- 2° Défendre à quiconque de s'arrêter sur les ponts.
- 3° Défendre de descendre sous les ponts.
- 4° Défendre d'allumer des feux à proximité des ponts.
- 5° Arrêter les gens qui paraissent suspects.
- 6° Garder le matériel de destruction pour les autres ponts.
- 7° Signaler immédiatement les destructions qui peuvent en produire.

le 17 Juillet 1918
Le Capitaine BLANCHETIER, Cdt p.i.
le Génie de la Division.



Raymond Blanchetier

193

POSTE DE GARDE

Ferme NORD de BOVES

Ponts : B1 - B2 - B3

Composition du Poste: 1 Caporal & 6 Hommes

LES PONTS SONT CHARGES

CONSIGNES

- 1° Mettre deux sentinelles nuit et jour, une au pont B1 & B2 et l'autre au pont B3.
- 2° Défendre de toucher aux cordons détonnants.
- 3° Défendre d'allumer des feux à proximité
- 4° Arrêter les gens qui paraissent suspects.
- 5° Garder le matériel de réparations.
- 6° Signaler immédiatement les détériorations qui peuvent se produire.

le 17 Juillet 1918
Le Capitaine BLANCHETIER, Cdt
p.i. le Génie de la Division.



Raymond Blanchetier

APPENDIX

1429

POSTE DE GARDE

(20, Rue Carrier) Ponts C1 et C2

Composition du Poste: I Caporal et 6 hommes

LES PONTS SONT CHARGES.

CONSIGNES

- 1°- Placer une sentinelle nuit et jour à chaque pont.
- 2°- Défendre de s'arrêter sur les ponts.
- 3°- Défendre d'allumer des feux à proximité des ponts.
- 4°- Arrêter les gens qui paraissent suspects.
- 5°- Garder le matériel de réparations.
- 6°- Signaler immédiatement les détériorations qui peuvent se produire.

Le 17 Juillet 1918
Le Capitaine BLANCHETIER, Commandant
p.i. le Génie de la Division.



POSTE DE GARDE

(8, Rue du Paraclet) Passage II E

Composition du Poste: I Caporal et 3 hommes.

CONSIGNES

- 1°- Placer une sentinelle nuit et jour pour garder la poudrière 8, rue du Paraclet.
- 2°- Défendre à quiconque d'approcher près de la poudrière.
- 3°- Pomper tous les jours l'eau du dispositif n°3, de façon à assécher complètement le dispositif.

Le 17 Juillet 1918
Le Capitaine BLANCHETIER, Commandant p.i.
le Génie de la Division.



App-181X

430

193

POSTE DE GARDE

(2, Rue Victor-Hugo)

PONTS II E2 & II E2

Composition du POSTE: 1 Caporal et 6 hommes.

LES PONTS SONT CHARGES.

CONSIGNES

- 1°- Une sentinelle à chaque pont nuit et jour.
- 2°- Défendre de s'arrêter sur les ponts.
- 3°- Défendre de prendre des croquis des ponts.
- 4°- Défendre de descendre sous les ponts.
- 5°- Défendre d'allumer des feux à proximité des ponts.
- 6°- Arrêter les gens qui paraissent suspects.
- 7°- Garder le matériel déposé au corps de garde.
- 8°- Signaler immédiatement les détériorations qui peuvent se produire.

Le 17 Juillet 1918
 Le Capitaine BLANCHETIER, Cat p.i.
 le GENIE de la DIVISION.



STATEMENT of MATERIAL for REPAIR of BRIDGES.

193

BRIDGE	Location	Piles	Decking Planking	Road Bearers	Ribands	BOLTS			Spikes	Iron Girders	Iron Bars	Iron Dogs	Wire	Fasc ines	Nails Kg.			Stored at
						0.35	0.30	0.20							15 cm.	11 cm.	8 cm.	
11 F.		7	50	8	10	20	10	20	40	6	40	30	30	50	10	5	5	8 Rue de PARACLET, BOVES.
11 E.			50	5	10	20	10	20	40			30	30	50	10	5	5	2 Rue Victor Hugo, BOVES.
11 C.		15	50	7		20	10	20	40		40	30	30		10	5	5	20 Rue CARRIER, BOVES.
11 B.		15	50	8		20	10	20	40	6	40	30	30		10	5	5	
11 A.		20	100	15	20	100	50	40	40		100	50	30	40	30	10	10	Near Bridge.
11 m.		10	10	10					40			20	20	40	5	5	5	Near Bridge 11A.
11 n.		10	10	10					40			20	20	40	5	5	5	Near 11B.
11 p.		10	10	10					40			20	20	40	5	5	5	Near 11B.

3rd August 1918.

APPENDIX

A32

193

433

Carte de Circulation en cas d'alerte
 (Jointe à la Note N° 1994/s3 du 11 Juin 1918 du 51^e C.A.)

ECHELLE

$\frac{1}{20.000^e}$



193



71
69
68
67
66
65
64
63

NORD DE LA SOMME

Longitude 0° 20'

La déclinaison magnétique correspond au centre de la feuille au 1^{er} Janvier 1918.

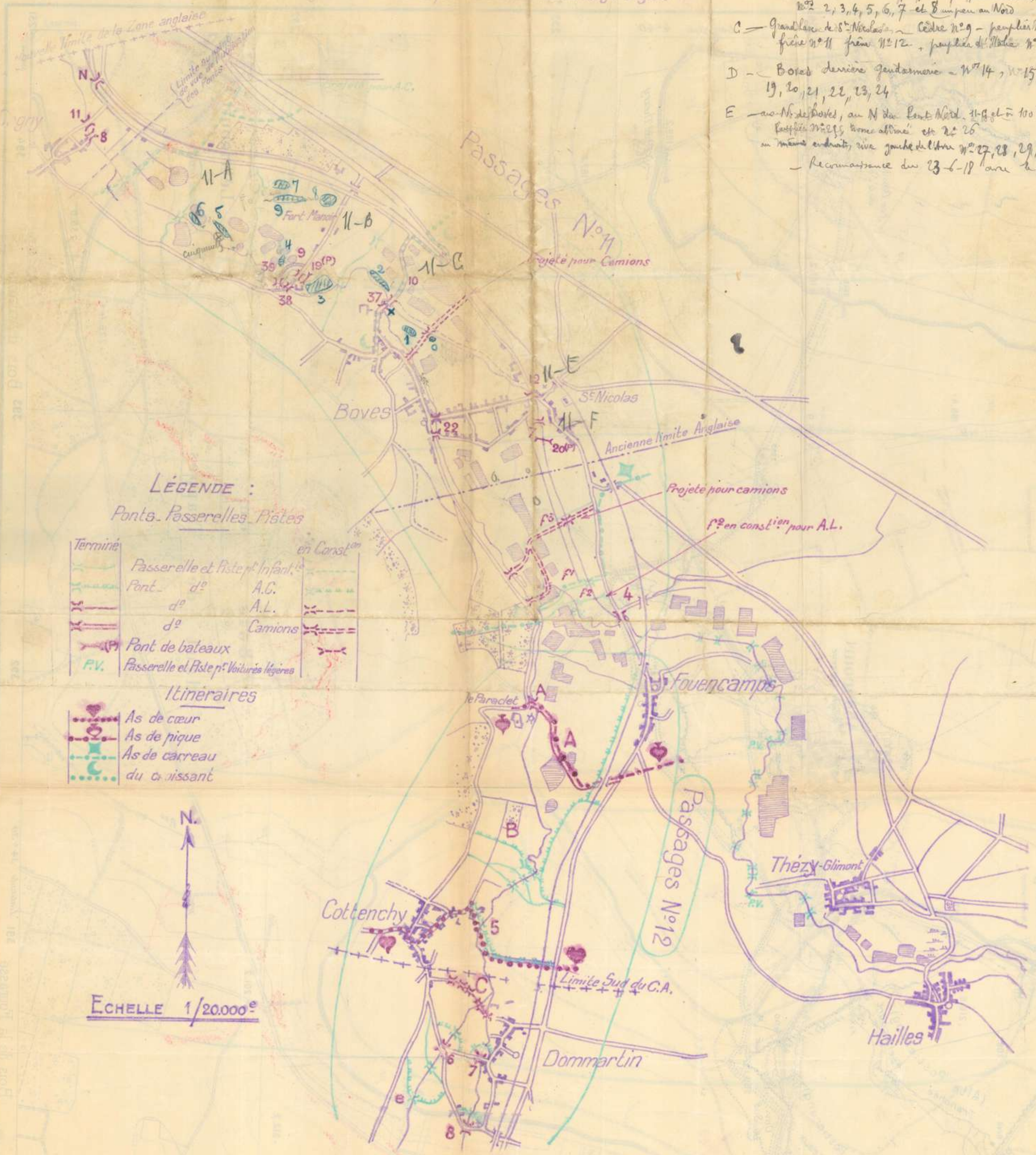
N Magn N Geog

193.

193.

Entre l'ancienne et la nouvelle limite Anglaise on a conservé pour les Ponts le Numérotage anglais

- A - grde rue au Sud de Boves (Rue de l'Église) - Pont au Sud de la route: 1 cabane en bois, 1 grange en bois, 1 voie à l'étang - 3^{es} poutres au bord de l'étang - 0^{es} 500 m² l
- B - Même rue - Allée de poutres perpendiculaire à la rue n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 un peu au Nord
- C - Grand lac de St-Nicolas - Cèdre n^o 9 - poutres n^{os} 10 (jusqu'au pont de l'étang) frêne n^o 11 frêne n^o 12, poutres de bois n^o 13
- D - Boves derrière gendarmerie - n^{os} 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24
- E - au Nord de Boves, au N du Pont Nord. 11-12 et 100^m de ce pont poutres n^{os} 25, 26, 27, 28, 29, 300 m même endroit, via gauche de l'axe n^{os} 27, 28, 29, 300 - reconnaissance des 13-18 avec le Lt Durand



LÉGENDE :
Ponts, Passerelles, Pistes

Terminé	en Const ^{on}
	Passerelle et piste p ^r Infanterie
	Pont d ^e A.G.
	d ^e A.L.
	d ^e Camions
	Pont de bateaux
	Passerelle et piste p ^r Voitures légères

Itinéraires

	As de cœur
	As de pique
	As de carreau
	du crissant



434

193



37^e Division
Etat Major
GÉNIE
N^o 4617

Le 26 Juillet 1918.

Le Capitaine BLANCHETIER
~~Le Capitaine TARDIE~~
p.i.
Commandant le Génie de la D.I.
à Monsieur le Commandant de la
BOULAYE, Cdt d'Armes de BOVES

BORDEREAU D'ENVOI

Designation des Pièces	Nombre	Observations
Consignes des ponts et des passerelles	5	
Total:.....		
	5	

Regu, le 26 Juillet 1918
Le Chef d'Escadron C^t d'Armes:

de la Boulaye

Le Capitaine BLANCHETIER, Cdt
p.i. le Génie de la Division.

~~Le Capitaine TARDIE~~
Commandant le Génie de la 37^e Division:
Blanchetier



37^e Division 193
93. Génie

Passage 11 F

Ci 19/51
A36

Consigne pour la destruction éventuelle du Pont n° 1 du passage 11 F. APPENDIX 1

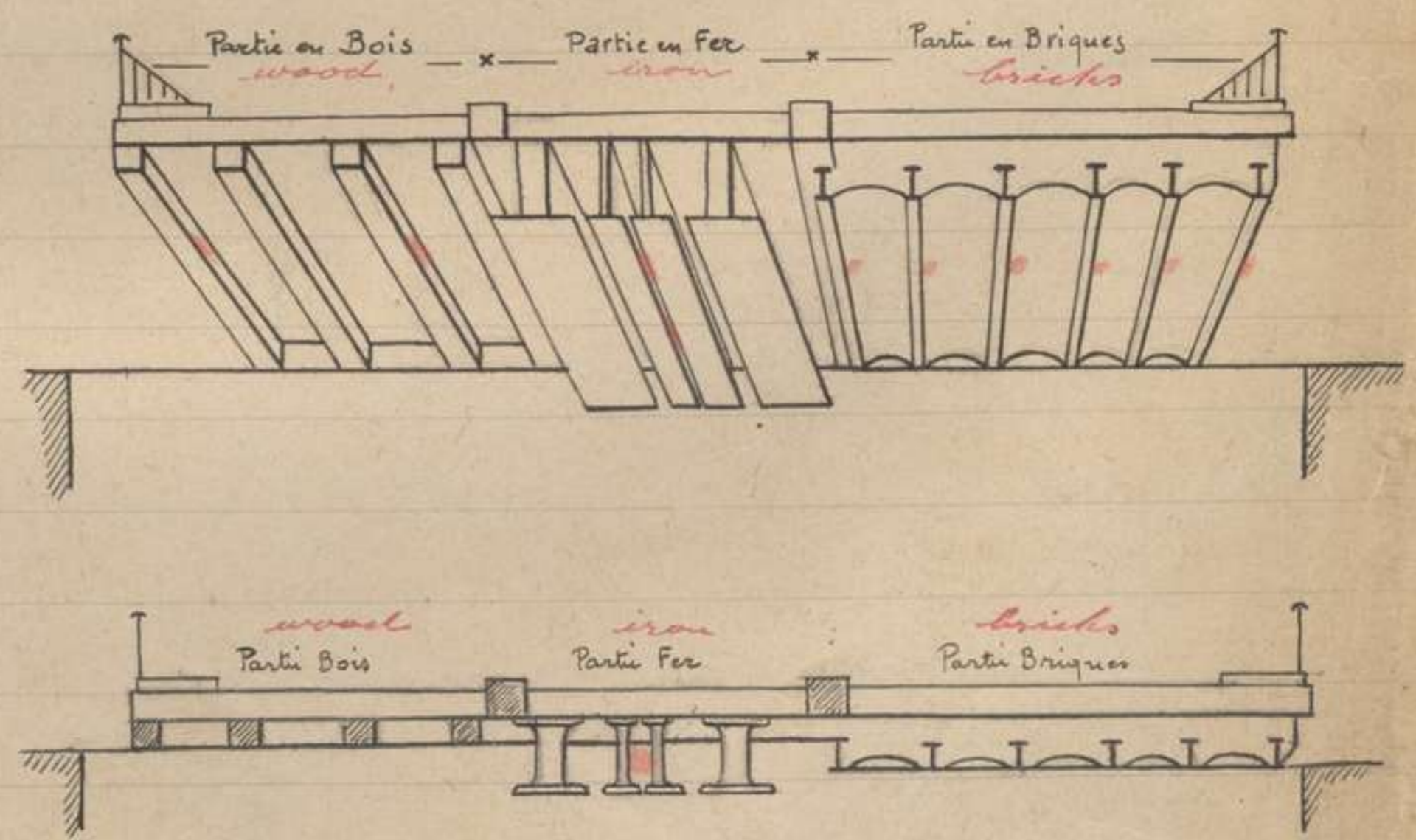
Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	Pont-route sur la Moye - Culées en maçonnerie - Le tablier comprend 3 parties : l'une en fer, l'autre en bois, la troisième en briques.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	4 charges de 17 kg réparties au centre du pont 6 charges de 2 kg réparties à chaque extrémité du pont
Emplacements de la charge	Les charges sont déposées 8 Rue du Paraclit à Boreau.
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal, 3 hommes d'Infanterie et 1 ϕ m (agent technique) pour le dispositif sous route le pont n° 1 du passage 11 F.
Personnel de mise en œuvre	1 sous-officier - 1 Caporal et 4 ϕ m - de la Ci 19/51
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction.	Général Commandant l'Armée

Extract of the map
Extrait de la carte

Outline of the bridge & the place where charges should be put.
Croquis du Pont et répartition des éléments de la charge

Voici croquis du dispositif sous route - Passage 11 E.

See outline of the position in the road, passage 11 E



19³⁷ 37 Div
 8^e C.O.
Génie.

Coy 19/51 437
 ↓

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 of passage 11 F, bridge No 1
 APPENDIX

<p>Summary indication Indication sommaire sur of place of bridge Emplacement du Pont and its nature et sa nature.</p>	<p>Bridge road over the Noye, stone masonry ^{of foundation}. The carriers are in three parts: one of iron, the other of wood, the third of bricks.</p>
<p>Information Renseignements sur la charge on the charge et dispositif de rupture & disposition of the rupture</p>	<p>4 charges of 17 kilogrammes distributed at the center of the bridge. 6 charges of 2 kilos distributed at each extremity of the bridge.</p>
<p>Emplacements Site of the de la charge charge</p>	<p>The charges are placed (kept) at 8 Rue du Paraquet at Boues.</p>
<p>Personnel chargé personnel charged de la garde for the guarding des explosifs of the explosives</p>	<p>1 Corporal, 3 men (infantry) and 1 mining sapper (technical agent) for the mine chamber on the road of the bridge No 1 of crossing 11 F.</p>
<p>Personnel necessary persons de for the mise en œuvre work</p>	<p>1. under officer, 1 corporal & 4 mining sappers of the 19/51 coy.</p>
<p>Autorité qui a qualité authority who has the pour ordonner power to order the la destruction destruction</p>	<p>General commanding the army.</p>

Extrait de la carte

Croquis du Pont et répartition
 des éléments de la charge.

Passage 11 F

193. Génie

193

Consigne pour la destruction éventuelle du Pont N° 2 du passage 11 F.

APP-1018

#38

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.

Pont. route sur l'Arve, à l'Est de Boves. Culées en maçonnerie - Tablier métallique

Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.

4 charges de 10 Kg. à chaque angle contre la culée -
4 charges de 3^k.780 de mélinite réparties au centre des poutres contre les membrures -
2 charges de 0^k.540 de mélinite contre le montant central

Emplacement de la charge

Pont chargé

Personnel chargé de la garde des explosifs.

1 Caporal. 6 hommes d'infanterie - et 1 ^o/m (agent technique) pour les ponts n° 2 des passages 11 E et 11 F.

Personnel de mise en œuvre.

1 Caporal 4 ^o/m de la Cie 19/51.

Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction.

Général Commandant l'Armée

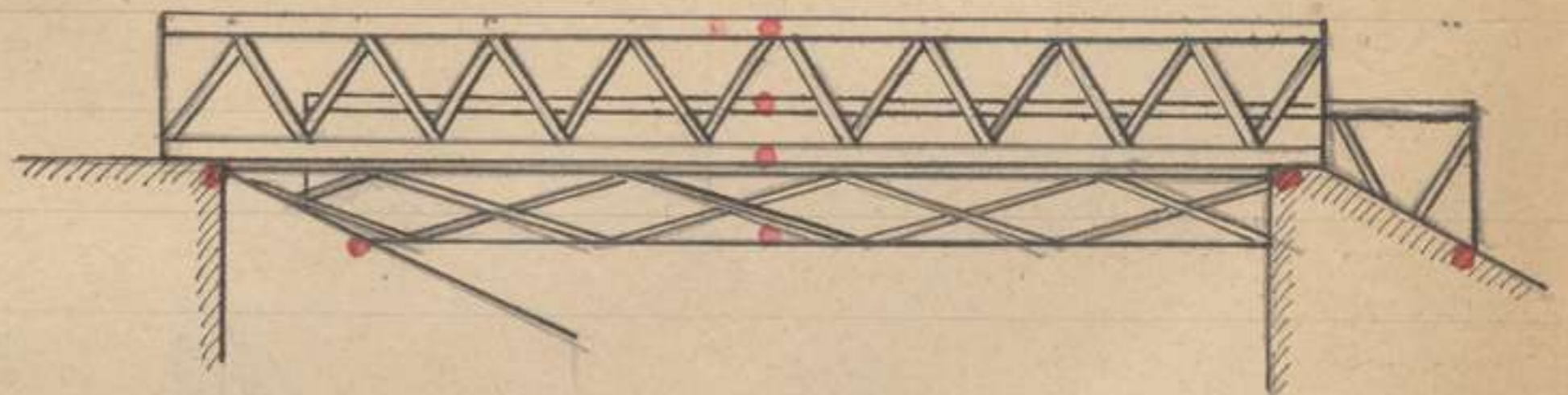
Extract of the map
Extrait de la Carte

Croquis du Pont et répartition des éléments de la charge.

Outline of bridge & position of charges.

Voire pont n° 2 du passage 11 E

See bridge n° 2 of passage 11 E.



37 Div
 31. C. A. 93
 Génie.

Consigne *Instructions*
 pour la destruction éventuelle
 of Bridge No. 2 of passage II F

APPENDIX

A39

<p><i>Summary indications</i> Indication sommaire sur le lieu de la charge et sa nature.</p>	<p>Bridge, over the shore, at the east of Boies, stone masonry foundation, metal topping.</p>
<p><i>Information</i> Renseignements sur la charge et sa disposition de rupture.</p>	<p>4 charges of 10 kilos at each angle against the sides 4 do do 3 kilos 780gr of Melinite distributed at the center of rails & main carriers. 2 charges of 540 grammes of Melinite central carriers.</p>
<p><i>Emplacements</i> Site de la charge</p>	<p>Bridge, charged.</p>
<p><i>Personnel chargé</i> de la garde des explosifs</p>	<p>1 Cpl. 6 Infantry men & 1 sapper/miner, (technical agent) for the bridges Nos 2 of the passages II E and II F.</p>
<p><i>Necessary persons</i> mise en œuvre for the work</p>	<p>1. Cpl. 4 mining sappers of the 19/51 Coy.</p>
<p><i>Authority who has</i> the power to order the destruction</p>	<p>General commanding the Army.</p>

Extrait de la carte

Croquis du pont et répartition
 des éléments de la charge.

37^e Division
Génie

Statement of Material for the repair of bridges W.F.
Etat du matériel pour la réparation éventuelle des ponts de 11 F

193

	Pilots Long. 6 ^m .00 φ = 0,25	Madriers Long. 5 ^m .00	Tourelles Long. 6 ^m .00 Sat. 16/22	Planches Long. 4 ^m .00 Ep. 3 ^{cm}	Boulons			Broches de 0,20	Tourelles en fer de 6 ^m .00 au moins	Chevrons 8/11 (mètres)	Planches 2 ^m 1/2 3	Fil de fer lisse de 2 ^{mm}	Fascines	Pointes		
					0,35	0,30	0,20							15 ^{cm}	11 ^{cm}	8 ^{cm}
Quantity required on Total quantities forecast. Quantité totale prévue:	7	50	8	10	20	10	20	40	6	40	30	30	50	10	5	5
À pied d'œuvre: In working order.	7	50	8	10	20	10	20	40	6	40	30	30	50	10	5	5
Reste à approvisionner: Left to furnish		8	4													
	Piles	thick boards or carriers	beams	boards	bolts			3 pieces Iron beams or girders	Iron beams	Iron	iron rods	galvanised wire	wood bundles			nails

Dépot de
matériel
8 Rue du
Paraclet
à Boves.
Material
is at
8 Rue du
Paraclet
at Boves

APPENDIX

1410

37^e Division
1933. Génie 193

Passage 11 E

441.
Cie 19/51

Consigne pour la destruction éventuelle du **APPENDIX**
Dispositif sous route du passage 11 E.

Indication sommaire sur
l'emplacement du dispositif
et sa nature

Coupure à l'intersection des routes: Cagny-Paraclet
et Boves-St. Nicolas, devant l'église de Boves-

Renseignements sur la charge
et dispositif de rupture.

1.500 Kg. d'explosifs (6^m.00 de bourrage)

Emplacements de
la charge.

Dispositif non chargé - La charge est déposée,
n° 8 Rue du Paraclet à Boves-

Personnel chargé de la
garde des explosifs.

1 Caporal - 3 hommes d'Infanterie et 1 sm (agent technique)
pour le dispositif sous route et le pont n° 1 du passage 11 F.

Personnel de
mise en œuvre

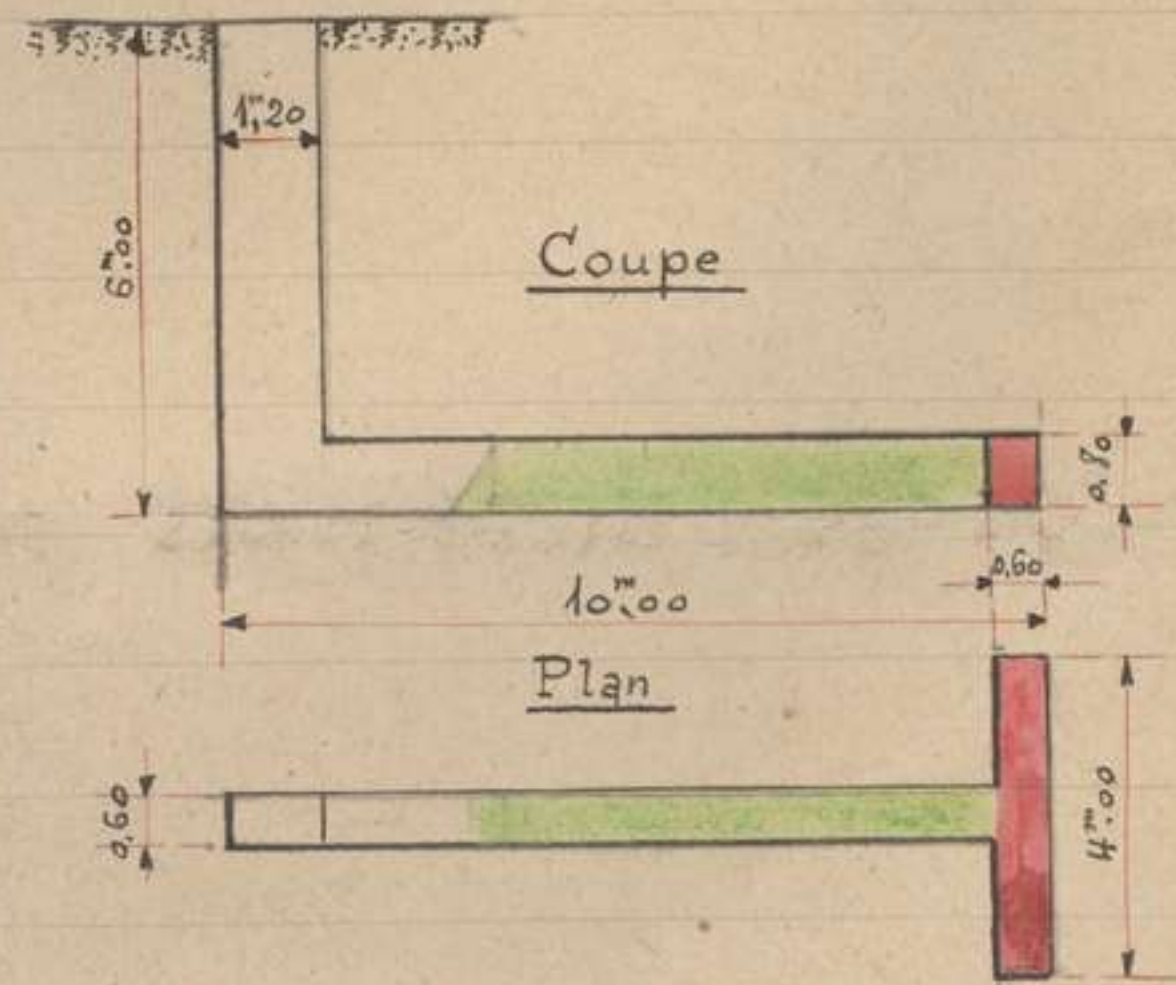
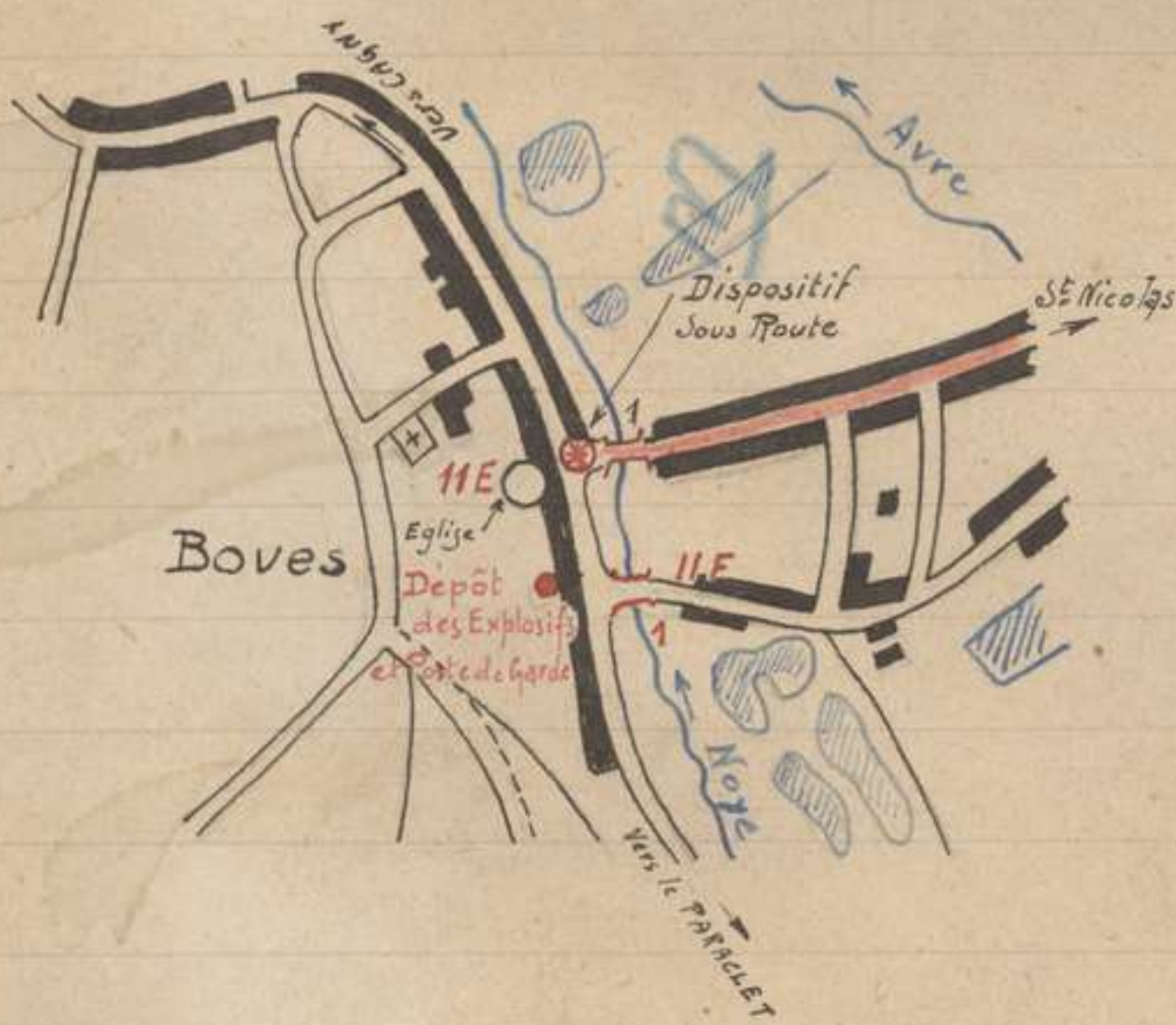
2 ^{officiers} - 4 Caporaux et 28 sm de la Cie 19/51
pour les ponts des passages 11 E et 11 F.

Autorité qui a qualité pour
ordonner la destruction.

Général Commandant l'Armée -

Extrait of map.
Extrait de la Carte

Croquis du dispositif
Outline of position



St. C. A.

Génie.

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 of the Bridge Passage II E
 (Charge under the road)

APPENDIX

442

<p>Summary instructions Indication sommaire sur as to where l'emplacement du pont placed & its nature, et sa nature.</p>	<p>cutting at the intersection of Roads: Bagny-Paraclet and Boves - St Nicolas, in front of Boves church.</p>
<p>Renseignements sur la charge concerning the charge & disposition of the bridge dispositif de rupture.</p>	<p>1.500 Kg of explosives (6 meters of tunneling)</p>
<p>Emplacements de la charge Site of the charge</p>	<p>Place not charged, the charge is placed at N° 8 Rue du Paraclet at Boves</p>
<p>Personnel chargé de la garde des explosifs Person charged for the guarding of the explosives</p>	<p>1 Cpl 3 infantry men 1 spm. for the mine under the road at bridge N°1 passage II E</p>
<p>Personnel de mise en œuvre Necessary persons for the work</p>	<p>2 Subaltans 4 Cpls 28 sapper miners of the 19/51. for the bridges of passages II E and II F.</p>
<p>Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction. Authority who has the power to order the destruction</p>	<p>General commanding the Army</p>

Extrait de la carte

Croquis du pont et répartition
 des éléments de la charge.

193-
 31^e C.A.
Génie.

443

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 of Passage 11E Bridge No. 2

APPENDIX
 APPENDIX

<p>Summary instructions Indication sommaire sur as to place emplacement du Pont of bridge and et sa nature. its nature.</p>	<p>Bridge, road over the Avre South East of Boves. Masonary bridge,</p>
<p>Informations Renseignements sur la charge concerning the charge & disposition disposition de of the bridge of the bridge</p>	<p>150 Kg. of explosives in an chamber 4 meters of tunneling charged with cheddite</p>
<p>Site Emplacements de la charge of charge</p>	<p>Bridge charged.</p>
<p>Persons allotted Personnel chargé de la garde for the guarding of des explosifs the explosives.</p>	<p>1 Cpl, 6 infantry men and 1 spr miner for the bridges No. 2 crossings 11E & 11F</p>
<p>Necessary persons Personnel de mise en oeuvre for the work</p>	<p>1 Subaltern, 1 Cpl & 10 spr miner of the 19/57 Coy</p>
<p>Authority who has Autorité qui a qualité pour ordonner the power to la destruction order the destruction</p>	<p>General Commanding the Army</p>

Extrait de la carte

Croquis du Pont et répartition
 des éléments de la charge.

193. 37^e Division
Génie
193

Passage 11 E

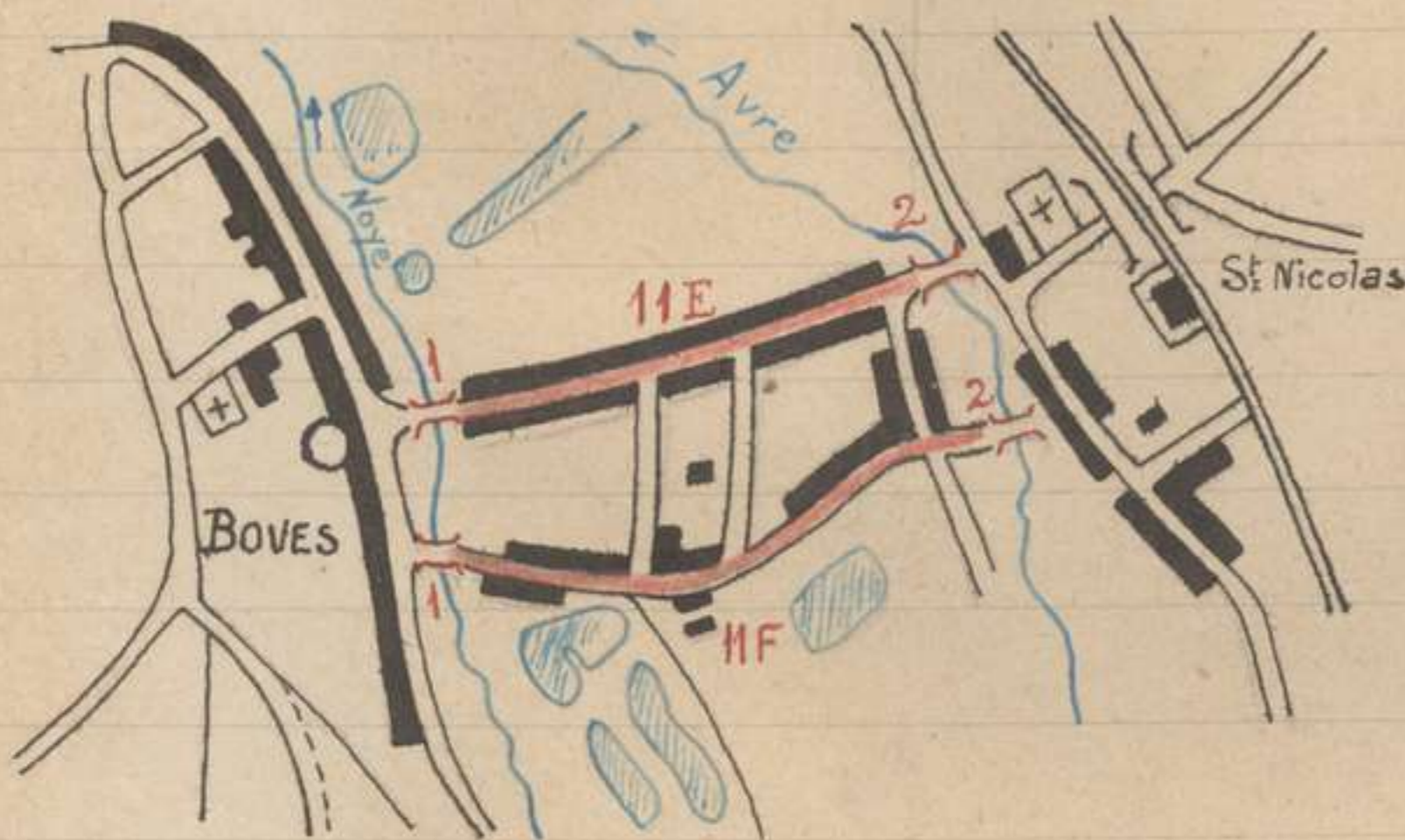
Cie 19/51 ⁴⁴⁴

Consigne pour la destruction éventuelle
du Pont n° 2 -

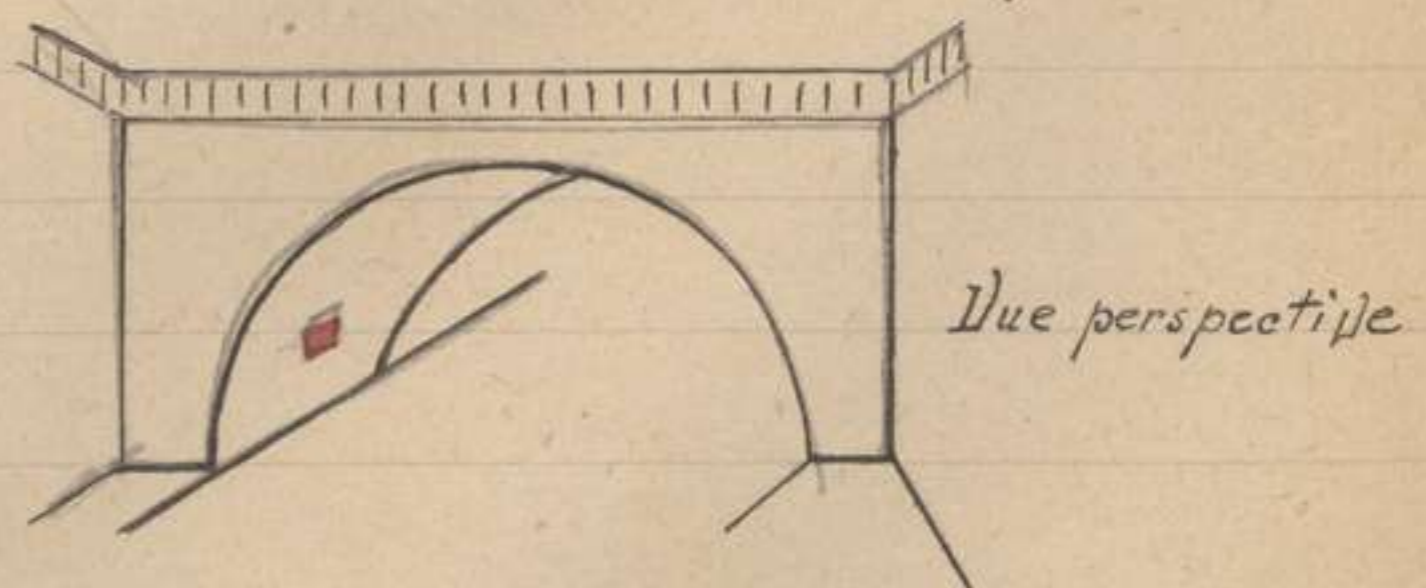
APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature -	Pont route sur l'Avre au Sud-Est de Boves - Pont en maçonnerie en plein cintre -
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture	150 Kg. - d'explosif dans 1 chambre - 4. ^{ms} de bourrage - Charge constituée par de la Cheddite
Emplacements de la charge	Pont chargé -
Personnel chargé de la garde des explosifs -	1 Caporal - 6 hommes d'Infanterie et 1 sm (agent technique) pour les ponts n° 2 des passages 11 E et 11 F.
Personnel de mise en œuvre	1 ^s /officier - 1 Caporal et 10 sm de la Cie 19/51 -
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction -	Général Commandant l'Armée -

Extrait de la carte



Croquis du Pont et répartition des éléments de la charge -



37^e Division
Génie

Statement of Material for the reparation eventual of bridge 11E
Etat du matériel pour la réparation éventuelle du Pont de 11E

193

	Madriers Long. 5 ^m .00	Poutrelles Long. 8 ^m .00 sect. 25/25	Planches Long. 4 ^m .00 Ep. 3 ^{cm}	Boulons			Broches de 0,20	Clameaux à 2 faces	Fil de fer lisse 2 ^{mm}	Pacines	Pointes			
				0,35	0,30	0,20					15 ^{cm}	11 ^{cm}	8 ^{cm}	
Quantity required or quantity foreseen														
Quantité totale prévue:	50	5	10	20	10	20	40	30	30	50	10	5	5	
In working order à pied d'œuvre:	50	5	10	20	10	20	40	30	30	50	10	5	5	
Reste à approvisionner: Left to furnish														
	Piles	Thick board as carriers	Bearers	Bolts	Spikes	Brandoys	wire	Wood bundles				Nails		

Place of Material
Dépôt du matériel
2 Rue Victor Hugo
is at 2 Rue Victor Hugo

APPENDIX

445

1933 37^e Division
Génie 193

Passage 11C (Ponts nos 1 et 2)

446.
Cie 19/51

Consigne pour la destruction éventuelle des Ponts DIX

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature

2 Ponts - route, sur l'Avre au N.E. de Boves près du confluent avec la Noye - Culées en maçonnerie et terre - Tablier métallique -

Renseignements sur la charge et le dispositif de rupture.

1 charge de 10 kg. à chaque angle du pont contre la culée.
4 charges de 3^{kg}, 750 de mélinite réparties au milieu des poutres contre les membrures.
2 charges de 0^{kg}, 540 de mélinite contre le montant central

Emplacements de la charge

Ponts chargés

Personnel chargé de la garde des explosifs -

1 Caporal - 6 hommes d'Infanterie - 1 ^o/m (agent technique) pour les ponts 1 et 2

Personnel de mise en œuvre

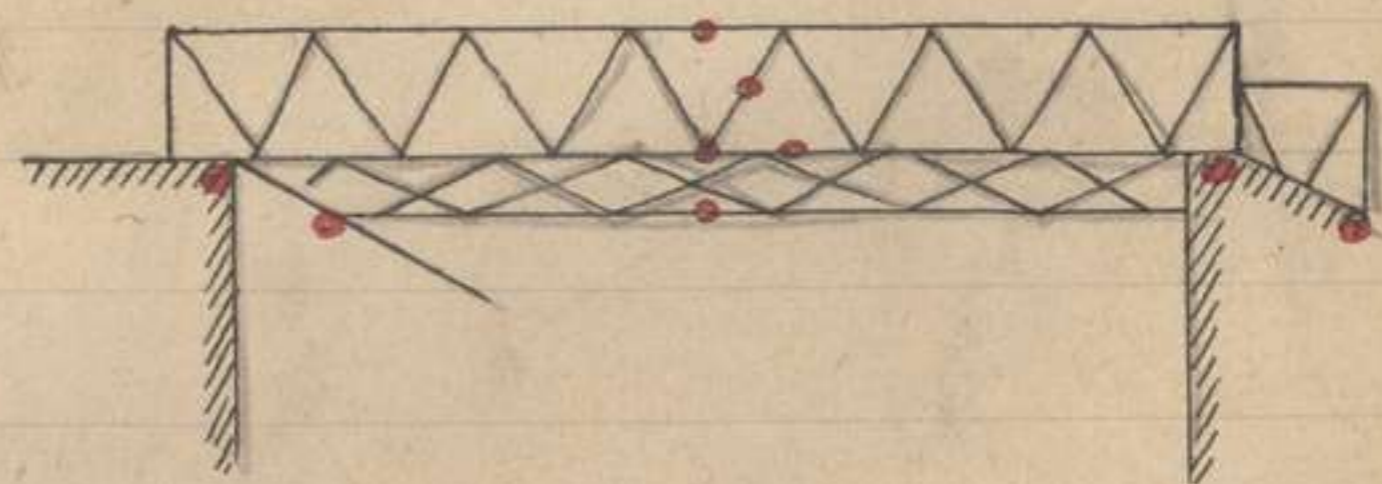
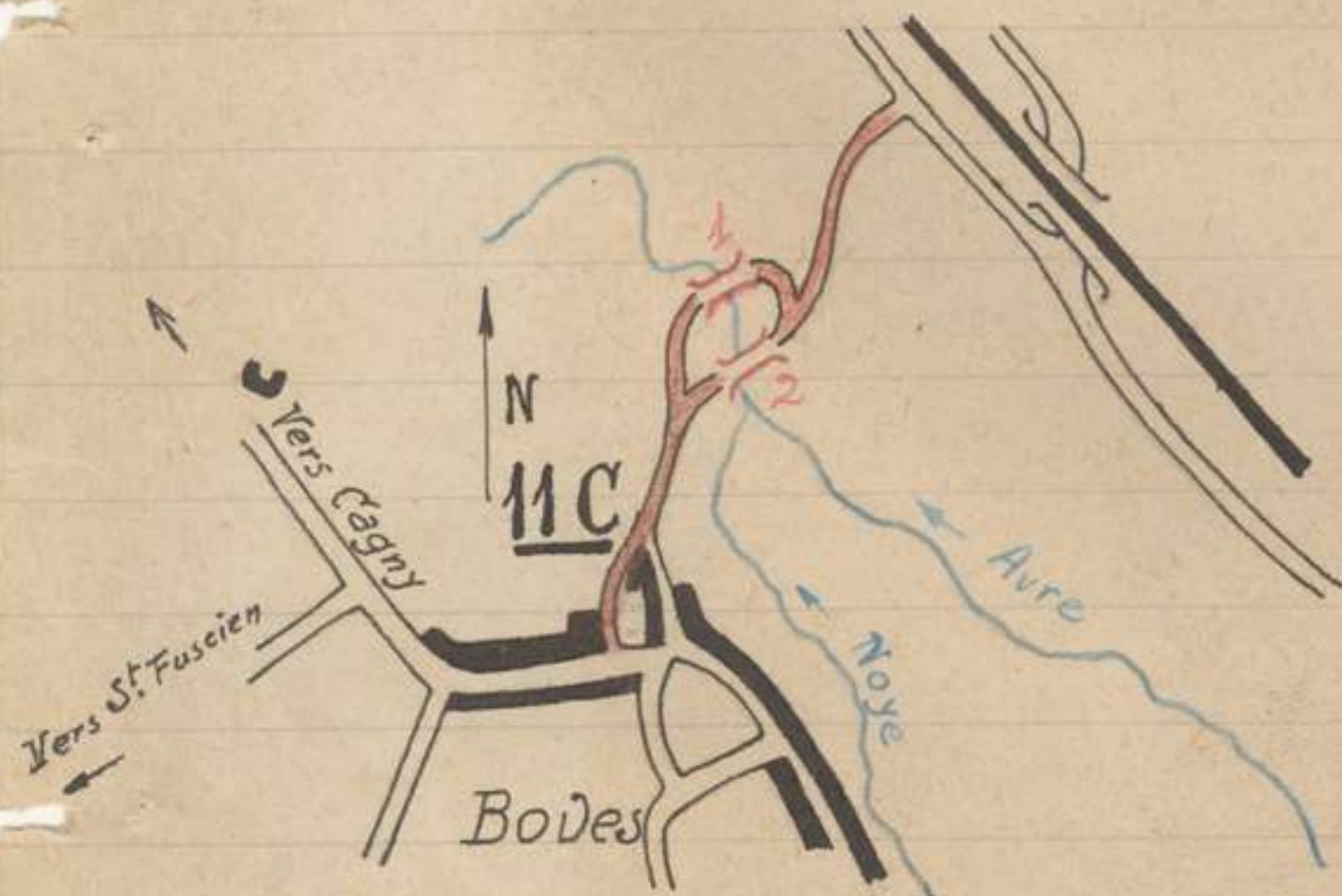
Pont n° 1: 1 Caporal - 4 ^o/m
- - 2: 1 Sergent - 1 Caporal - 4 ^o/m } de la Cie 19/51

Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction

Général Commandant l'Armée -

Extrait de la carte

Outline of the bridge, & the places where the charges should be put.



193
31^e C. A.
Génie.

Consigne Instructions
pour la destruction éventuelle
of Passage/C. Bridges (N^o 1 & 2)

APPENDIX



<p>Summary instructions Indication sommaire sur of place of Bridge l'emplacement du Pont et sa nature. and its nature</p>	<p>2 Bridges, road over the Acre N.E. of Boves near the tributary joining with the Noye. Sides of masonry & earth, metal topping,</p>
<p>Information Renseignements sur la charge and dispositif de rupture rupture (brake)</p>	<p>1 charge of 10 kilos at each angle of bridge against the sides. 4 charges of 3 kilos 780 gr. of Melinite distributed at the rails center of rails & main carriers. 2. Charges of 540 grammes of Melinite against the central girders.</p>
<p>Site of the Emplacements de la charge charge.</p>	<p>Bridges. charged.</p>
<p>Personnel charged de la garde des explosifs for the guarding of the explosives</p>	<p>1 Corporal 6 Infantrymen 1 mining sapper (technical agent) for the bridges 1 and 2.</p>
<p>Necessary persons de for the work mise en œuvre</p>	<p>Bridge N^o 1. 1 Cpl 4 mining sappers. } of the " " 2. 1 Sgt. 1 Cpl. 4 mining sappers. } 19/51 Coy.</p>
<p>Authority who has four ordonner la destruction, order the destruction</p>	<p>General commanding the Army.</p>

Extrait de la carte

Croquis du Pont et répartition
des éléments de la charge.

37^e Division
Genie

Statement of Material for the reparation of the bridges 11.C.
Etat du materiel pour la réparation éventuelle des Ponts de 11C

193

	Pilots Long. 6 ^m .00 φ: 0,25	Madriers Long. 5 ^m .00	Poutrelles Long. 6 ^m .00 Sect. 16/22	Boulons			Broches de 0,20	Chevrons 8/11 (mètres)	Plaqueaux à 2 faces	Fil de fer lisse 2 ^m /m	Pointes		
				0,35	0,30	0,20					15 ^c /m	11 ^c /m	8 ^c /m
Quantity required or Total quantity foreseen													
Quantité totale prévue:	15	50	8	20	10	20	40	40	30	30	10	5	5
A pied d'œuvre: In working order	15	50	7	20	10	20	40	40	30	30	10	5	5
Reste à Left to furnish approvisionner:			1										
	Piles,	Thick boards,	Bearers,	Bolts	Spikes,	bar iron	Iron rods	placable wire			nails		

Dépot de matériel
20 Rue Carrier
Depot of Material
is at 20 Rue Carrier

APPENDIX

1848

1937^e Division

Génie 193

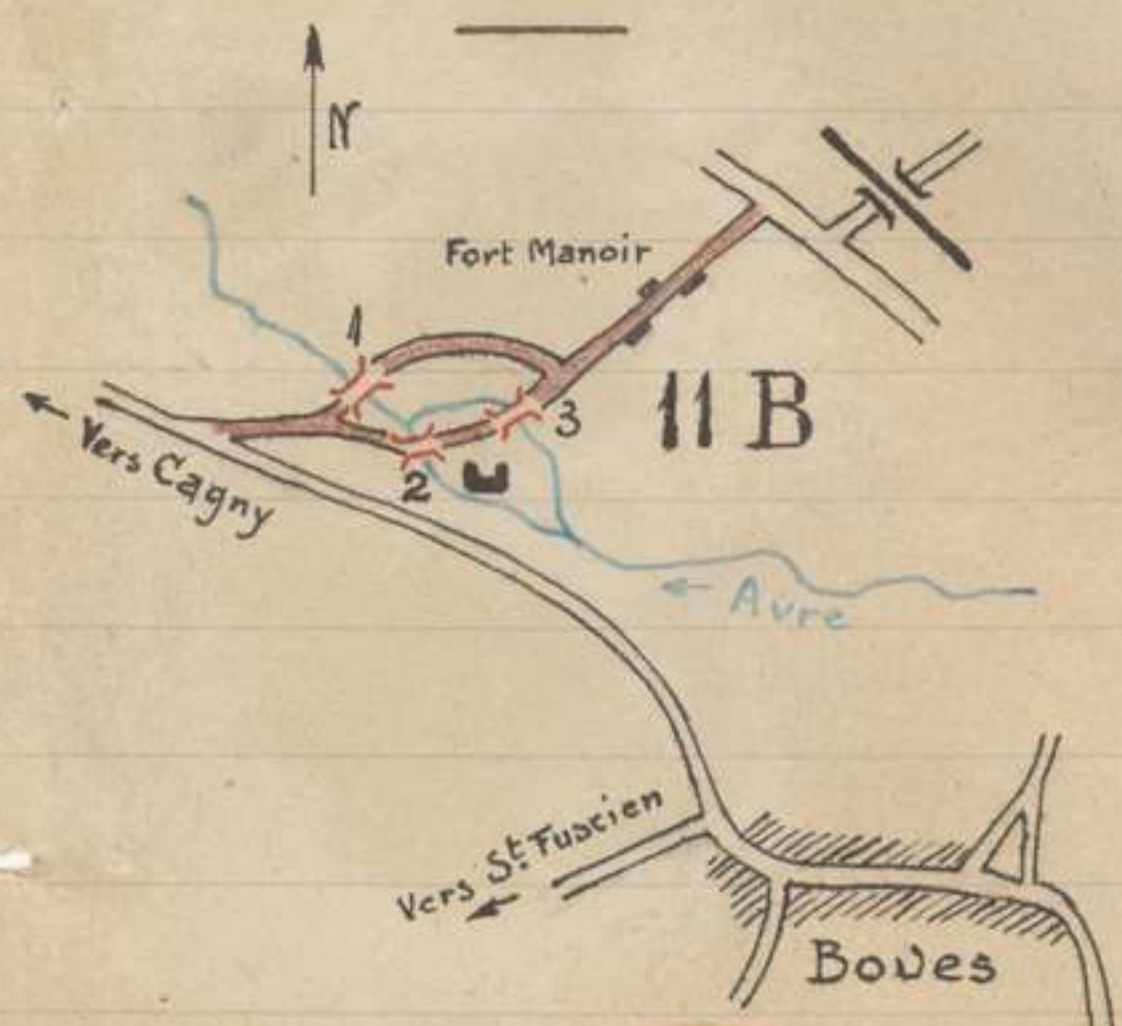
Passage II B (S.O. de Fort-Manoir)

#49
Cie 19/1

Consigne pour la destruction éventuelle des Ponts n° 1-2-3

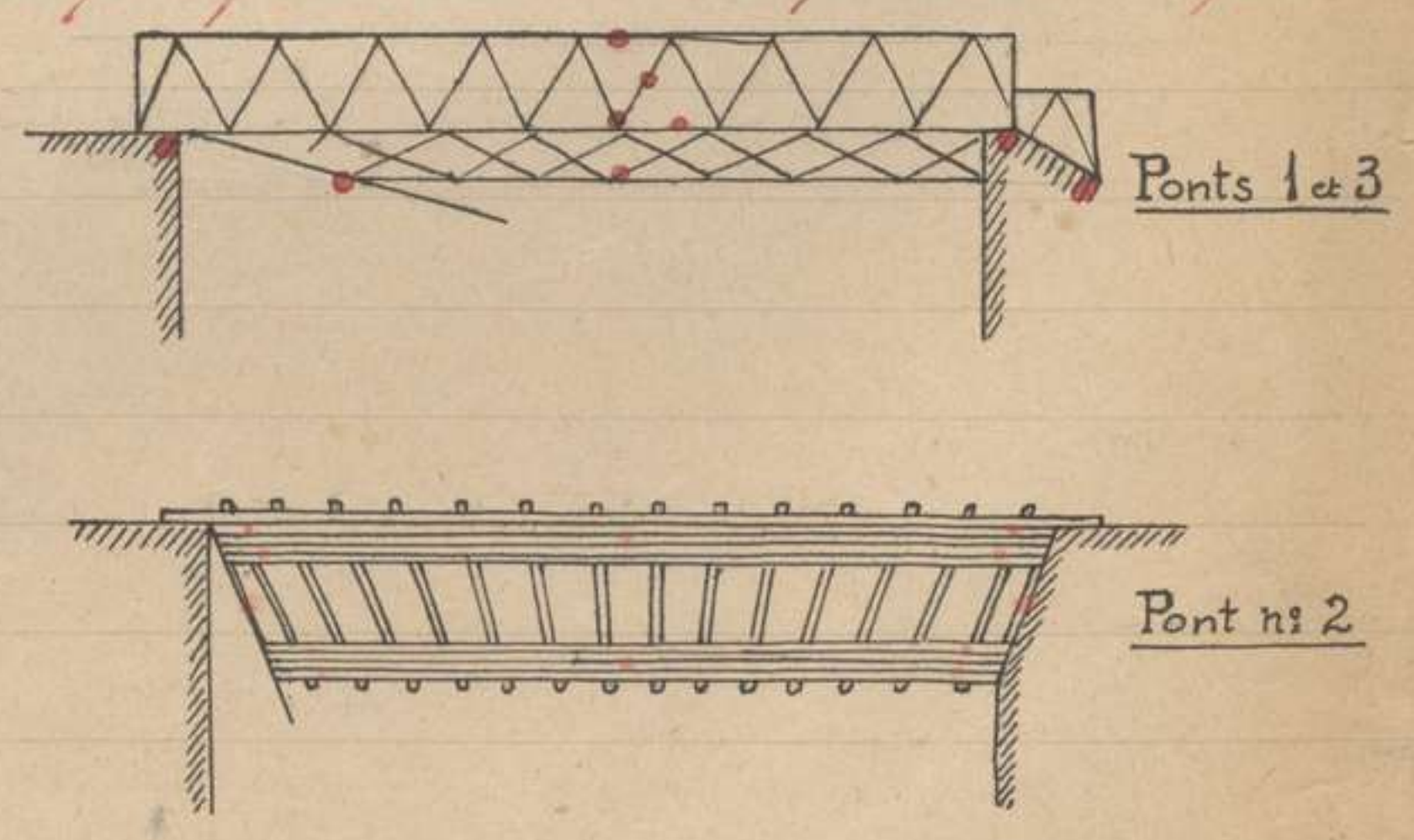
Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.	3 Ponts Route sur l'Avre au S.O. de Fort-Manoir culées en charpente - Tablier métallique -
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture -	Pour chaque pont : 1 charge de 10 kg. à chaque angle du pont contre la culée. 4 charges de 3 ^{kg} 780 réparties au milieu des poutres contre les membrures. 2 charges de 0 ^{kg} 540 de mélinite contre le montant central -
Emplacement de la charge	Les charges de rupture et de culées sont placées, ainsi que les cordons détonants. Matériel complet est déposé à la maisonnette du matériel
Personnel chargé de la garde des explosifs	1 Caporal et 6 hommes d'Infanterie - (1 S/m - agent technique et de liaison, restant au Bureau du Comdt. du Génie.)
Personnel de mise en œuvre	1 S/officier - 3 caporaux et 12 hommes de la Cie 19/1 répartis comme suit : pont n° 1 - 1 cap ^{al} - 4 S/m - n° 2 - 1 - - 4 S/m - n° 3 - 1 - - 4 S/m
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction -	Général Commandant l'Armée

Extract of the Map.
Extrait de la carte



Croquis des Ponts et répartition des éléments de la charge.

Outline of the bridge & places where the charges should be put.



193
 81^e C.A.
 Génie.

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 of Passage U.B. South West of Fort-Manoir,
 Bridges N^o 1-2-3.

450
 ↓

APPENDIX

<p>Summary instructions Indication sommaire sur of place of bridge l'emplacement du pont et sa nature. and its nature</p>	<p>3 Bridges road over the Avra South West of Fort-Manoir. Sides Abutments of wood. Metal Topping.</p>
<p>Renseignements sur la charge charge and disposition dispositif de rupture of the rupture (brake)</p>	<p>For each bridge 1 Charge of 10 kilos at each angle of the bridge against the sides abutments 4. Charges of 3 kg 780 distributed at the center of the side girders. 2 Charges of 540gr Melinite against the central girder.</p>
<p>Emplacements Site of the charge de la charge.</p>	<p>The rupture charges are in place, also the fuse & primers. 10 primers are stored kept at the store house.</p>
<p>Personnel chargé de la garde des explosifs for the guarding of the explosives</p>	<p>1 Cpl. & 6 Infantry men. (1 apr, miner, technical agent, & liaison, stop at the office of the commandant of the Engineers)</p>
<p>Personnel Necessary de persons for mise en œuvre the work</p>	<p>1. Subaltern 3 Cpl. et 4 12 men of the 19^e Coy Distributed as follows. Bridge N^o 1 1 Cpl and 4 apr. - N^o 2 1 " " 4 apr. N^o 3 1 " " 4 apr.</p>
<p>Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction order the destruction</p>	<p>General Commanding the Army.</p>

Extrait de la carte

Croquis du pont et répartition
 des éléments de la charge.

37^e Division
Génie

Statement of Material for the reparation of Bridge 11 F.
Etat du matériel pour la réparation éventuelle des Ponts **11B**

198

Quantité requise ou total quantité pourvus	Pilots	Madriers	Toutrelles	Boulons			Broches	Toutrelles	Chevrans	Plaqueaux à 2 faces	Fil de fer liose 2 mm	Pointes		
	Long. 6 ^m Ø = 0,25	Long. 5 ^m	Long. 6 ^m sect. 16/22	0,35	0,30	0,20	de 0,20	en fer de 6 ^m au moins	8/11 (mètres)			15 ^c /m	11 ^c /m	8 ^c /m
Quantité totale														
prévue:	15	50	8	20	10	20	40	6	40	30	30 ^m	10	5	5
À pied d'œuvre: In working order	15	50	8	20	10	20	40	6	40	30	30	10	5	5
Reste à Left to furnish approvisionner:	Piles	thick boards	Bearers	Bolts			Spikes	Iron bearers or girders.	bar iron	iron dogs	flexible wire		Nails	

APPENDIX

L451

Inventaire du Dépôt de 11 B
Inventory of Depot 11 B
 Pour les Ponts du passage 11 B
for the bridges of passage 11 B

Pilots	<i>Piles</i>	15	
Madrins	<i>Thick boards</i>	5	(50)
Poutrelles bois	<i>wooden bearers</i>	8	
Boulons	0.35	20	
	0.30	10	
	0.20	20	
Broches de 0.20	<i>Spikes</i>	40	(40)
Poutrelles en fer de 6"		6	
Chemons -	<i>Iron bearers bar iron</i>	40 ml	
Claucaux à 2 fers	<i>Iron dogs</i>	30	
Fil de fer lin	<i>flexible wire</i>	30	
Poutils	de 15 cm	10	(10)
	de 11 cm	5	(5)
	de 8 cm	5	

moins 10 premiers complets
pour mesure 10 Auorgays
Complets

for the crossings of passage 11 B
 and 11 n pour les passerelles du passage:

Pilots	<i>piles (round)</i>	10 (rondins)	
Madrins	<i>thick boards</i>	10	
Boulons de 0.35	<i>Bolts</i>	10	
Broches de 0.20	<i>Spikes</i>	40	(40)
Claucaux à 2 fers	<i>dogs</i>	20	(20)
Fil de fer lin	<i>wire</i>	20	
blais		(20)	
Fascines	<i>wooden bundles</i>	(40)	
Poutils	de 15 cm	5	
	de 11 cm	5	
	de 8 cm	5	

Pilots	<i>piles (round)</i>	10 (rondins)	
Madrins	<i>thick boards</i>	10	
Boulons de 0.35	<i>Bolts</i>	10	
Broches de 0.20	<i>Spikes</i>	40	
Claucaux à 2 fers	<i>dogs</i>	20	
Fil de fer lin	<i>wire</i>	20	
blais	<i>wooden lattice work</i>	20	
Fascines	<i>wooden bundles</i>	40	
Poutils	de 15 cm	5	
	de 11 cm	5	
	de 8 cm	5	

193

APPENDIX

452

Handwritten initials

Handwritten initials

193
37^e Division

Passage 11 A (Sud de Cagny)

453
Cie 19/1

Génie

Consigne pour la destruction éventuelle des Ponts

APPENDIX

Indication sommaire sur l'emplacement du Pont et sa nature.

Passage au Sud de Cagny, cinq ponts de pilotes en charpente et un pont (n°6) en poutrelles métalliques et bois.

Renseignements sur la charge et dispositif de rupture

Les ponts n° 1-2-5 et 5^{Bis} sont à détruire avec des moyens incendiaires { 150 litres d'essence
6 Bottes de paille

Les ponts n° 3-4 et 6 - avec des explosifs.

Dispositif de rupture { n° 3 et 4 - ponts de pilotes à détruire : 2 paires consécutives de poutrelles à chaque palée
avec des charges de { 57 poutrelles de mélinité à chaque coupure de poutrelle
20 - - - - - à chaque coupure de poutrelle

n° 6 - Pont sur poutrelles métalliques : Charge de 205 poutrelles de mélinité au tablier.

Emplacement de la charge

Pour les ponts à incendier : Essence déposée à la maisonnette à l'entrée de la piste 11 A

Les ponts 3-4 et 6 sont chargés - les cordons placés - les pétards amorcés préparés, dans des boîtes, gauche de la culée rive gauche
10 amorçages complets sont déposés à la maisonnette numéro 1

Personnel chargé de la garde des Explosifs.

1 Caporal - 6 Soldats

1 Spm - agent technique

Personnel de mise en œuvre

1 Sergent - 14 Spm de la Cie 19/1

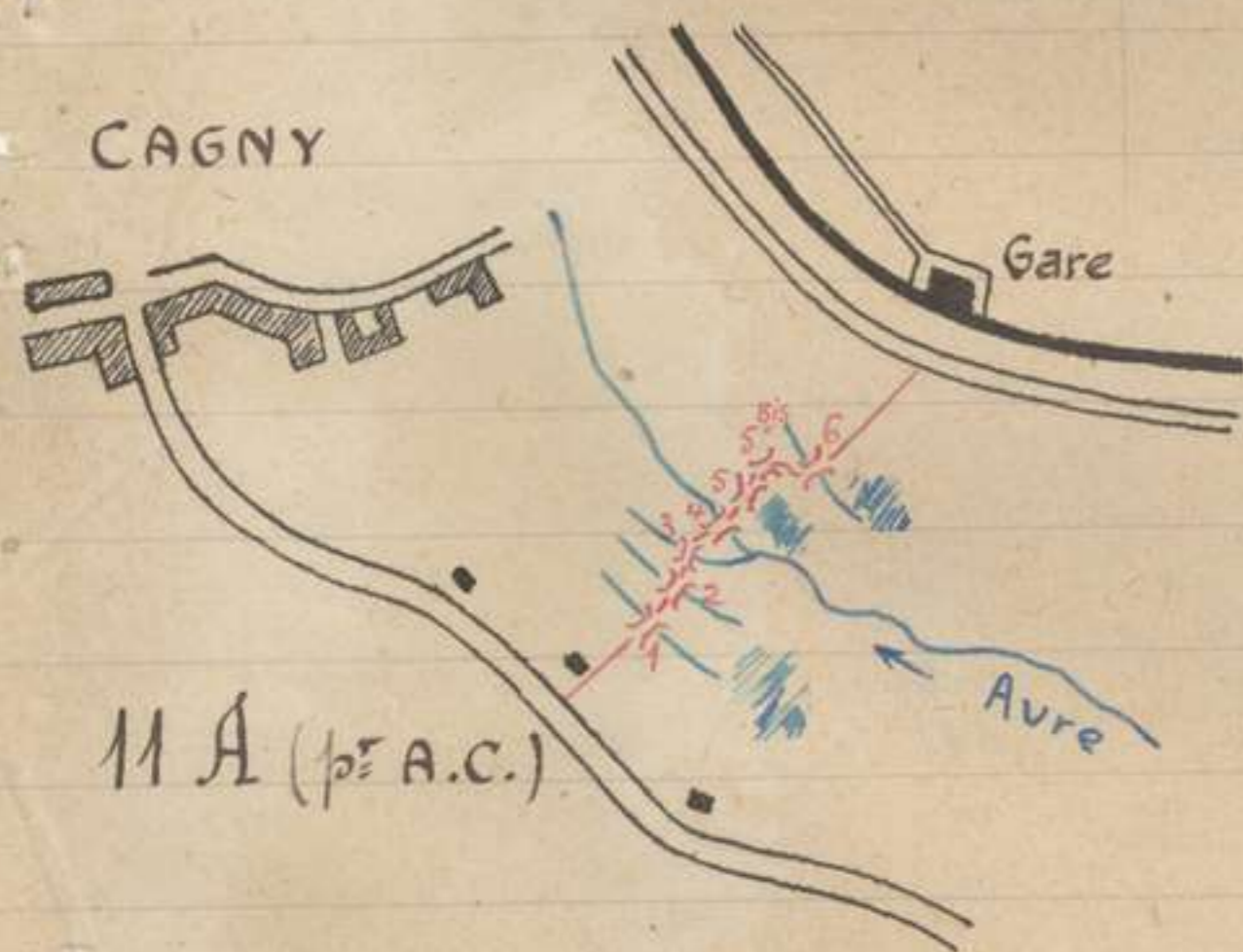
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction.

Général Commandant l'Armée

Extract of the Map
Extrait de la Carte

Croquis des Ponts et répartition des éléments de la charge

Outline of the bridge & places where charges should be put. - Coupe du Pont n° 6 -

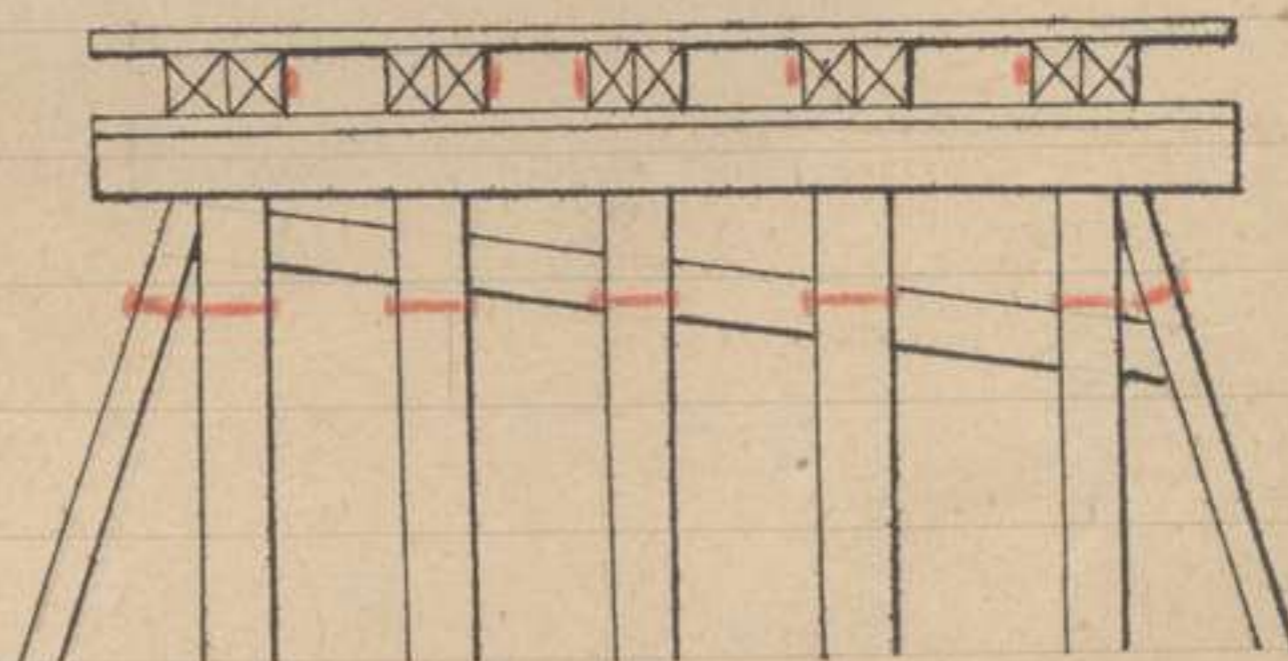


les traits rouges figurent les pétards de mélinité.

The red lines show the melinitite primers.

Outline of bridges 3 & 4. Site of charges

Croquis Ponts n° 3 & 4 - Répartition des éléments de charges (2 paires consécutives et 2 coupures au tablier.)



193
 81^e C. 193
 Génie.

454

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 des Ponts. Passage 11A (South of Cagny)

<p>Summary instructions Indication sommaire sur l'emplacement des Ponts et sa nature. + its nature.</p>	<p>Passage to the South of Cagny, 5 bridges, on wooden piles, and one bridge no 6 on metal and wood.</p>
<p>Informations on the charge of the disposition of the rupture.</p>	<p>The Bridges nos 1-2-3-5-5A are to be destroyed by fire. { 150 litres of Petrol. 5 bales of straw. The Bridges nos 3-4-6. by explosives. No 3-4, pile bridges { 2 concrete supports a table platform with charge of 50 primers of Melinite of each support. 20 " " in cracks in the platform. No 6. Bridge on girders in iron. Charge with 225 primers of Melinite.</p>
<p>Emplacements Site of de la charge charge.</p>	<p>For the bridges to be burnt: Petrol placed in the house at the entrance of Passage 11A. The bridges 3-4 and 6 are charged. the fuse in place, 4 primers placed in boxes on left side of bridge adjustment. 10 complet primers are placed at the guard house.</p>
<p>Personnel chargé de la garde des explosifs for the guarding of the explosives</p>	<p>1. Corporal, 6 men. 1. Mining sappers</p>
<p>Personnel Necessary de persons mise en oeuvre for the work.</p>	<p>1. Sgt 14 sapper miners of 197/1 Coy.</p>
<p>Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction. to order the destruction.</p>	<p>General Commanding the Army.</p>

Extrait de la carte

Croquis du Pont et répartition
 des éléments de la charge.

37^e DIVISION

Le 23 Juillet 1918.

Etat-Major
G E N I E*Inventory of material at depot 11 A*
INVENTAIRE du Matériel du Dépôt de 11 A*For the Bridges of passage 11 A*
Pour les Ponts du passage 11 A

<i>Piles 10 rounded</i>	Pilots	20	(dont 10 rondins)
<i>Thick boards</i>	Madriers	100	
<i>Bearers</i>	Poutrelles bois.....	15	
<i>Boards</i>	Planches	20	
	(0,50.....)	10	
<i>Bolts</i>	Boulons (0,35.....)	100	
	(0,30.....)	50	
	(0,20.....)	40	
<i>Spikes</i>	Broches de 20.....	40	
<i>Box iron</i>	Chevrons	100	ml.
<i>Iron dogs</i>	Clameaux à 2 faces..	50	
<i>Pliable wire</i>	Fil de fer lisse 2..	30	
<i>Wooden bundles</i>	Fascines.....	40	(100)
	(de 15 c/m..)	30	
<i>Nails</i>	Pointes (" 11 - ..	10	
	(- 8 - ..	10	

for crossings of passage 11 m
Pour les passerelles du passage 11 m

<i>Piles round</i>	Pilots.....	10	(rondins)
<i>Thick boards</i>	Madriers	10	
<i>Bolts</i>	Boulons de 35	10	
<i>Spikes</i>	Broches de 0,20.....	40	
<i>(dogs)</i>	Clameaux à 2 faces..	20	(20)
<i>wire</i>	Fil de fer lisse.....	20	
<i>Lath wood</i>	Claies.....	(20)	(manquant)
<i>wooden bundles</i>	Fascines	(40)	(manquant)
<i>missing</i>	(de 15 c/m...)	5	
<i>Nails</i>	Pointes (- 11 - ...	5	
	(- 8 - ...	5	



memo 10 premiers complete
Pour mémoire : 10 amorçages complets.

The numbers in brackets denote the total to be supplied.
N.B. - Les nombres entre parenthèses indiquent les quantités totales à approvisionner.

Le Capitaine Blanchette
Comdt. p.t. le Génie 137
Raymond Blanchette

37^e Division
Génie

Statement of Material for the repair eventual of Bridges 11A
Etat du matériel pour la réparation éventuelle des Ponts de 11A

193

	Pilots Long. 6 ^m .50 φ = 0,25	Madriers Long. 5 ^m .00	Poutrelles Long. 6 ^m .00 Sect. 16/22	Planches Long. 4 ^m .00 Ep. 3 ^{cm}	Boulons				Broches de 0,20	Chevrons de 8/11 (métrés)	Clameaux à 2 faces	Fil de fer lisse 2 ^m / _m	Fascines	Pointes		
					0,50	0,35	0,30	0,20						15 ^{cm}	11 ^{cm}	8 ^{cm}
Quantity required or Total quantity for seen Quantité totale prévue :	20	100	15	20	10	100	50	40	40	100	50	30	100	30	10	10
A pied d'œuvre: In working order	20 dont 10 ronds	100	15	20	10	100	50	40	40	100	50	30	40	30	10	10
Reste à Left to be approvisionner: supplied	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	4	"	"
	Piles 10 rounded	Thick boards	Bearers	Boards	Bolts				Spiked Bar iron	Iron dogs	wire	wood bundles		Nails		

Emplacement du
Dépôt - à 11A

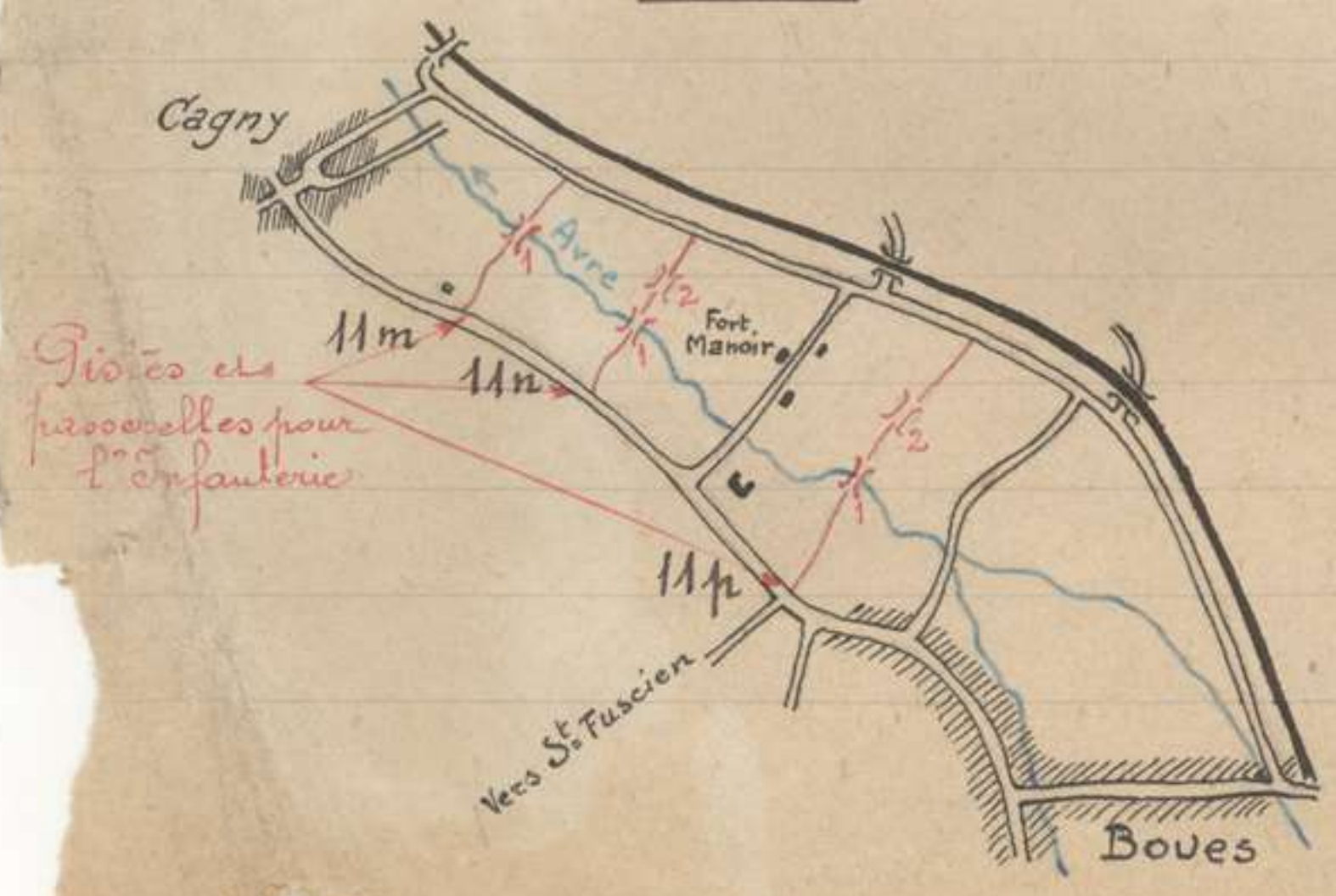
Place of Depot at 11A

APPENDIX

496

Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature.	5 passerelles des 3 passages compris entre Boyes et Cagny (Passage 11m, sud de Cagny: 1 passerelle - 2 passerelles sur chacun des deux autres passages 11n et 11p.) Passerelles de circonstance pour piétons.
Renseignements sur la charge et dispositif de rupture.	Les 5 passerelles seront détruites à coups de haches. Les corps de support seront abattus dans le lit de la rivière, les pontelles brisées ou dispersées. Les pilotes arrachés au moyen de traversoirs. 1 traversoir à 11 B pour 11p et 1 pour 11n 1 " " 11 A pour 11m
Emplacement du matériel de rupture	Les haches pour la destruction sont réparties: 2 à la maisonnette piste de 11 A - pour 11m 4 au dépôt d'explosifs 11 B pour 11p - et 11n
Personnel chargé de la garde du matériel de destruction.	Surveillance périodique effectuée par le sergent de 11 A pour le passage 11m, et par le 2 ^{em} de 11 B pour les passages 11n et 11p.
Personnel de mise en œuvre.	Pour le passage 11m comprenant 1 passerelle: 1 sergent et 3 2 ^{em} de la C ^{ie} 19/1. Pour chacun des 2 passages 11n et 11p (comprenant 2 passerelles par passage): 1 Caporal et 4 2 ^{em} de la C ^{ie} 19/1.
Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction:	Général Commandant le C. A.

Extrait de la carte



193.
 81^e C.A.
 Génie.

Consigne Instructions
 pour la destruction éventuelle
 of Bridges Passages 11m - 11n - 11p (between Boves & Bagny)

APPENDIX



<p>Indication sommaire sur l'emplacement du pont et sa nature & its nature</p>	<p>5 crossings of the 3 passages included between Boves & Bagny. (Passage 11m South of Bagny: 1 crossing and two crossings on each of the other two tracts 11n and 11p) Passages for walking only, & according to weather.</p>
<p>Renseignements sur la charge concernant la disposition de rupture of the bridge</p>	<p>The 5 crossings to be destroyed by axes. The main supports from bed of river to be cut down the supports then to be broken or knocked down. Piles to be pulled out by ropes. 1 rope at 11B. for 11p. and 1 for 11n. 1 rope at 11A for 11m.</p>
<p>Emplacements de la charge</p>	<p>The axes for destroying are at:- 2 at the house on tract 11A for 11m. 4 at explosive chamber 11B. for 11p & 11n.</p>
<p>Personnel chargé de la garde des explosifs</p>	<p>Personal looking after is done by the sapper 11A for the tract 11m, & by the sapper number of 11B. for the tracts 11n and 11p.</p>
<p>Personnel nécessaire mise en œuvre for the work</p>	<p>For the passage 11m, 1 crossing:- 1 and 3 saps of the 19/1 coy. For each of the two passages 11n and 11p each with 2 crossings 1 Cpl & 4 mining sappers of the 19/1 coy.</p>
<p>Autorité qui a qualité pour ordonner la destruction</p>	<p>General Commanding the Army</p>

Extrait de la carte

Croquis du pont et répartition des éléments de la charge.

37^e Division
Génie

Statement of Material for the repair of eventual bridges 11 m - 11 n - 11 p
Etat du matériel pour la réparation éventuelle des passerelles de 11 m - 11 n - 11 p

193

	Piles	Thick Boards	Bolts	Spikes	Iron dogs	Wire	Lattice wood	Wooden bundles	Nails	
Quantity required or Total quantity foreseen: In working order: Left to furnish:	Pilots Long. 5 ^m .00 φ: 0 ^m .15	Madrillers Long. 5 ^m .00	Boulons de 0,35	Broches de 0,20	Clameaux à 2 faces	Fil de fer lisse 2 ^m m	Claves	Fascines	Pointes 15 ^c /m 11 ^c /m 8 ^c /m	193 Place of Depot of Material 11A Emplacement du Dépôt de matériel 11A
	10	10	10	40	20	20 ^m	20	40	5 5 5	
	10	10	10	40	20	20			5 5 5	
							20	40		
2 11 n Quantité totale prévue: A pied d'œuvre: Reste à approvisionner:	10	10	10	40	20	20 ^m	20	40	5 5 5	Emplac. du Dépôt Place of Depot 11B 11B (Ferme) Shut
	10	10	10	40	20	20			5 5 5	
							20	40		
3 11 p Quantité totale prévue: A pied d'œuvre: Reste à approvisionner:	10	10	10	40	20	20 ^m	20	40	5 5 5	Emplac. du Dépôt Place of Depot 11B 11B Ferme Shut
	10	10	10	40	20	20	20	40	5 5 5	

APPENDIX

459



État des franc-cartes pour passage

4 franc-cartes du modèle n° 1 avec inscriptions
Passage 11-A.

4 franc-cartes du modèle n° 1 avec inscriptions
Passage 11-B.

1 franc-carte du modèle n° 1 avec inscriptions
 +
Passage 11 E

3 franc-cartes du modèle n° 1 avec inscriptions
Passage 11 C.

4 franc-cartes du modèle n° 2 avec inscriptions
Passage 11 m

4 franc-cartes du modèle n° 2 avec inscriptions
Passage 11 n

4 franc-cartes du modèle n° 2 avec inscriptions
Passage 11 p

2 franc-cartes du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - pont n° 1

2 franc-cartes du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - pont n° 2

2 franc-cartes du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - pont n° 3

Passage 11 A - front n° 4
 fragments du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - front n° 5
 fragments du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - front n° 5 bis
 fragments du modèle n° 3 avec inscriptions
Passage 11 A - front n° 6
~~fragments du modèle n° 3 avec inscriptions~~
~~Passage 11 A - front n° 7~~

Matériels manquants

11 C. 50 madriers de 5.00
8 poteaux de 6.00 16/22
40 bords de 0.20

Matériel à transporter au P. de l'arriv.

11 F. 8 madriers de 5.00
4 poteaux de 6.00 16/22

Matériel à transporter au pont 11 F 2.

St. Lepaux

18.7.18.

À disposition 11 E.

Il sera possible de 1500 kg
de chérite en tournant dans 100 kg par
1500 kg en charge de 25 kg.

Missing Material

11 C. 50 Thick Boards of 5.00
8 Bearers of 6.00 16/22
40 Spikes de 0.20

Material to be transported 20 Rue Carrier

11 F. 8 Thick boards of 5.00

4 Bearers of 6.00 16/22

Material to be transported to bridge 11 F 2.

18.7.18

At position 11 E.

Replace if possible the 1500 kg
of chérite in barrels of 100 kg by
1500 kg, by in charge of with 25 kg.

193

notice boards necessary for
bridges placed under the
guard of the company.

Passage II C.	Modèle n°1	3	modèles
"	II E	"	n°1 1 "
Bridge n°3	II E	Modèle n°3	1 "
"	I	II C.	1 "
"	II	II C.	1 "
"	I	II F.	1 "
"	II	II F.	1 "

(order) Demand for Cheddite

150 Kg (one barrel of 100 kg)
5 primers of 10 kg

for replacing the charge of 150 kg of
blasting at the mine of bridge II E 2.

Cartes nécessaires
pour les ponts et passages placés
sous la surveillance de la C.V.

Canal	II C.	Modèle n°1	3
Passage	II E.	Modèle n°1	1
Pont n°2	II E	Modèle n°2	1
Pont n°1	II C.		1
Pont n°II	II C.		1
Pont n°I	II F.		1
Pont n°II	II F.		1

Demande de Cheddite

150 Kg. (un tonneau de 100 kg)
5 primers de 10 kg

pour remplacer la charge de 150 kg de
du dépôt du pont II E 2.

APPENDIX

163

7 *Annex 11*
 Statement of Notice boards for passages:-

4	Notice boards of model N ^o 1 with inscription	Passage	11 A
4	" " " " " " " "	" "	11 B
1	" " " " " " " "	" "	11 E
3	" " " " " " " "	" "	11 C
4	" " " " " " N ^o 2	" "	11 m
4	" " " " " " N ^o 2	" "	11 m
4	" " " " " " " "	" "	11 p
2	" " " " " " N ^o 3	" "	11 A bridge N ^o 1.
2	" " " " " " " "	" "	11 A " N ^o 2.
2	" " " " " " " "	" "	11 A " N ^o 3.
2	" " " " " " " "	" "	11 A " 4
2	" " " " " " " "	" "	11 A " 5
2	" " " " " " " "	" "	11 A " 5A
2	" " " " " " " "	" "	11 A " 6

APPENDIX

464

Three principal notice boards.

• N^o 1. for all weights, at entrances of bridges.

N^o 2. for infantry

N^o 3. for all weights.

A signifies authority is a army commander

C.A. Army Corps.

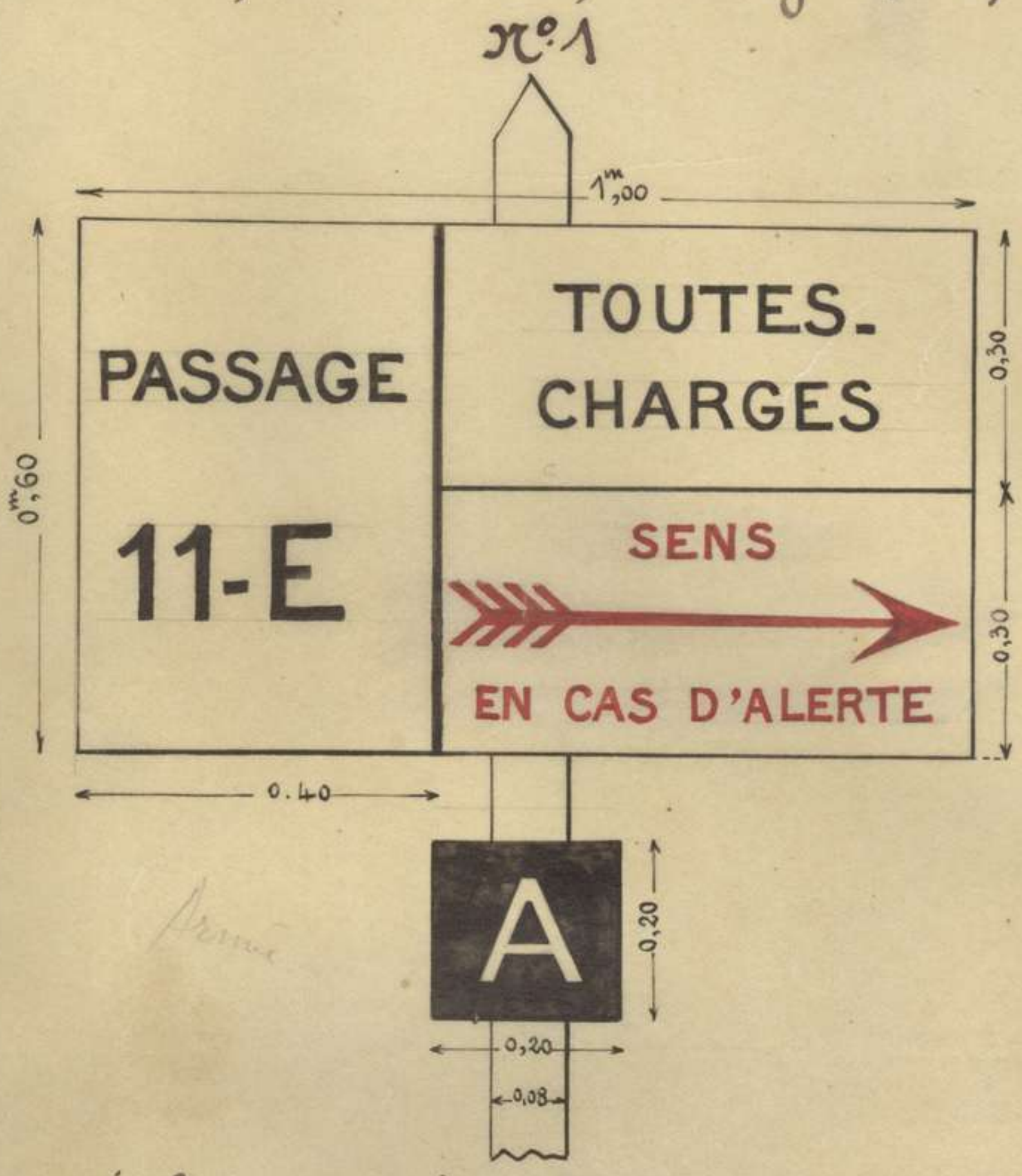
APPENDIX



465'

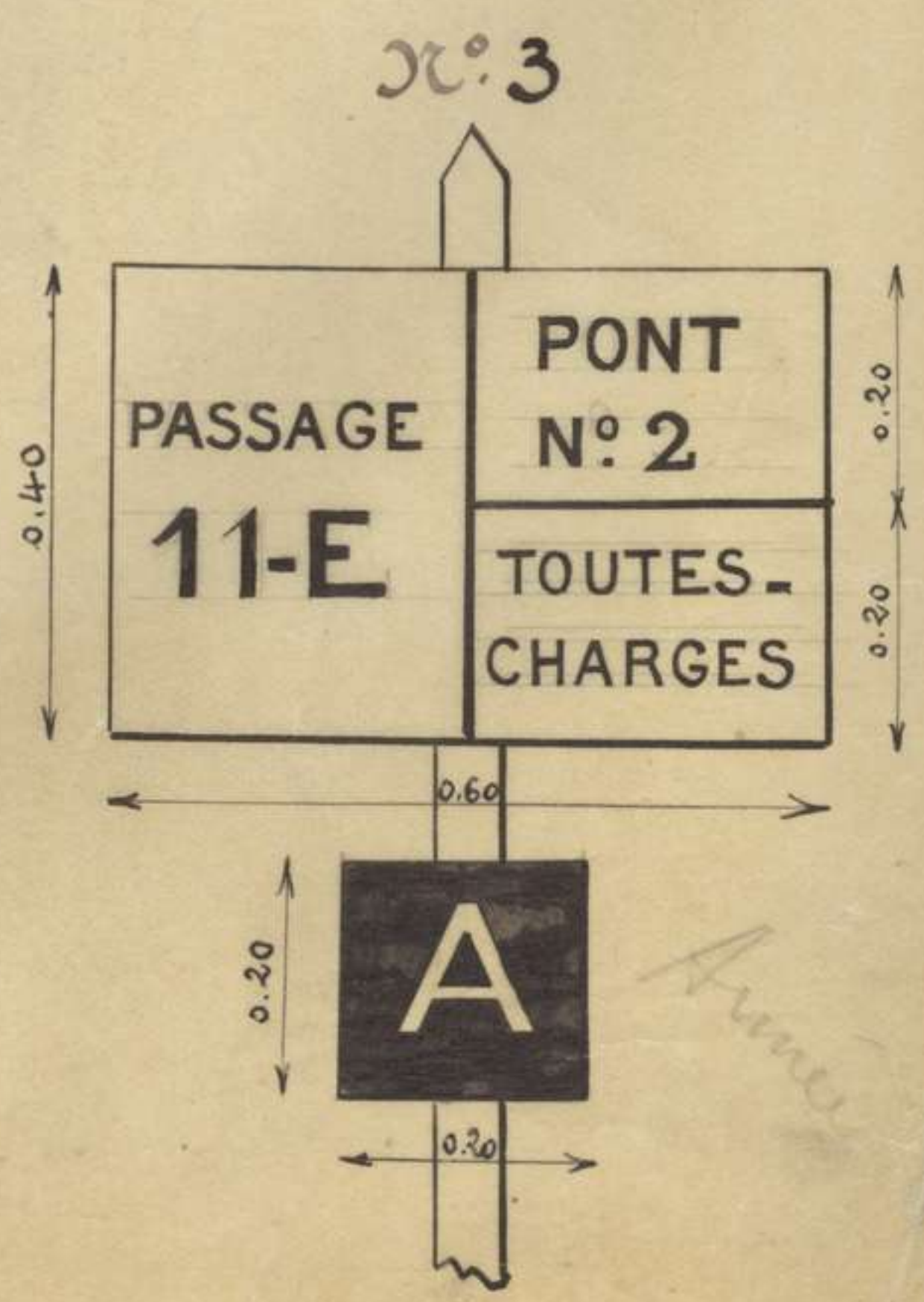
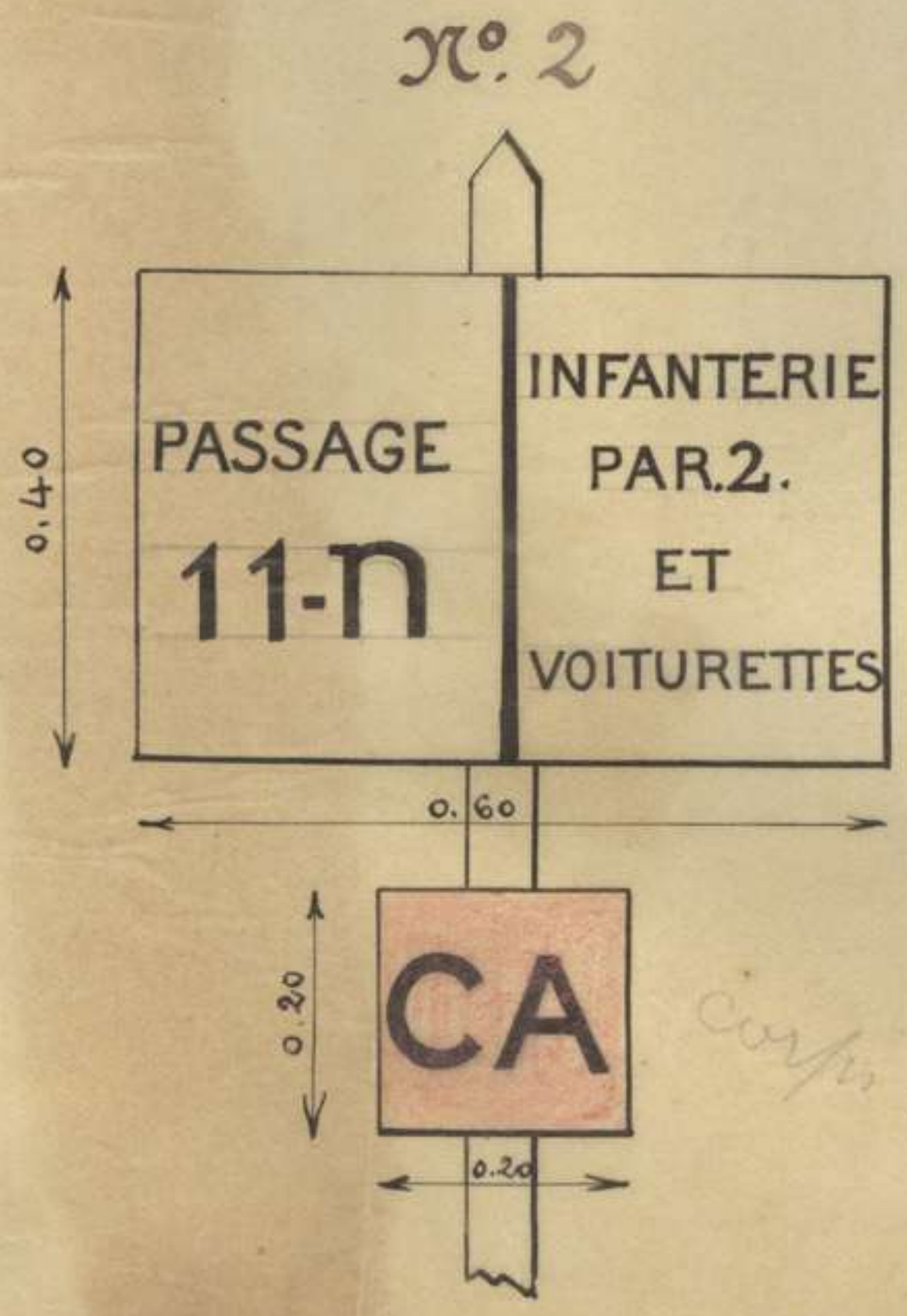
Type de pancarte destinée aux entrées des passages, à l'exception des passages p^r Infanterie

Echelle 1/10



Pancarte destinée aux entrées des passages p^r Infanterie

Pancarte destinée aux Ponts et Passerelles



Comme conséquence d'instructions successives du Commandement, il a été placé, soit aux débouchés des passages à travers les Vallées de l'AVRE, et de la NOYE, soit à hauteur des ponts et passerelles jetés sur ces rivières, un certain nombre de pancartes ayant pour objet de renseigner sur la nature des passages, la résistance des ponts, leurs conditions de destruction éventuelle, etc....

Ces groupes de pancartes placées par des unités différentes et construites sur des modèles variables, ne sont pas, en raison de leur aspect disparate, de nature à frapper d'une manière suffisamment promptement la vue et l'esprit de la troupe, qu'elles intéressent plus spécialement.

En conséquence, conformément aux ordres du Général Cdt le C.A. toutes les indications figurant sur les pancartes actuelles seront réunies sur une ou plusieurs pancartes fixées sur le même support.

La pancarte principale, placée au sommet du support, contiendra, en gros caractères, les renseignements qu'il importe à la troupe de connaître (N° du passage, charge qui peut y passer, le N° des ponts, sens à observer en cas d'alerte). - Les pancartes supplémentaires, seront s'il y a lieu, cluées au-dessous (destruction, as).

Les pancartes principales seront de 3 types :

- a) - N° 1 - Aux entrées des passages autres que ceux pour Infanterie par un et par deux, et pour voiturettes;
- b) - N° 2 - A l'entrée des passages pour Infanterie par un et par deux et pour voiturettes;
- c) - N° 3 - A proximité des ponts et passerelles .

Ci-joint un croquis donnant la disposition des pancartes - Un spécimen tout construit est envoyé en même temps au Génie de la 37° D.I. et à chacune des Cies 4/5 et 17/5.

Il ne devra être fixé sur les supports aucune autre pancarte que celles qui sont indiquées ci-dessus.

On

468

ARMÉE 193

APPENDIX

LETTRE - MARIAGE

On commencera à placer les pancartes des débouchés - s'il

est nécessaire; celles-ci seront doublées pour permettre d'en voir les indications de quelque côté qu'on aborde le passage *débouché*.

Les pancartes existantes seront enlevées, au fur et à mesure de l'installation des nouvelles.

Le 11 juillet 1918 S.P.46 - Q.G.

Le Colonel B I Z O U A R D
Commandant le Génie du 31^e Corps d'Armée

W. Duouard

Destinataires: ...

Génie 37^{me} D.I.
Cies 4/5 - 17/5
Général Commandant le 3^{me} C.A. à titre de compte-rendu.

Les pancartes seront envoyées par le vaguemestre de la 4/5 demain.

... toutes les indications figurant sur les pancartes ...
... La pancarte principale, placée au sommet du support, con-
... Les renseignements qu'il importe de lui faire connaître (N^o du passage, charge qui peut y passer, le N^o du pont, ...
... Les pancartes supplémentaires, se-
... Les pancartes principales seront de 3 types :
a) - N^o 1 - aux entrées des passages autres que ceux pour l'infanterie par un et par deux, et pour voitures;
b) - N^o 2 - A l'entrée des passages pour l'infanterie par un et par deux et pour voitures;
c) - N^o 3 - A proximité des ponts et passerelles.



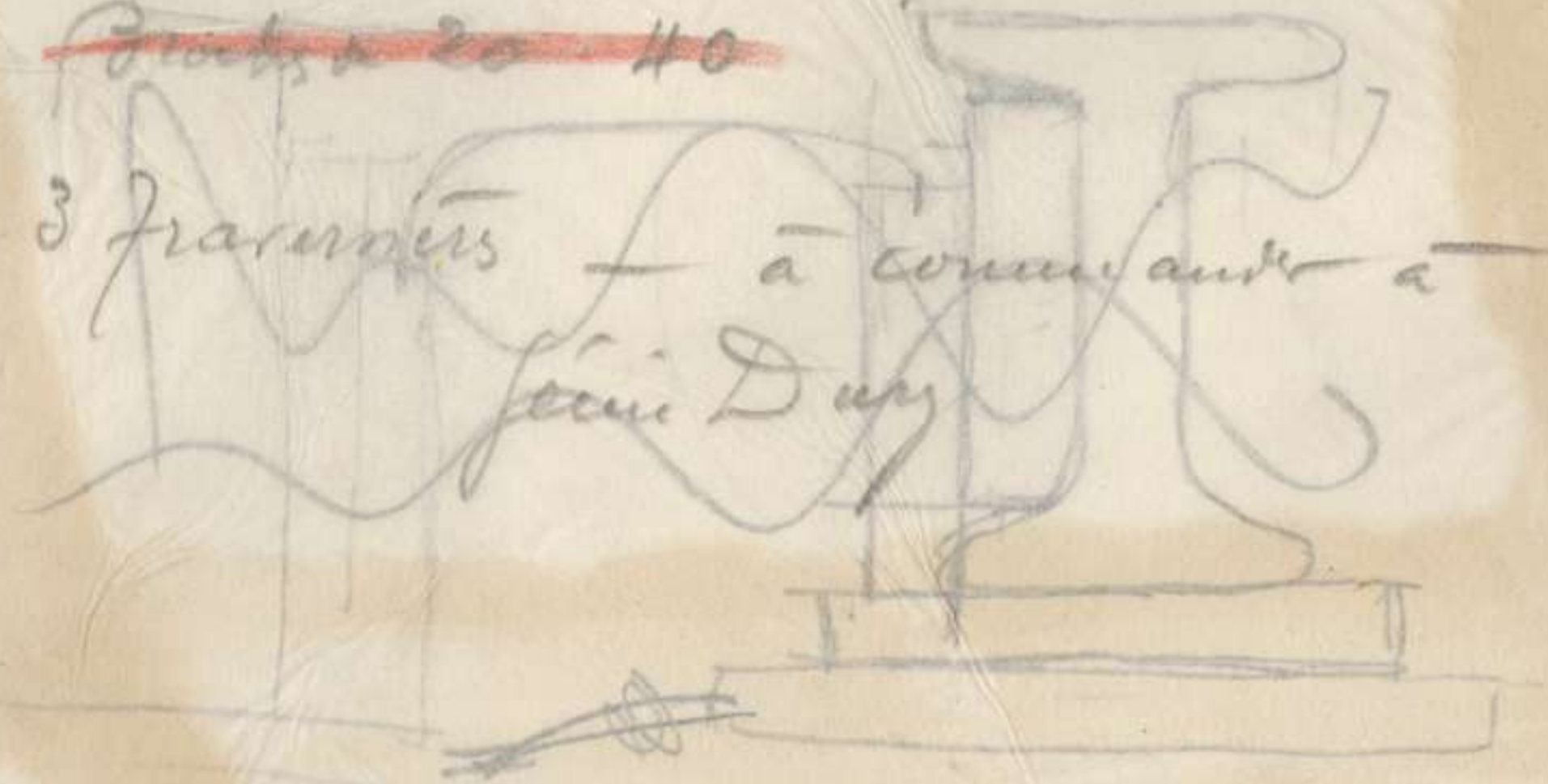
193

~~Pointes de 15 cm 1 kg~~

~~11 cm 5 kg~~

~~Boches de 20 40~~

3 fragments à commander à
Genie Day



APPENDIX

T

169

- à apposer sur l'original
1. le matériel et l'outillage nécessaires
à 117. sur un dépôt de 11 B
(Fort manoir)
 2. les ouvrages sont en double.
8 au dépôt de 11 B
8 au dépôt de 11 A
 3. ajouter au matériel nécessaire et
la destruction:
 1. pour 11p. une trousse à sifon à 11 B
 - 117 - id -
 - 117 une hachette à dépôt à 11 A

476

APPENDIX

193

pour un exposé de travail à la piste 11 A - pour réparation
éventuelle de cette piste, : 100 mètres de 4 à 5^m

20 Planches de 4^m - 10 poutres de 50 -

100 ——— 35

50 ——— 30

20 ——— 20

40 poutres de 20 - 50 clameaux à 2 fais - 100^m chev

30 Kg. fil lin - 30 Kg. points de 15 - 10 Kg. points de 11 -

10 Kg ——— 8 - 40 fascines -

APPENDIX

Genie - c/s 19/11

Service des ponts

Bes pour:

10 m. de rails lents (11A)

10 avaris fulgurants (11A)

3 cordons de 12 m. avaris de longueur. (type nouveau)

11A { 11a 11n 11a 11m } 11A
11B { 11a 11p }

Le 22 juillet 18

[Signature]

A delivrer par le

P. G. 37

Le 22. Juillet 18

[Signature]

St/ Diriviny
E. M. Genie

Etat du materiel de reparations a transporter aux Ponts (dans l'apres midi et demain matin au plus tard)

(22.25) 11 A - x 15 Pontrelles 16/22

(4e) 11 B - x 4 - 8 - - ; 36^u Chevons 8/11 - 30^{kg} Fil lion
10^{kg} points de 15^{cm} - 5^{kg} points de 11^{cm} - 5^{kg} points de 8^{cm}
manque *manque*

(1^{er} voit) 11 C - (20 Rue barrier) - 8 pontrelles 16/22 (?)

11 F - (8 Rue du Parachut) - 4 pontrelles 16/22

Le 22 juillet 1918 -

Le capitaine Blanchetier

Comdt. pont. le Genie

[Signature]



APPENDIX

476

Etat du matériel supplémentaire *à constituer* *15 juillet 1918*

à constituer à proximité des pistes traversant les vallées de la Moye et de l'Ague
pour l'exécution de réparations éventuelles

(Note de Service de la 1^{re} Armée n^o 1674/3 du 31 Mai 1918)

Ch 4/5

Pistes.	Emplacement du Dépôt de Matériel.	Pilots			Madriers		Boutrelles			Planches			Boulons				Broches de 0,20	Boutrelles en fer de 5 ^m au moins	Chevrons 8/11 (mètres)	Clameaux		Sûl de fer lisse 2 ^m 1/2	Plais	Sabines	Pointes.		
		Nombre	Longueur	Diamètre	Nombre	Longueur	Nombre	Longueur	Section	Nombre	Longueur	Epaisseur	0,50	0,35	0,30	0,20				1 ^{er} face	2 ^e face				15 ^m	11 ^m	8 ^m
11-A 19/1	<i>Cluffe le paille 11/A 150 litres de sonne sans enveloppe rati.</i>	20	6	0,25	100	5 ^m	15	5 ^m	16/22	20	4 ^m	3 ^m	20	20	20	20	20	20	20	20	20	60	20	20	20		
11-B 19/1		10	6	0,25	100	5	10	6	16/22	"	"	"	20	20	20	20	20	20	20	20	20	10	5	5			
11-C	<i>2^{me} Laminé</i>	15	6	0,25	50	5	8	6	16/22	"	"	"	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	5	5	5		
11-E	<i>2^{me} Laminé</i>	"	"	"	50	5	8	6	16/22	"	"	"	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	5	5	5		
11-F	<i>8^{me} Du Baraché</i>	7	6	0,25	100	5	8	6	16/22	10	4	3 ^m	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	5	5	5		
11-m 19/1	<i>11-A 2 locks</i>	10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		
11-n 19/1	<i>11-B 2 locks</i>	10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		
11-p 19/1	<i>11-B 1^{er} Laminé</i>	10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		
11-G		20	6	0,25	100	5	15	6	16/22	20	4	3 ^m	100	50	20	20	100	"	50	30	"	100	30	10	10		
11-H		12	6	0,25	100	5	"	"	"	10	4	3 ^m	30	30	30	20	80	"	50	30	"	100	25	20	"		
12-A		7	6	0,25	50	5	5	8	25/25	10	4	3 ^m	20	10	20	50	"	40	"	50	30	"	50	10	5	5	
12-B		15	5	0,20	50	5	5	5	16/16	10	4	3 ^m	10	10	10	20	"	20	"	40	30	"	50	10	5	5	
12-C		15	5	0,20	50	5	5	5	16/16	10	4	3 ^m	10	10	10	20	"	20	"	40	30	"	50	10	5	5	
11-r		10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		
11-q		10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		
12-m		10	5	0,15	10	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	20	20	10	5	5	5		

Note - Les dimensions sont approximatives.

477

APPENDIX



1911

Etat des paucarts a faire pour les houts et parcellles.

Paucarts n° 1 { 4 houts HA / 4 houts HB

Paucarts n° 2 { 4 houts Hη / 4 houts Hm / 4 houts Hp

Paucarts n° 3 { 4 (7) houts HA (n° 1-2-3-4-5-6) / 6 (3) houts HB (n° 1-2-3) / 2 houts Hp (pat. d'infantille)

le 19 juillet 18 [Signature]

22.V.P.

APPENDIX



478

193

matériel nécessaire pour
 l'insertion de la note 1303 PIC
 Héant
 Le 19 juillet 1944
 Héant

APPENDIX

449

Désignation des ouvrages	Effectifs des postes de grande Infanterie	En cas d'Alerte																Temps normal		Totaux du personnel affecté pour les destructions (colonne 28 & 29)				Observations			
		Réparations (1)				Destructions (2)				Destructions (3)				Réparations (4)		Destructions (5)		Destructions (6)									
		Compagnie 19/1		Compagnie 19/51		19/1		19/51		19/1		19/51		et Destructions													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Passages:																											
11 A																											
11 m	1	9																									
11 n				1	1	14																					
11 p	2	9																									
11 B	1	12																									
11 C	2	6																									
11 E				1	1	14																					
11 F	1	6																									
Colaux:	4	30	1	1	14	1	1	14	2	4	5	4	2	3	6	35	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

Le chef de section doit être appuyé par un adjudant-chef. Le personnel prévu pour la Destruction ou la réparation est fourni par les sections au repos complètes par un personnel qui dans les sections en ligne, sera à l'Azre par les pds de l'Azre et de la Moye.

Consignes.

Le secteur de Ponts de la 37^e D.I. est réparti en 2 zones de travaux entre les 2 C^o du Génie comme l'indique le tableau ci-dessous. En cas d'alerte concernant le service de Ponts sera adressé directement par le commandant du Génie aux chefs de Détachement de chaque C^o intéressé. Le chef de détachement se rend compte à son commandant de C^o et le tient au courant de la situation. Les sections sont commandées, en principe, par leur chef de section titulaire (à défaut d'officier), au moins par un chef de grande section ou d'aspirant, afin qu'il y ait présent à Azre, au commencement de l'Alerte, un chef de section et un grand sectionnaire, à côté d'un officier, sans oublier le commandant de C^o fait la désignation nécessaire. **Des moments de l'Alerte le C^o chef de section de la Moye sera commandé par** Les chefs de section au repos doivent se tenir parfaitement au courant de détails de service de ponts. Ses consignes techniques spéciales sont déposées au Bureau du commandant de Génie où ils doivent les étudier dès leur arrivée. Ils font ensuite le relevé des détails. Les effectifs des colonnes 20 à 27 sont à faire connaître de l'Alerte au point de rassemblement fixé par les plans et l'Alerte de la Moye. Les effectifs des colonnes 4 à 11 sont prévus, pendant le combat, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27, en cas d'urgence. Les effectifs des colonnes 20 à 27 sont à faire connaître de l'Alerte au point de rassemblement fixé par les plans et l'Alerte de la Moye. Les effectifs des colonnes 4 à 11 sont prévus, pendant le combat, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27, en cas d'urgence. Les effectifs des colonnes 20 à 27 sont à faire connaître de l'Alerte au point de rassemblement fixé par les plans et l'Alerte de la Moye. Les effectifs des colonnes 4 à 11 sont prévus, pendant le combat, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27, en cas d'urgence.





37^e DIVISIONEtat-Major
3^e Bureau

N° 2.005/3

Au P.O. le 2 Juillet 1918 ;

SECRET

NOTE DE SERVICE



489/E

OBJET :Garde, réparation,
destruction des ponts

La garde, l'entretien, la réparation et la destruction éventuelle des ponts sur l'Avre et la Moye seront assurés, dans le secteur affecté à la 37^e D.I. (du pont II F inclus à la limite Nord du C.A.) dans les conditions fixées par le tableau ci-joint .

Les postes de garde sont déjà en place ; les équipes nécessaires pour la réparation et la destruction ^{seront} fournies, en partie par les deux sections du Génie au repos à Boves, en partie par une deuxième section de chacune des compagnies divisionnaires qui, en cas d'alerte, devront rejoindre, au Nord de St-Nicolas, l'emplacement fixé pour les Unités du Génie (tranchées à l'Est de la voie ferrée, à hauteur de la ligne de tranchées Boves - Elisy) . Le plan d'alerte des unités du Génie devra être modifié en conséquence .

Le Commandant du Génie adressera, dès que possible, la consigne relative aux ponts dont il a la charge (temps normal - cas d'alerte), en deux exemplaires, dont un pour le Corps d'Armée .

Le Général SIMON, Commandant la 37^e D.I.
P.O. le Chef d'Etat-Major,

Blas

DESTINATAIRES :

Génie
Lt-Colonel Cdt le Bn Territorial
Compagnie du C.I.D. de Boves
73^e Brigade
74^e Brigade .

Notifié à 19/1 et
19/51 - Les ordres
de détail seront
adressés ultérieurement
le 2-7-18
le C.C.G.
Lamp

APPENDIX

Tableau indiquant les mesures prévues pour l'entretien, la garde, la défense, les réparations et destructions des passages sur la Roze, l'Arne et la Luze, dans le secteur du 31^e C.A.

Désignation des ouvrages	Autorité dont ils dépendent	Service normale			En cas d'alerte			Stationnement des unités en période normale (3)	Autorité prévoyant la mise en œuvre de la suite de feu	Observations	
		Effectif du poste de garde (1)	Implacement des matériaux de réparation (2)	Implacement des matériaux de destruction	Équipe chargée de la réparation	Équipe chargée de la destruction	Détachement chargé de la défense				
Garde de la 3^e Division.											
Passage 11 A	General Cdt la 3 ^e Division	1 capit + 8 hommes (37 ^e D.I)	à pied d'œuvre	pont chargé - Autres matériaux à pied d'œuvre	1 s/off + 7 s/m.	1 s/off + 1 capit + 13 s/m	Équipe des colonnes 5+6	General Cdt l'Armée	(1) - Les ponts sont en place		
- d° - 11 m		- d° -	- d° -	- d° -	3 capit + 4 s/m	- d° -	General Cdt le 31 ^e CA	(2) - Les approvisionnement à la date du 30 Juin sont en cours de constitution.			
- d° - 11 n		1 capit + 9 hommes (37 ^e D.I)	- d° -	- d° -	1 s/off + 9 s/m	- d° -	- d° -				
- d° - 11 p		- d° -	- d° -	points chargés	1 s/off + 12 s/m	1 s/off + 3 capit + 12 s/m	- d° -			General Cdt l'Armée	(3) - renseignements à fournir au General Cdt le CA. par les autorités dont dépendent les ponts.
- d° - 11 B		1 capit + 6 H. (37 ^e D.I)	- d° -	- d° -	1 s/off + 8 s/m	1 s/off + 2 capit + 8 s/m	- d° -				
- d° - 11 C		- d° -	- d° -	ponts chargés	1 s/off + 9 s/m	2 s/off + 4 capit + 28 s/m	- d° -				
- d° - 11 D		1 capit + 6 H (37 ^e D.I)	- d° -	ponts chargés	- d° -	- d° -	- d° -				
- d° - 11 E	- d° -	- d° -	ponts chargés	- d° -	- d° -	- d° -					
- d° - 11 F	- d° -	- d° -	ponts chargés	- d° -	- d° -	- d° -					

3 28

6 11 80
9 21
15 11 102

Designation des Ouvrages	Effectifs des postes de garde (Infanterie)		En cas d'Alerte																Temps normal				Totaux du personnel affecté pour les destructions.				Observations									
			Réparations (Sections en ligne)								Destructions																									
			Compagnie 19/1				Compagnie 19/51				Sections au repos				Sections en ligne				Réparations et destructions temps normal																	
			19/1		19/51		19/1		19/51		19/1		19/51		19/1		19/51		19/1		19/51		19/1		19/51											
		Off.	S/off.	Cap.	Sap.	Off.	S/off.	Cap.	Sap.	Off.	S/off.	Cap.	Sap.	Off.	S/off.	Cap.	Sap.	Off.	S/off.	Cap.	Sap.	Off.	S/off.	Cap.	Sap.											
Passages:	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
11 A	1	3										1							1																	
11 m											(a)	1																								
11 n			1	1		14					1		1						1	1																
11 p	1	9																																		
11 B											1		9																							
11 C	1	6																																		
11 E																																				
11 F	1	6					1		1	14																										
Totaux:	4	24	1	1	14	1	1	14	1	14	1	2	2	19	1	1	4	19	1	2	3	22	1	2	2	16										

(a) - peuvent être remplacés par des aspirants ou adjudants.
 (b) - Agent de liaison - Posté au Bureau du Commandant du Génie.
 (c) - Les 4 hommes doivent être à leur poste en permanence, et sont désignés nominativement. Prendre compte de leur désignation au Commandant du Génie. Ils doivent être immédiatement remplacés en cas d'indisponibilité.

CONSIGNES. - Le Secteur des Ponts de la 37^e D.I. est réparti en 2 sous-secteurs entre les 2 Cies du Génie, comme l'indique le tableau ci-dessus.
 - Les ordres concernant le service des ponts sont adressés directement par le Commandant du Génie aux Chefs de détachements de chaque Cie intéressée. - Ce chef de détachement en rend compte à son Commandant de Cie et le tient au courant de la situation.
 - Les sections sont commandées en principe par leur Chef de Section titulaire. - Les sections au repos seront toujours commandées, à défaut d'Officiers, au moins par un Chef du grade d'Adjudant ou d'aspirant, afin qu'il y ait présent à BOVES, au commencement de l'alerte, un Chef de section supérieur à un grade supérieur à celui de sous-officier; dans ce but, les Commandants de Cies font les désignations nécessaires.

Les Chefs des sections au repos doivent se tenir parfaitement au courant des détails du Service des Ponts. - Les consignes techniques spéciales sont déposées au Bureau du Comm^d. du Génie où ils doivent les étudier dès leur arrivée. Ils font ensuite les reconnaissances de détail.
 Les effectifs des colonnes 20 à 27 sont à faire descendre, dès l'alerte N^o 2, au point de Rassemblement fixé par les plans d'alerte et de défense pour les Sections au repos. - Les effectifs des colonnes 4 à 11 sont prélevés, pendant le combat, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27; en cas d'insuffisance, des ordres spéciaux seront donnés au moment opportun. - En temps normal, les réparations sont l'objet de propositions spéciales de la part du Commandant du Génie, adressées au Commandement. - Les sapeurs mentionnés à la colonne 31 ont comme mission: garde et surveillance des explosifs, garde des ponts, agent de liaison spécial pour les Ponts.



Le 3 Juillet 1918.
 Le Capitaine TARDIF
 Commandant le Génie de la 37^e Division

[Signature]

APPENDIX



Génie

Consignes des ports.

Consignes relatives à

Entrées et Sorties

Des Ports

N°	Port	Observations

Designation des ouvrages	Effectifs des postes de garde (Infanterie)	En cas d'Alerte																				Temps normal	Total du personnel affecté pour les destructions (colonnes 22 à 31.)	Observations						
		Réparations (Sections en ligne)								Destructions								Réparations (c) et Destructions												
		Sections au Repos				Sections en ligne				19/1	19/51	19/1	19/51																	
		19/1		19/51		19/1		19/51																						
Compagnie	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51	19/1	19/51												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Passages:																														
11 A																														
11 m	1	3																												
11 n																														
11 p	1	9																												
11 B																														
11 C	1	6																												
11 E																														
11 F	1	6																												
Total:	4	24	1	1	14	1	1	14	1	2	2	19	1	1	4	19	1	2	3	22	1	2	2	16	4	1	6	11	80	

APPENDIX

Observations

(a) - peuvent être remplacés par des aspirants ou adjutants.
 (b) - agent de liaison - Posté au bureau du Comdt. de Génie.
 (c) - ces 4 hommes doivent être à leur poste en permanence, et sont désignés nominativement. Prendre compte de leur désignation au Bdt. du Génie. Ils doivent être immédiatement remplacés en cas d'indisponibilité.

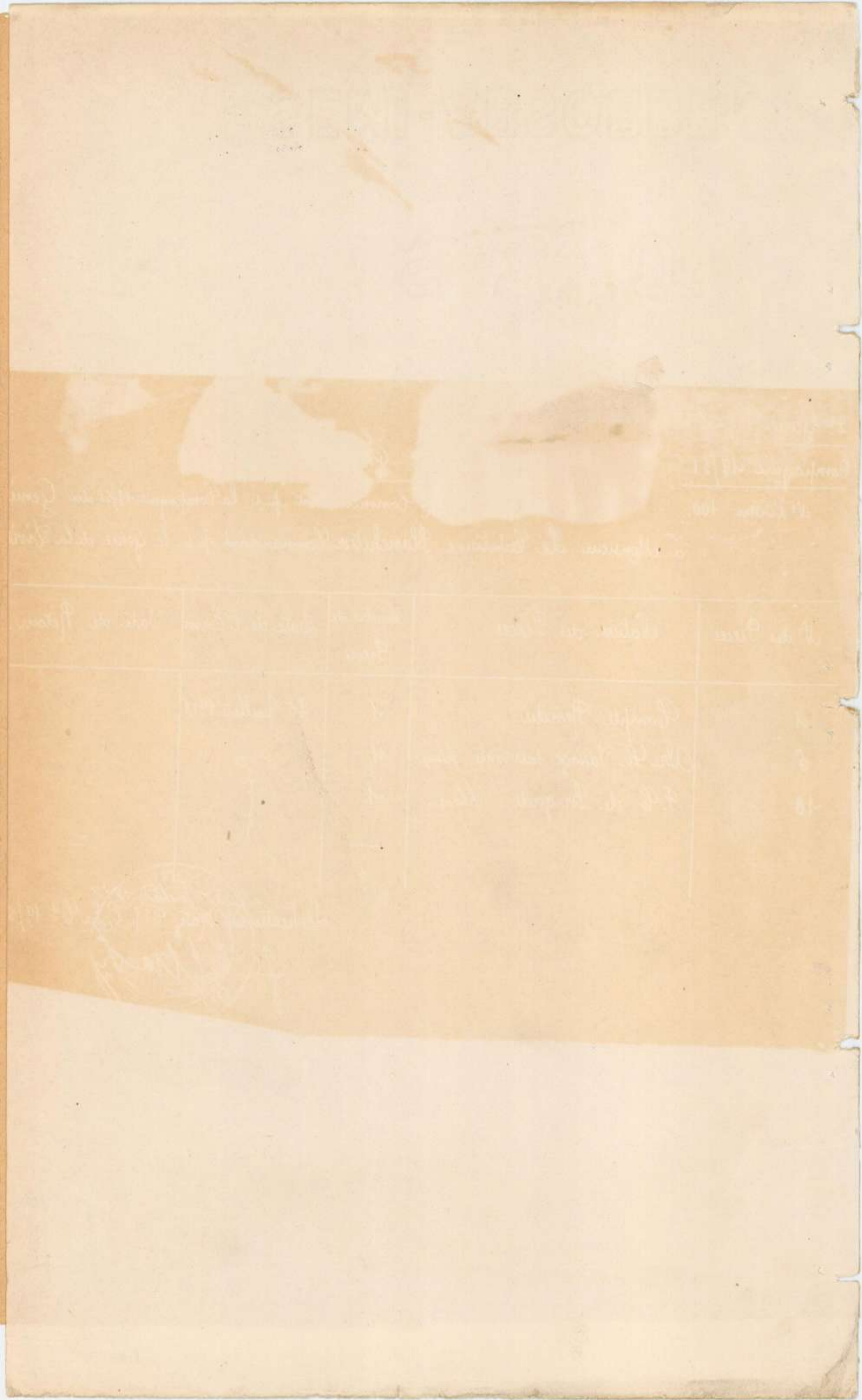
Consignes. - Le Secteur de Ponts de la 37^e D.I. est réparti en 2 sous-secteurs entre les 2 Cⁱⁿ de Génie comme l'indique le tableau ci-dessus. - Encadrement concernant le service de Ponts sont adressés directement par le Commandant de Génie aux Chefs de Détachement de chaque Cⁱⁿ intéressé. Le chef de détachement y rend compte à son Commandant de Cⁱⁿ et le tient au courant de la situation. - Les Sections sont commandées, en principe, par leur Chef de Section titulaire. Les sections au repos sont toujours commandées (à défaut d'officier), au moins par un chef de poste et adjutant ou d'aspirant, afin qu'il y ait présent à l'Espe, au commencement de l'Alerte, un chef de section et un grade supérieur à celui d'un officier, sans ce but, le Commandant de Cⁱⁿ fait les désignations nécessaires. - Les chefs de section au repos doivent se tenir parfaitement au courant de détails de service de ponts. Les consignes techniques spéciales sont déposées au Bureau du Comdt. de Génie où ils doivent les étudier dès leur arrivée. Ils font ensuite les recommandations de détail. - Les effectifs des colonnes 20 à 27 sont à faire descendre, dès l'Alerte n° 2, au point de rassemblement fixé par les plans d'Alerte et de Défense pour les sections au repos. Les effectifs de colonnes 4 à 11 sont prélevés, pendant le combat, sur ceux indiqués aux colonnes 20 à 27; en cas d'urgence, de ordre spécial seront donnés au moment opportun. - En temps normal, les réparations font l'objet de propositions spéciales, à la portée du Comdt. de Génie, adressées au Commandant. - S. s'agissant mentionnés à la colonne 31 ont comme mission: garde et surveillance des explosifs, garde de ponts, agent de liaison spécial pour les ponts.



Le 3 Juin 1918
Le Capitaine Fardet
Comdt. de Cⁱⁿ de Génie

Fardet

APPENDIX



193

APPENDIX

486

2^e Génie

Compagnie 49/51

N^o d'ordre 100

Bordereau d'Envoi

Le Lieutenant Matz Commandant p.i. la Compagnie 49/51 du Génie
à Monsieur Le Capitaine Blanchetier Commandant p.i. le Génie de la Division

N ^o des Pièces	Nature des Pièces	Nombre de Pièces	Date de l'Envoi	Date de Retour
1	Compte Rendu	1	25 Juillet 1918	
5	Abri C. Passage sous route. plan.	1	}	
10	P.C. de Brigade. plan.	1		
		3		

Le 25 Juillet 1918
Le Lieutenant Matz. C^o p.i. la C^o 49/51

J. Matz



19/51

2^e Génie

Compagnie 49/51

Compte Rendu des Travaux exécutés par la Compagnie du 22 au 24 Juillet 1918 inclus

- n° 100 -

Designation des Chantiers	Travaux exécutés	Effectifs						Observations
		Génie			Infanterie			
		Serg	Capt	hom	Serg	Capt	hom	
P.C. d. Brigade P ^s 7-28	Travaux d'avancement par embrigadement en galerie majeure.							
	Chambre A. Avancement 0 ^m .40 et pose de 1 chassis.							Chambre terminée à 6 ^m .
	Chambre B. Avancement 0 ^m .70 et pose de 1 chassis.							Chambre terminée à 6 ^m .
	Chambre E. Pose de 1 chassis.							Chambre t. à 6 m.
	Chambre C. Avancement 1 ^m .20 et pose de 2 chassis.							
	Chambre D. Avancement 3 ^m .30 et pose de 4 chassis.							Chambre t. à 6 m.
	Chambre H. Avancement 1 ^m .20 et pose de 2 chassis.							
Abri C (Passage sous route) P ^s 0.16.	Chambre I. Avancement 2 ^m .10 et pose de 1 chassis.							
	Chambre G. Avancement 1 ^m .40 et pose de 2 chassis.	3	3	51	2			96 Le 22 - 24 aug.
Mairie Grenouillère.	Avancement en G.M.							
	Chambre 2. Avancement 1 ^m .20 et pose de 2 chassis.	4						Le Serg ^t Mont. s'occupe égal. des trav. Infanterie
Equipe de Charpentiers.	Planton en permanence à la mise Confection de 5 chassis G.M et 4 G.B.				1	2		18 Le 22. 3 Serg ^t 3 Sep.
P.C. d'Artillerie.	Avancement en G.M. 1 ^m .50. et pose de 1 chassis. coffrage 2 inter.	4	4					6

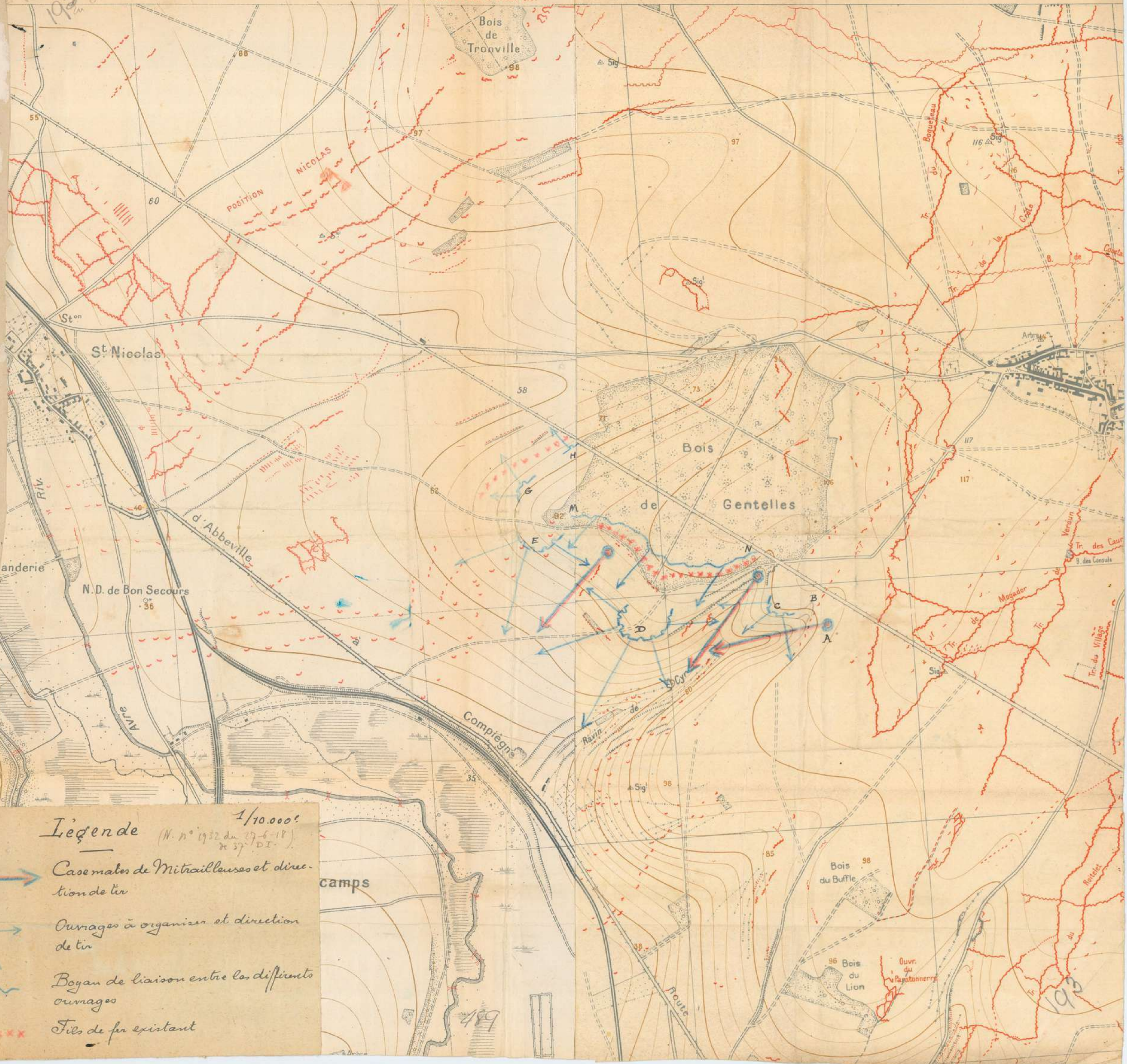
Désignation des chantiers	Travaux exécutés	Effectif						Observations
		Genie			Infanterie			
		Ser.	Souf.	Hom.	Ser.	Souf.	Hom.	
vers.	Piquetage de réseaux et tranchées et déchargement du matériel			15				
	Moniteurs d'Infanterie	1	2					
	Garde Magasin.		1					
de Division.	Amenagement interieur du P.C. Confection de fossés à la route située aux abords. Continuation de la route reliant Route St Nicolas - P.C. Simone à route Amiens - Lomart							
de Boves.	Confection de planches de coffrage et de ciel	1	6		1	3	32 de 88.2 Pp et	
	Section au repos à Boves.	1	5					
	Entretien des ponts et passerelles. Préparations des destructions et réparations	1	3	30				
vide.	Garde permanente des ponts		1					

Vu et transmis
Capitaine Blanchetier

cdly: le genie de la 37^e DI





R. Blanchetier

Le 15 juillet 1918
Le Lieutenant Matz Com^{de} p.c.l.a.
DU GENIE



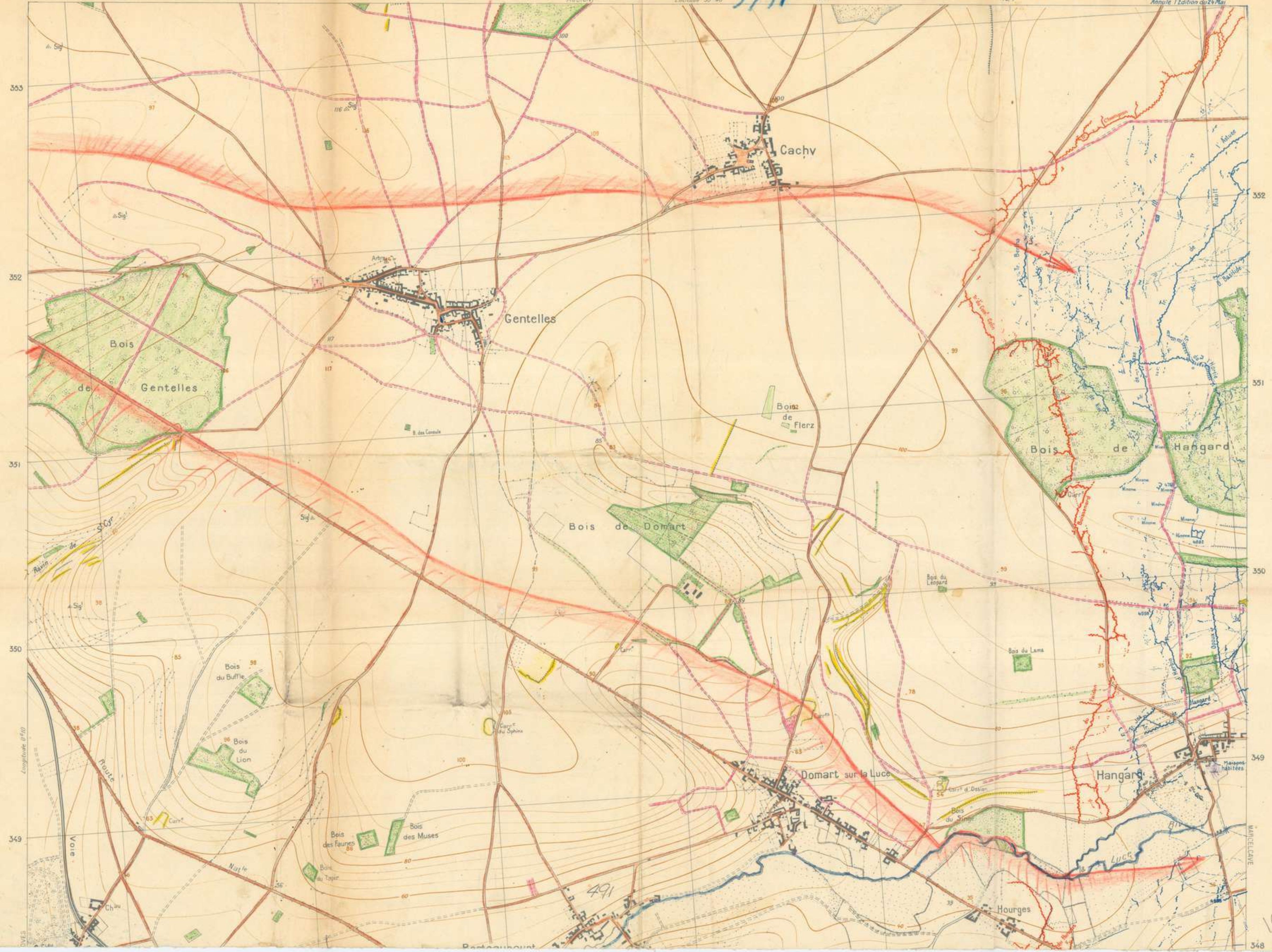
1/10.000^e
(N. n° 1932 du 17-6-18)
x 37^e DI.

Légende

-  Case mates de Mitrailleuses et direction de tir
-  Ouvrages à organiser et direction de tir
-  Boyau de liaison entre les différents ouvrages
-  Fils de fer existant

193

491



491

193

193

492
492

N° P.C.D.E BRIGADE.

COMMENCÉ LE 2 JUILLET 1918

COORDONNÉES: 78-28

Aggrandiss^{ts} demandés par la Brigade le 19.7.18.

